



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010

Incluant le Rapport Financier
du 1^{er} semestre 2011



CRÉDIT FONCIER

La première banque de l'immobilier

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER DU 1^{ER} SEMESTRE 2011



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 août 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général et enregistré sous le numéro de dépôt D.11-0423. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Cette actualisation du document de référence est disponible sur le site www.creditfoncier.com



1/- PRÉSENTATION DU CRÉDIT FONCIER	
Le Crédit Foncier en bref	5
Les Chiffres clés	6
Le Capital	8
Le Positionnement du Crédit Foncier	8
Les Organes de direction et d'administration	9
2/- ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES 2011	
Les Faits marquants	11
Les opérations capitalistiques	13
L'environnement économique et financier	15
L'activité commerciale	18
Les relations clientèle	37
L'analyse des résultats	39
3/- GESTION DES RISQUES	
1. Organisation générale & méthodologie	43
2. Champ d'application	46
3. Adéquation du capital interne et exigence de fonds propres	46
4. Les expositions en risque de crédit et de contrepartie	51
5. Techniques de réduction des risques	72
6. Titrisations	77
7. Reporting FSF (G7)	88
8. Les risques de marché	98
9. Les risques de la gestion de bilan	100
10. Le risque actions	105
11. Les risques opérationnels	107
12. Le risque d'intermédiation	108
13. Le risque de règlement	108
14. Le risque de non-conformité	108
15. Autres risques	109
4/- ETATS FINANCIERS	
Comptes consolidés condensés au 30 juin 2011	113
Rapports des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	146
RESPONSABLE DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	147
TABLES DE CONCORDANCE	149



PRÉSENTATION DU CRÉDIT FONCIER

LE CRÉDIT FONCIER EN BREF

Acteur engagé au service des politiques publiques du logement et de l'aménagement, seul multispécialiste du financement de l'immobilier, le Crédit Foncier a conforté depuis plusieurs années, y compris au plus fort de la crise financière de 2007-2009, son positionnement d'acteur global. Tout en restant fidèle à sa vocation et à ses valeurs, il a su développer, avec succès, de nouveaux relais de croissance et étoffer un réseau de distribution déjà puissant. Avec un objectif principal : innover pour répondre aux attentes de ses clients tout en améliorant sans cesse sa démarche qualité. Il dispose d'un large accès à la liquidité via la Compagnie de Financement Foncier qui assure son refinancement.

Fidèle à sa vocation historique

Première banque de l'immobilier en France et leader des prêts réglementés, le Crédit Foncier confirme son implication dans la mise en œuvre des politiques de l'habitat et **l'accompagnement des ménages** dans leurs projets de logement.

Le Crédit Foncier est aussi **engagé aux côtés des collectivités locales** pour les aider à gérer les enjeux auxquels elles sont confrontées : le mal logement, le vieillissement de la population et la concurrence en termes d'attractivité des territoires. Pour leur bâtir des solutions complètes et personnalisées, le Crédit Foncier sait faire preuve d'inventivité. Via des Partenariats Public-Privé, il co-arrange également, avec les réseaux de BPCE, des opérations de financement d'infrastructures publiques. Par ailleurs, le Crédit Foncier développe des outils de prospective sur l'attractivité des territoires, la capacité d'achat immobilier des ménages et les impacts sur le terrain des politiques de l'habitat, qui nourrissent les réflexions des élus.

La montée en puissance des relais de croissance

Initiée dès 2007, cette politique s'est intensifiée pour marquer l'originalité et la pertinence du Crédit Foncier en tant que seul acteur multispécialiste de l'immobilier en France. Autour du métier cœur qu'est le financement hypothécaire privé et public, viennent s'agréger d'autres compétences tant sur les métiers des Particuliers que des Corporates. Le développement sélectif des activités à l'international, par exemple le financement du Secteur Public International, participe de cette stratégie de conquête.



LES CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2011	Variations 2011-2010
Production – mises en force – (données de gestion consolidées)	6 205	5 252	-15,4%
Particuliers	3 626	3 516	-3,0 %
France	3 237	3 386	+ 4,6 %
International ⁽²⁾	389	130	-66,6 %
Corporate	2 579	1 736	-32,7 %
▶ Opérateurs publics ⁽³⁾	1 682	819	-51,3 %
France	547	540	-1,3 %
International	1 135	279	-75,4 %
▶ Opérateurs privés	897	917	+ 2,2 %
France	722	868	+ 20,2 %
International	175	49	-72,0 %
Ressources collectées	9 899	7 522	-24,0 %
dont émissions d'obligations foncières ⁽⁴⁾	8 797	6 322	-28,1 %
Réserves de liquidité	92 500	90 250	-2,4 %

(1) A la suite de la cession de CFCAL Banque et de Cicobail, les chiffres du 1^{er} semestre 2010 ont été retraités pro forma

(2) Production de la succursale Belge, de Banco Primus et Acquisitions de créances hypothécaires

(3) Hors G2D

(4) Groupe Crédit Foncier - En valeur brute

(en millions d'euros)	Au 31 déc. 2010	Au 30 juin 2011	Variations 2011-2010
Créances et Titres bruts ⁽⁵⁾	117 786	116 499	-1,1 %
Particuliers	60 554	59 253	-2,1 %
France	45 825	44 991	-1,8 %
International	14 729	14 262	-3,2 %
Corporate	57 232	57 246	0,0 %
▶ Opérateurs publics	48 489	48 549	+ 0,1 %
France	24 999	25 728	+ 2,9 %
International	23 490	22 821	-2,8 %
▶ Opérateurs privés	8 743	8 697	-0,5 %
France	7 749	7 725	-0,3 %
International	994	972	-2,2 %

(5) Données de gestion en fin de période cadrées comptablement (IFRS7)



DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES - NORMES IFRS

(en millions d'euros)	Au 31 déc. 2010	Au 30 juin 2011	Variations 2011-2010
Bilan consolidé			
Total bilan	142 589	139 272	-2,3 %
Capitaux propres – part du groupe –	2 600	2 541	-2,3 %
Fonds propres réglementaires	3 483	3 529	1,3 %
<i>dont Fonds propres de base réglementaires</i>	<i>3 059</i>	<i>3 113</i>	<i>1,8 %</i>
<i>dont Fonds propres de base « durs » réglementaires ⁽⁶⁾</i>	<i>2 779</i>	<i>2 833</i>	<i>1,9 %</i>
Ratio de solvabilité Bâle II – Méthode standard ⁽⁷⁾	8,7%	8,1%	-0,6 pt
<i>Ratio Tier One (Fonds propres de base)</i>	<i>7,6%</i>	<i>7,2%</i>	<i>-0,4 pt</i>
<i>Ratio Core Tier One (Fonds propres de base « durs »)</i>	<i>6,9%</i>	<i>6,5%</i>	<i>-0,4 pt</i>

⁽⁶⁾ Après déduction des titres supers subordonnés à durée indéterminée

⁽⁷⁾ Calculé à partir des exigences en fonds propres présentées au § 3.3 du rapport sur la gestion des risques

(en millions d'euros)	1er semestre 2010	1er semestre 2011	Variations 2011-2010
Résultats consolidés ⁽⁸⁾			
Produit net bancaire	504	464	-7,9 %
Résultat Brut d'Exploitation	215	152	-29,3 %
Résultat avant impôt	154	57	-63,0 %
Résultat net - part du groupe -	102	41	-59,8 %

⁽⁸⁾ Le résultat publiable du 1er semestre 2010 intègre les résultats des filiales CFCAL Banque et de Cicobail cédées fin 2010

NOTATIONS * Standard & Poor's/Moody's/Fitch Rating

Crédit Foncier A/Aa3/A+
(affilié à BPCE A+/Aa3/A+)

Compagnie de Financement Foncier AAA/Aaa/AAA
(affiliée à BPCE A+/Aa3/A+)

Vauban Mobilisations Garanties AAA/Aaa/AAA

* Notations actualisées à la date de dépôt



LE CAPITAL

RÉPARTITION DU CAPITAL

Depuis le 19 février 2009, suite à l'acquisition de 23,4 % que détenait Nexity dans le capital du Crédit Foncier, la CNCE, devenue CE Participations, détenait 100 % du capital et des droits de vote de la Société à l'exception des actions de fonction des membres du Conseil d'administration.

A la suite de la fusion-absorption de BPCE avec les holdings BP Participations et CE Participations, réalisée le 5 août 2010, c'est désormais l'organe central BPCE qui détient 100 % du capital et des droits de vote du Crédit Foncier.

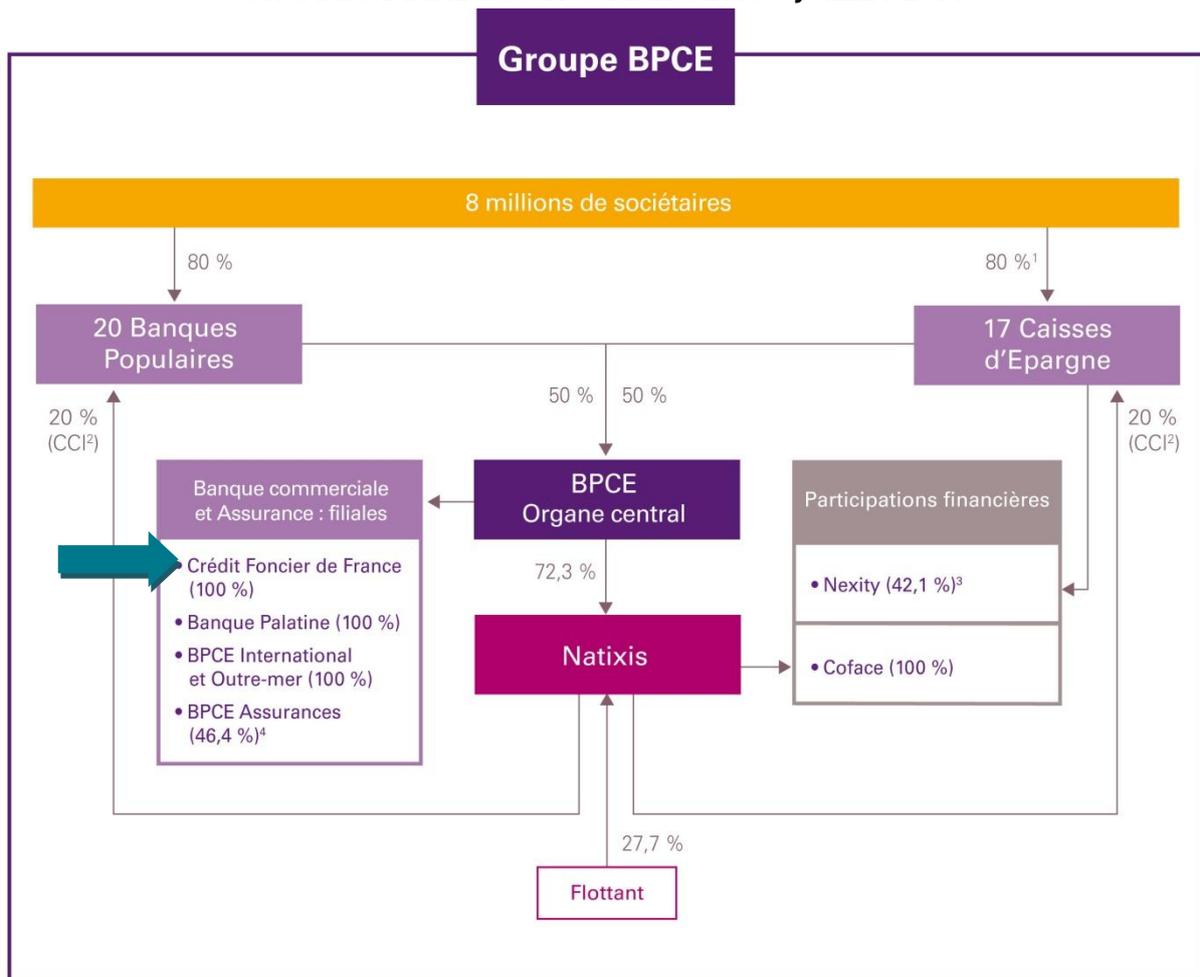
ÉVOLUTION DU CAPITAL AU 1^{ER} SEMESTRE 2011

Au 30 juin 2011, le capital social s'élève à 903 917 969,50 euros divisé en 139 064 303 actions de 6,50 euros chacune, entièrement libérées.

LE POSITIONNEMENT DU CRÉDIT FONCIER

Depuis le 5 août 2010, le Crédit Foncier fait donc partie intégrante du Groupe BPCE.

ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE AU 4 JUILLET 2011



- Banque commerciale et Assurance
- Banque de Financement et d'Investissement, Epargne et Services Financiers Spécialisés

- ¹ Via les sociétés locales d'épargne (SLE)
- ² CCI : certificats coopératifs d'investissement (droit économique mais pas de droit de vote)
- ³ Via CE Holding Promotion
- ⁴ Avec la participation des Caisses d'Épargne dans BPCE Assurances, le groupe détient 60 % de la société



LES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

LA DIRECTION GÉNÉRALE

(Au 30 juin 2011)

FRANÇOIS BLANCARD, Directeur général,
THIERRY DUFOUR, Directeur général délégué – Finances, International et Opérations,
CHRISTOPHE PINAULT, Directeur général délégué – Développement commercial France.

Le Conseil d'administration du 28 juin 2011 a désigné **M. BRUNO DELETRÉ** Directeur général, en remplacement de M. FRANÇOIS BLANCARD, à compter du 4 juillet 2011.

La Direction générale est assistée d'un Comité de Direction générale.

LE COMITE DE DIRECTION GÉNÉRALE

- NICOLAS DARBO, Directeur général adjoint Finances Planification
- PHILIPPE DRUART, Secrétaire général
- SANDRINE GUERIN, Directeur général adjoint Opérations Financières et International
- CHRISTIAN MIGLIETTI, Directeur général adjoint Ressources
- PATRICE RENAULT, Directeur général adjoint Risques et Conformité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Au 30 juin 2011)

Conseil d'administration

- **M. François PÉROL, Président du Conseil d'administration**
- M. Gérard BARBOT – Président du Comité des rémunérations
- M. Jean Marc CARCELÈS
- M. Jean CLOCHET, Membre du Comité des rémunérations
- M. Jean-Claude CRÉQUIT
- M. Pierre DESVERGNES
- M. Alain DININ – Membre du Comité des rémunérations
- Mme Nicole ETCHEGOÏNBERRY – Membre du Comité d'audit
- M. Jean-Paul FOUCAULT
- M. Dominique GARNIER
- M. Francis HENRY – Membre du Comité des rémunérations
- M. Olivier KLEIN
- M. Jean-Michel LATY
- M. Jean-Hervé LORENZI – Membre du Comité d'audit
- Mme Stéphanie PAIX – Membre du Comité d'audit
- M. Pierre QUERCY – Membre du Comité des rémunérations
- M. François RIAHI
- BPCE, représentée par M. Nicolas DUHAMEL - Président du Comité d'audit



Censeurs

- M. Marc JARDIN
- M. Michel SORBIER

Délégués du Comité central d'entreprise

- M. Michel LAMY (collège Cadres)
- Mme Valérie FIX (collège Techniciens des métiers de la banque)

Commissaire du gouvernement

- M. Antoine Mérieux

MOUVEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2011

Aucun mouvement n'est intervenu au sein du Conseil d'administration au cours du 1^{er} semestre 2011.



ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES 2011

LES FAITS MARQUANTS

VIE DU GROUPE

CRÉDIT FONCIER

<i>Avril 2011</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dynamisation des synergies intra groupe : développement des échanges entre les équipes du Crédit Foncier et celles des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires en vue de mettre en place des solutions complémentaires à leur offre commerciale et de signer des conventions de partenariat. ▪ Concrétisation de la démarche par un séminaire « Corporates » avec les Banques Populaires.
<i>4 juillet 2011</i>	Bruno Deletré est nommé Directeur général du Crédit Foncier.

CRÉDIT FONCIER IMMOBILIER (CFI)

<i>31 janvier 2011</i>	CFI, né en novembre 2010 du rapprochement d'Ad Valorem et des activités immobilières du Crédit Foncier, s'organise autour de deux pôles structurants : l'un consacré au conseil et à l'expertise, l'autre aux activités de commercialisation.
<i>17 juin 2011</i>	Ad Valorem lance la commercialisation du « 5 rive-neuve », un immeuble historique du vieux-port de Marseille.
<i>20 juin 2011</i>	Ad Valorem commercialise à Paris 8ème le « 65 Miromesnil », un immeuble haussmannien entièrement réhabilité.

COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

La Compagnie de Financement Foncier, filiale à 100 % du Crédit Foncier, réalise de nouvelles émissions benchmark EUR d'obligations foncières :

<i>14 janvier 2011</i>	▪ Émission d'IMd€ à 5 ans.
<i>15 avril 2011</i>	▪ Émission d'IMd€ à 10 ans.
<i>6 juin 2011</i>	Dans le cadre de la conférence Euromoney à Londres, le Crédit Foncier participe à une table ronde sur « l'accès à la liquidité pour les émetteurs sous des formats domestiques / régionaux ».



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

4 avril 2011	Le Crédit Foncier est aux côtés de la Fnaim pour son tour de France dans le cadre du projet « objectif 100 000 logements éco-rénovés ».
27 juin 2011	Le Crédit Foncier décerne les prix du concours impact habitat 2011 : l'association Aurore et l'association Simon de Cyrène récompensées.
30 juin 2011	Le Crédit Foncier remet la pyramide d'or 2011 de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) au groupe Launay pour son programme Eden Square qui allie innovation et développement durable.

AU SERVICE DE L'HABITAT

Janvier 2011	L'ENFI (École Nationale du Financement de l'Immobilier) et le Réseau se mobilisent pour offrir une formation complète sur la réforme de l'accès à la propriété à près de 9 500 partenaires.
13 janvier 2011	Le Crédit Foncier signe une convention de partenariat avec le grand Lyon pour l'accompagner dans sa politique de l'habitat.
17 janvier 2011	Les 1 ^{ers} PTZ+ financés par le Crédit Foncier sont signés à la Mairie de Rosny-sous-Bois, en présence de François Fillon, Nathalie Kosciusko-Morizet et Benoist Apparu.
4 février 2011	Le Crédit Foncier signe une convention de partenariat avec la communauté d'agglomération de Plaine Commune pour l'accompagner dans sa politique de l'habitat.
2 mars 2011	Fort d'une 4 ^{ème} année de résultats financiers solides et de création de nouvelles activités, le Crédit Foncier entreprend une stratégie dynamique vis-à-vis des collectivités locales pour répondre à leurs enjeux de logement et d'aménagement.
19 mars et 5 avril 2011	<ul style="list-style-type: none">▪ Grandes journées portes ouvertes à Foncier Home avec des offres promotionnelles et des avantages à la clé.▪ Interventions de Stéphane Piazza, présentateur de « Maison à vendre » et « Recherche appartement et maison », dans le cadre de son partenariat avec le Crédit Foncier. Ces émissions sont par ailleurs parrainées par le Crédit Foncier depuis deux ans.
23 mars 2011	Bilan et perspectives des marchés immobiliers : le Crédit Foncier présente son étude annuelle.
Mai-Juin 2011	50 « référents » du Crédit Foncier rencontrent 500 décideurs locaux pour échanger sur les problématiques du logement, leur donner des indicateurs spécifiques à leur territoire et leur proposer les solutions adaptées.



LES OPÉRATIONS CAPITALISTIQUES

RESTRUCTURATIONS

CRÉDIT FONCIER IMMOBILIER (CFI)

Dans le prolongement de la constitution du pôle service et afin de simplifier l'organigramme juridique du groupe CFI par le regroupement des sociétés exerçant des activités identiques, les sociétés Ad Valorem Expertises et Foncier Expertise ont fusionné en date du 29 Avril 2011, pour former Crédit Foncier Expertise.

DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DANS LES STRUCTURES EXISTANTES DU GROUPE

BANCO PRIMUS - PRESTAÇOES

Le 31 mai 2011, le Crédit Foncier a mis en place un contrat de « prestaçoos » d'un montant de 4 000 000 euros. Ce prêt vient s'ajouter à celui de 8 500 000 euros que le Crédit Foncier a accordé à Banco Primus le 16 novembre 2010, portant le montant total de « prestaçoos » à 12 500 000 euros. Il est à noter que ces prêts sont éligibles au ratio Tier One selon les critères de la Banque du Portugal.

COMPAGNIE FINANCEMENT FONCIER (SCF)

Le Crédit Foncier a procédé au renforcement des fonds propres de sa filiale au travers de deux opérations :

- Le 8 juin 2011, le Crédit Foncier a opté pour le réinvestissement en actions du solde de dividendes de la SCF. A ce titre, le Crédit Foncier a reçu en échange 5 341 246 actions nouvelles pour une valeur de 126 millions d'euros.
- Le 28 juin 2011, par souscription à une augmentation de capital de la SCF de 94 millions d'euros pour 5 875 000 actions nouvelles.

LOCINDUS

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes de Locindus. A ce titre, le 9 juin 2011, le Crédit Foncier a reçu en échange 378 004 actions Locindus pour une valeur de 7 millions d'euros, portant ainsi son taux de détention de 71,97 % à 72,69 %.

SIPARI

Dans le cadre du renforcement du pôle immobilier, le Crédit Foncier a autorisé Sipari à prendre une participation dans l'OPCI Urban Retail Invest à hauteur de 3 000 000 euros, le 23 mai 2011. La participation de Sipari dans la structure est de 13,99 %.

Le 30 juin 2011, Sipari a souscrit à l'augmentation de capital de la société Frey pour 15 243 nouveaux titres pour une valeur de 201 970 euros.

La détention de Sipari dans Frey est maintenue autour de 2 %.



ACQUISITION DE B&D CONSEILS

Dans le cadre du renforcement du pôle dédié au service immobilier, CFI a acquis les 500 parts de la Société B&D Conseils pour une valeur de 572 500 euros, le 14 juin 2011. CFI détient ainsi 100 % de la société B&D Conseils.

LIBÉRATION DE CAPITAL ENFI

Par décision du 1^{er} juin 2011, le Crédit Foncier, actionnaire unique de l'ENFI au capital de 2 037 000 euros, a décidé de procéder à une libération complémentaire de 25 %, soit 500 000 euros.

REMBOURSEMENT DE PRIMES ET RÉDUCTION DE CAPITAL.

VENDÔME INVESTISSEMENTS

L'assemblée générale du 29 juin 2011 a décidé de réduire le montant de la prime d'apport, par un remboursement partiel à hauteur de 14 000 000 euros. Le Crédit Foncier détenant 9 634 668 titres a perçu 13 999 995,64 euros.

COFIMAB

L'Assemblée générale du 29 juin 2011 a décidé de réduire le montant de la prime de fusion, par remboursement partiel à hauteur de 38 000 000 euros. Le Crédit Foncier détenant 193 279 titres a perçu 37 999 803,39 euros.

GRAMAT-BALARD

L'associé unique de Gramat-Balard a décidé le 8 juin 2011, la réduction du capital de la société de 9 242 085 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des parts. Le nouveau capital social de Gramat-Balard est de 36 968 340 euros.

OPÉRATIONS DE DÉSINVESTISSEMENT

SIPARI

Le 30 juin 2011, Sipari a cédé ses 590 actions de la SCI Écureuil Cœur Méditerranée. Le montant de la plus value avant impôt est de 1 913 milliers d'euros. En contrepartie, Sipari a souscrit à 1 part de l'OPCI acquéreur de la SCI ECM (100 euros) afin de veiller à la mise en œuvre de la garantie de passif accordée au moment de la vente.

OPÉRATIONS AU SEIN DU GROUPE BPCE

LIBÉRATION DE CAPITAL PAR CRÉDIT FONCIER DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION CAPITAL RÉGION 2

Le 27 juin 2011, Crédit Foncier a débloqué une tranche complémentaire de 100 000 euros, correspondant à sa part de 2,5 % dans le capital du fonds, portant ainsi la totalité du capital libéré à 1,6 million d'euros sur un montant autorisé de 2 millions d'euros.



L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE

Depuis plus d'un an, la relance économique est enrayée par la crise de la dette souveraine européenne. Dans cette continuité, le 1^{er} semestre de l'année 2011 a connu des turbulences certaines : avec les plans d'austérité menés par les États et les dégradations successives par les agences de notation, la crainte de contagion aux pays voisins a été une préoccupation véritable. Sur le plan politique, la crise au Moyen-Orient au début de l'année et les soulèvements consécutifs dans le nord de l'Afrique n'ont pas été sans conséquence sur les marchés, source d'instabilité. Dans cet environnement contraint, l'ensemble des acteurs économiques ont adopté et continuent d'adopter une attitude permettant de contenir la crise du système, et restent en attente d'améliorations conjoncturelles.

La reprise très faible de l'activité économique freinée par des risques politiques et souverains

Le constat actuel d'une amélioration significative des indices de confiance des industriels et des consommateurs en Europe et aux États-Unis n'est pas sans occulter la faible activité économique de ces derniers mois. Si le niveau de croissance est hétérogène au niveau mondial, le point commun demeure le ralentissement de l'activité économique : décélération en zone euro (+ 0,2 au T2 2011 contre + 0,8 % au T1), et contraction pour le Japon et le Royaume-Uni (respectivement -0,3 % au T2 contre -0,9 % au T1, et + 0,2 % contre + 0,5 % au T1). Aux États-Unis, on note une très légère croissance grâce au dynamisme de la demande interne (+ 0,3 % contre + 0,1 % au T1).

Ces indicateurs macro-économiques sont le reflet d'instabilités dans les grandes zones économiques depuis maintenant plus d'un an. Les risques politiques et souverains continuent de peser sur la pérennité de la reprise de l'activité économique. En zone euro, la crise de la dette souveraine apparaît comme une menace à la relance économique, les politiques de relance budgétaire en Europe, expansionnistes depuis 2009, étant devenues beaucoup plus restrictives. Les statistiques observées pour le Japon démontrent que le séisme du mois de mars a eu un fort impact sur l'économie nipponne au 1^{er} trimestre ; les conséquences pour le reste de l'économie mondiale ont été loin d'être négligeables, particulièrement sur le secteur de l'automobile. Enfin, dans les pays émergents, la forte croissance de l'activité économique combinée aux événements géopolitiques au Moyen-Orient et en Afrique du nord ont fait bondir les prix des matières premières. Les tendances inflationnistes qui en ont résulté ont ainsi sanctionné le pouvoir d'achat des consommateurs (hausse des prix à la consommation de moins de 2 % à fin 2010 à 2,7 % à juin 2011).

Les marchés financiers globalement affaiblis, en particulier sur le marché du crédit

En cette fin de 1^{er} semestre, les marchés boursiers connaissent une forte volatilité, en particulier sur les valeurs bancaires. En toile de fond : la crise de la dette souveraine qui peine à être résolue. Les plans de sauvegarde successifs au cours des deux dernières années, en particulier pour la Grèce qui a déjà connu une période de turbulences au printemps de l'année dernière, sèment le doute au sein des marchés sur les capacités des gouvernements à rembourser leurs dettes. A cette date, l'État portugais est devenu le troisième État à bénéficier de l'aide des instances internationales, à l'instar de la Grèce et de l'Irlande.

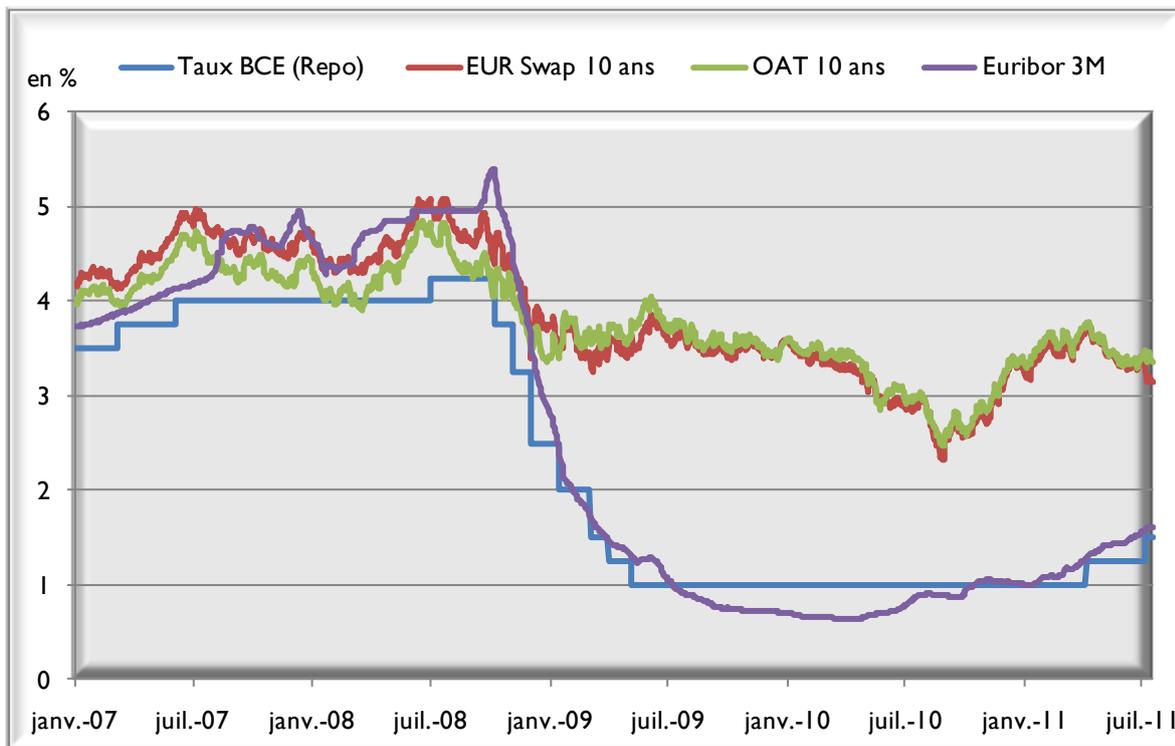


Dans ce contexte, le rôle des agences de notation a été à plusieurs reprises mis en cause, en particulier dans le maintien et l'entretien de la crise. Les dégradations de notation consécutives des États alors même que leurs situations étaient déjà critiques ont en effet soulevé beaucoup d'interrogations, notamment de la part de la nouvelle Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF). Sur ce point, il est aujourd'hui question de suspendre la notation d'un pays bénéficiant d'un plan d'aide international.

Du point de vue des marchés, l'impact de la crise de la dette souveraine en Europe est significatif. Les plans d'aide successifs entretiennent la volatilité sur les marchés d'action européens, surtout depuis les difficultés rencontrées par le Portugal. Il est à noter que ce sont essentiellement les indices boursiers des pays concernés directement par la crise qui ont été malmenés, au contraire des voisins européens sur lesquels la crise a eu une influence moindre (le DAX30 par exemple s'est inscrit en hausse entre janvier et juillet 2011 à + 3 %). Sur les marchés du crédit, reflet des inquiétudes des investisseurs, les taux d'intérêt auxquels empruntent les États risqués ont atteint des niveaux élevés, emballant par la même occasion les primes de CDS (à 2500 pb à 5 ans pour la dette grecque).

ENVIRONNEMENT DE TAUX

Évolution des taux sur 5 ans



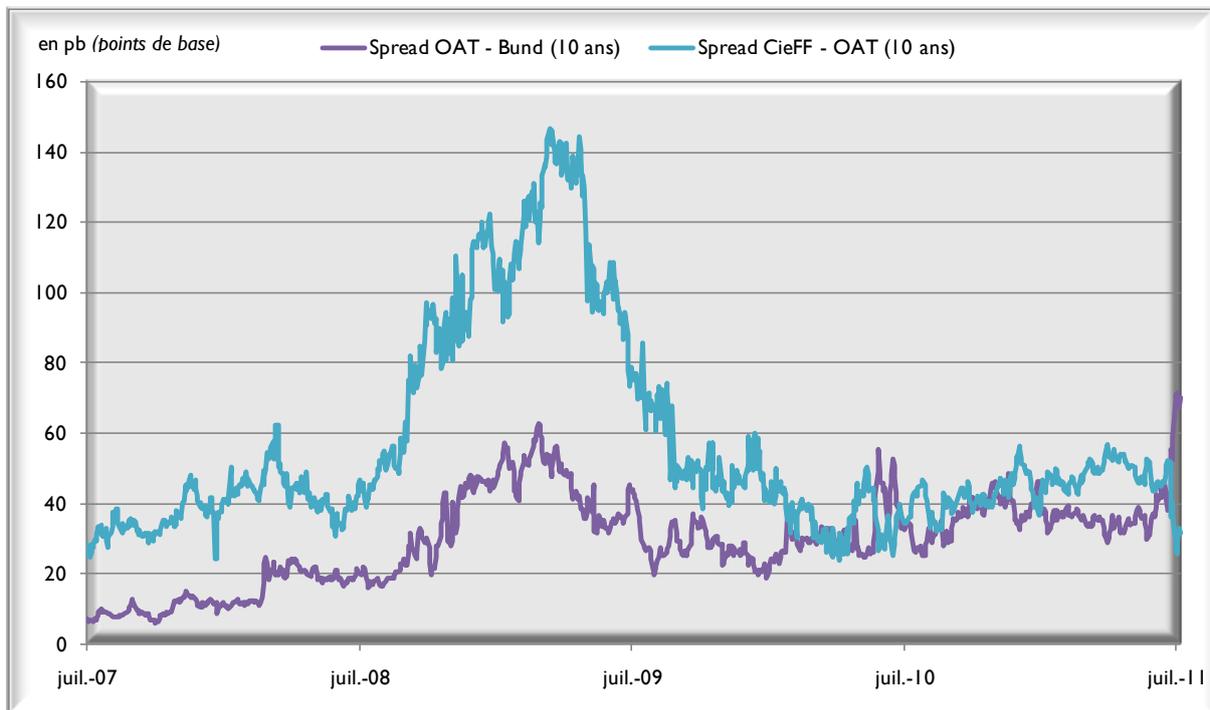
La Banque Centrale Européenne a repris au mois d'avril 2011 un mouvement de hausse de son taux directeur qui se tenait à 1 % depuis le second semestre 2009. La BCE a en effet procédé à 2 hausses, de 0,25 % chacune pour porter le taux directeur à 1,50 % depuis le 7 juillet 2011 et ainsi lutter contre les risques d'inflation dans la zone Euro. L'ensemble des taux courts accompagnent ce mouvement comme l'indiquent les niveaux de fixing de l'Euribor 3 mois qui progressent de 0,60 % sur le 1^{er} semestre 2011.

Les taux long (Swaps Euro et OAT 10 ans) en revanche se maintiennent dans une zone comprise en 3,30 % et 3,70 % après avoir atteint des niveaux historiquement bas au troisième trimestre 2010. La courbe de taux Euro a donc tendance à s'aplatir depuis le début de l'année du fait des mouvements d'achats sur le future bund (considérée comme une valeur refuge) qui maintiennent les taux longs sur des niveaux historiquement bas.



SPREADS DE CRÉDIT

Évolution des spread sur 4 ans



Depuis la fin de l'année 2009, les marchés de capitaux sont marqués par la crise qui affecte les souverains périphériques de la zone Euro. Ces pays, caractérisés par des déficits budgétaires chroniques et des niveaux d'endettement élevés ont vu leur accès à la liquidité très fortement réduit et leurs coûts de refinancement atteindre des niveaux records.

Dans ce contexte, les emprunts d'État allemands (Bund) font l'objet d'achats de la part des investisseurs à la recherche de valeurs refuges. Ainsi, face au Bund, les écarts de rendement des dettes souveraines de l'Euro zone ont eu tendance à s'élargir. C'est également le cas de l'OAT qui montre cependant une volatilité moindre que d'autres dettes souveraines.

On notera dès lors la bonne performance de l'écart de rendement à 10 ans entre la Compagnie de Financement Foncier et l'OAT qui se maintient à des niveaux comparables à ceux observés début 2007 (pré-crise). La Compagnie de Financement Foncier surperforme même assez nettement l'OAT sur le second trimestre 2011 (l'écart passant de +50 pbs à +30 pbs).



L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

► LES CLIENTS PARTICULIERS

LA PRODUCTION DE CRÉDITS EN FRANCE ET EN EUROPE

Après une année de reprise exceptionnelle en 2010, le marché immobilier français marque logiquement une pause en ce début d'année 2011.

La fin des dispositifs du plan de relance (doublement du PTZ, Pass-Foncier[®], TVA 5,5 %, réduction de la déduction fiscale du dispositif Scellier) et l'arrivée à l'échéance des avantages fiscaux liés à la loi TEPA ont manifestement ralenti le marché.

La distribution du PTZ+, nouveau dispositif d'aide à la primo-accession a progressivement pris le pas pour atteindre 200 000 PTZ+ à l'issue du 1^{er} semestre¹.

Dans ce contexte, le Crédit Foncier s'est particulièrement distingué par sa réactivité et sa capacité à intégrer de nouveaux produits et outils pour en faire bénéficier ses clients et partenaires. En effet, dès janvier 2011, le Crédit Foncier dispose d'un outil complet de simulation intégrant tous les critères du PTZ+, et procède le 17 janvier, à la signature des premiers PTZ+ en France.

L'environnement et les marchés

Le marché immobilier résidentiel

Le marché immobilier résidentiel français a bénéficié d'une fin d'année exceptionnelle, compte tenu des nombreuses acquisitions d'anticipation dues à la fin des aides du plan de relance et des avantages fiscaux de la loi TEPA. Le début de l'année 2011 marque donc sans surprise un ralentissement.

Le **secteur du neuf**, plus particulièrement celui de la promotion connaît un recul des ventes de 24 % au 1^{er} trimestre 2011 par rapport au 1^{er} trimestre 2010². Cette baisse résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : d'abord le manque d'offres de la part des promoteurs, puis la hausse des coûts de construction aux normes BBC, et enfin, l'intérêt moindre de la part des investisseurs locatifs compte tenu d'un dispositif Scellier moins attractif qu'en 2010.

Dans le secteur de la construction des maisons individuelles, les ventes des trois premiers mois étaient au même niveau de la même période de l'année précédente. Puis, les constructeurs ont enregistré des baisses mensuelles de -9 % en avril et -11 % en mai par rapport à avril et mai 2010³. Ce recul est particulièrement significatif sur les départements de la façade ouest, du Languedoc-Roussillon et de la région Centre-Est.

Le marché immobilier du **secteur ancien** est plutôt stable au 1^{er} trimestre 2011 avec un nombre de transactions légèrement supérieur à celui de la même période de l'année précédente. En Ile-de-France où l'offre est plus rare, le nombre de ventes du 1^{er} trimestre 2011 affiche en recul de 8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2010⁴. L'indice des prix est orienté à la hausse ; les prix des trois premiers mois ont progressé de 1,5 % par rapport au dernier trimestre de 2010 dans la grande couronne⁵. En Île-de-France et à Paris, les hausses trimestrielles sont respectivement de 3,3 % et de 5,6 %⁶.

¹ Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

² FPI – Fédération des Promoteurs Immobiliers

³ Markémétron

⁴ Notaires, CGEDD – Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

⁵ Ensemble des quatre départements périphériques de l'Île-de-France, non limitrophes de Paris : Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), l'Essonne (91) et Val-d'Oise (95).

⁶ Notaires



Le marché du crédit immobilier

En 2010, les conditions de financement étaient très favorables aux emprunteurs, le niveau des taux d'emprunt immobilier étant historiquement bas. Depuis décembre 2010, les taux d'intérêt d'emprunt affichent une hausse de 10 points de base en moyenne chaque mois. Malgré cette remontée des taux, le marché du financement immobilier continue à profiter de la dynamique des demandes issues de fin 2010. Ainsi au 1^{er} trimestre 2011, la production de crédits immobiliers (hors travaux) atteint 36,2 milliards d'euros contre 29,2 milliards d'euros en 2010 à la même époque, soit une progression de 24 %. A une période de l'année où la production est habituellement plus calme, le niveau de la production est particulièrement élevé et comparable à celui du second trimestre 2010. Cette progression est plus importante dans l'ancien (+ 29 %) que dans le neuf (+13 %)⁷.

Par ailleurs, la mise en place du PTZ+ a été progressive et s'est accélérée en fin de semestre. Six mois après son entrée en vigueur, 200 000 PTZ+ ont été accordés par les banques. Depuis mai 2011, la distribution des PTZ+ se poursuit à un rythme de plus de 40 000 prêts par mois. Ainsi, l'objectif de 380 000 ménages bénéficiant de ce dispositif devrait être atteint dès 2011⁸.

L'activité du Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2011

L'organisation

Début 2011, le Crédit Foncier a ouvert deux nouvelles agences à Pau et au Havre en complément de son réseau existant. Par ailleurs, il continue à optimiser son maillage commercial à travers son réseau de Correspondants LA HÉNIN. Au 30 juin 2011, le Crédit Foncier dispose de 117 points de ventes LA HÉNIN.

Inauguré fin 2010, véritable carrefour de l'immobilier, Foncier Home poursuit son développement en nouant de fortes relations avec ses partenaires de services afin de proposer à ses clients sur ce lieu de vente tous les outils et services nécessaires à la réalisation de leurs projets immobiliers.

L'offre

Souhaitant consolider son positionnement dans la distribution des prêts aux ménages à revenus modestes, le Crédit Foncier a développé au 1^{er} semestre 2011 de nouvelles offres majoritairement orientées vers le secteur de l'accession, et plus particulièrement de l'accession « sociale ».

La mise en marché du **PTZ+** a été une des grandes priorités du Crédit Foncier fin 2010. Ainsi, confortant son image de leader dans la distribution des prêts aidés et bien qu'il soit plus complexe à mettre en œuvre, le Crédit Foncier a pu proposer ce nouveau prêt, à ses clients, dès les premiers jours de janvier.

En complément du PTZ+, le Crédit Foncier a créé le **Foncier Duo Collectivités**, un produit dédié aux collectivités locales leur permettant d'aider les ménages à revenus modestes à accéder à la propriété sur leur territoire. Dans ce cadre, le Crédit Foncier propose, en partenariat avec les collectivités locales, des prêts à taux réduits pouvant aller jusqu'à 0 % permettant aux ménages sous certaines conditions d'emprunter jusqu'à 20 000€ sur 5 à 20 ans. Au 1^{er} semestre 2011, la ville de Clichy La Garenne, la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne, et le Département des Pyrénées-Atlantique ont participé à ces opérations.

Le Foncier Plus, constitue également une solution innovante offerte aux collectivités pour offrir une alternative de financement aux primo-accédants. Cette formule est basée sur la transformation d'une subvention allouée par une collectivité locale en un allègement temporaire des échéances d'un prêt à l'accession à la propriété.

⁷ OPCI – Observatoire de la Production des Crédits Immobiliers

⁸ Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement



Le Prêt Social Location Accession (PSLA) distribué par le Crédit Foncier est un dispositif qui s'appuie sur les expertises combinées du secteur des Corporates et du secteur des Particuliers.

Il permet à des ménages à revenus moyens (plafonds NP0% 2010) et ne disposant pas forcément d'apport personnel, d'acquérir un logement neuf dans des conditions particulièrement sécurisées après une période de location.

L'opération se réalise en 2 temps :

- financement de l'opérateur pour l'achat du foncier et la construction de l'immeuble. Le ménage signe un contrat de location accession et devient locataire-accédant du bien à la livraison,
- financement du locataire lorsqu'il décide de lever son option d'achat.

Enfin, dans le secteur locatif, en complément de son offre Foncier Sécurité Locative, le Crédit Foncier propose désormais la **Garantie Universelle des Risques Locatifs (GRL)**, un contrat d'assurance des loyers à caractère social.

Les Particuliers : la production

(en millions d'euros)

PRODUCTION ANNUELLE prêts en direct	1^{er} semestre 2010	1^{er} semestre 2011	<i>Variations</i> <i>2011-2010</i>
Réseaux Agences ¹	2 595	2 680	+ 3,3 %
Réseaux Partenaires ²	915	836	-8,6 %
Total Particuliers	3 510	3 516	+ 0,2 %

¹ Production initiée par les Prescripteurs et le Diffus du Crédit Foncier en France et par la succursale Belge.

² Production de la filiale Banco Primus incluse. A la suite de la cession de la filiale CFCAL, le 1^{er} semestre 2010 a été retraité pro forma.

La production du Réseau Physique est en hausse de plus de 3 % au 1^{er} semestre 2011 par rapport à la même période de l'année précédente.

En revanche, la production issue des « Partenaires » connaît un recul important de près de 9 % compte tenu principalement de l'arrêt de la production provenant de la Banque Postale.

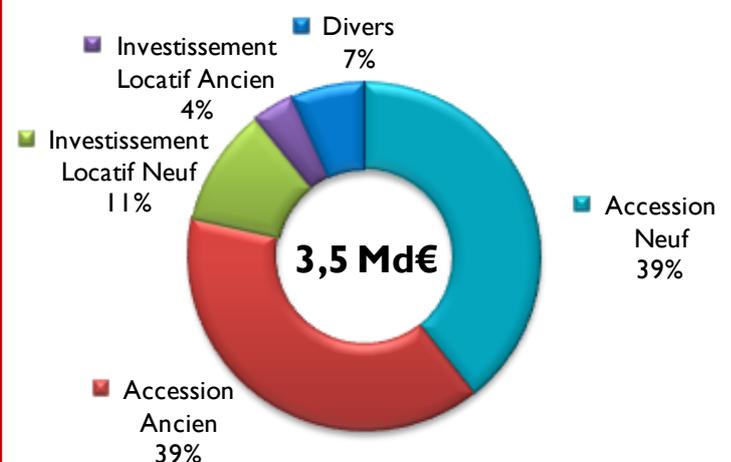
Ainsi, au total, la production de crédits aux particuliers reste quasiment stable entre le 1^{er} semestre 2011 et le 1^{er} semestre 2010.

Structure de la production au 1^{er} semestre 2011

Par canal de distribution



Par marché



* Prêts pour lesquels les clients se présentent spontanément en agence

** Canaux spécifiques (Internet, Travaux, Patrimonial, Non Résidents, Foncier Home)



La part de la production des Correspondants (LA HÉNIN) poursuit sa progression (3 % de plus qu'au 1^{er} semestre 2010). Le poids des prescripteurs s'accroît fortement et représente 65 % contre 57 % un an plutôt, compensant le fort recul de la production des grands partenaires.

La part de la production du segment accession représente 78 % (dont 39 % dans l'ancien) et progresse fortement par rapport au 1^{er} semestre 2010 (72 %) grâce notamment au développement du PTZ+.

Les perspectives 2011

Le contexte immobilier

Le léger fléchissement du marché immobilier constaté au début de l'année 2011 marque donc une pause sans surprise suite à la reprise exceptionnelle de 2010, notamment au second semestre.

Les premiers signes de recul du marché commencent à apparaître depuis le second trimestre, conséquence de la hausse des taux d'intérêt d'emprunt et des prix des biens immobiliers qui affectent le budget des ménages.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme Bâle III, avec ses contraintes de liquidités, va probablement peser sur le dynamisme du crédit.

Néanmoins, la poursuite de la reprise du marché de la revente et la montée progressive de la distribution du PTZ+ devraient permettre au marché de limiter la baisse.

2011 sera probablement une année de pause du marché immobilier avec un nombre de transactions inférieur à celui de 2010.

Le Crédit Foncier

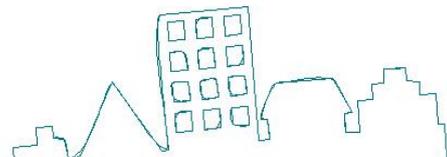
Spécialiste du financement des projets immobiliers, le Crédit Foncier poursuit ses développements prévus en 2011.

Plus particulièrement, la montée progressive de l'activité de la filière Crédit Travaux, sous la marque de Crédit Foncier Travaux permet au Crédit Foncier de trouver un nouveau relais de croissance. Pour développer cette activité, le Crédit Foncier sera aux côtés de la FNAIM tout au long de l'année 2011 pour son tour de France dans le cadre du projet « Objectif 100 000 logements éco-rénovés ».

Parallèlement, dans une approche tournée vers le développement durable, le Crédit Foncier étend la prise en compte de l'économie d'énergie au financement des projets immobiliers dans l'ancien. Cette démarche était jusqu'à présent réservée aux projets dans le neuf.

LES ACQUISITIONS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

Au cours du 1^{er} semestre 2011, aucune acquisition de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe n'a été réalisée.



RÉCAPITULATIF

ACTIVITÉ RÉALISÉE AUPRÈS DES PARTICULIERS

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011	Variations 2011-2010
Production	3 626	3 516	-3,0 %
Prêts aux Particuliers ⁽¹⁾	3 510	3 516	+0,2 %
Acquisitions de créances hypothécaires	116	0	-100,0 %

⁽¹⁾ A la suite de la cession de CFCAL Banque fin 2010, les chiffres du 1^{er} semestre 2010 ont été retraités pro forma

(en millions d'euros)	31 déc. 2010	30 juin 2011	Variations 2011-2010
Encours fin de période	60 554	59 253	-2,1 %
Prêts aux Particuliers	47 142	46 308	-1,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (stock)	13 412	12 945	-3,5 %



► LES CLIENTS CORPORATES

OPÉRATEURS PUBLICS EN FRANCE

L'IMMOBILIER SOCIAL

La stratégie et l'offre du crédit foncier en matière d'immobilier social

L'axe principal de la stratégie du Crédit Foncier, en matière d'immobilier social, demeure la distribution des prêts réglementés intermédiaires pour accompagner les politiques publiques en matière de financement du logement social. Il intervient pour le compte du Groupe BPCE dans ce cadre.

En complément de l'activité de distribution des prêts réglementés (PLS-PLI-PSLA), il accorde également des prêts non réglementés (dits « libres ») et propose une gamme de produits financiers dédiée aux acteurs du secteur. Le Crédit Foncier cautionne parfois des financements réalisés par d'autres établissements financiers.

Les évolutions du secteur en 2011

La principale évolution relative au financement du secteur de l'immobilier social en 2011 est la disparition de la traditionnelle adjudication annuelle, qui est remplacée par une ligne de refinancement globale à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Au titre de 2011, le montant de la ligne de refinancement sur le PLS représente 3 500 millions d'euros (dont 700 millions sont dévolus à l'enveloppe réservataire de la Caisse des Dépôts). L'ensemble des établissements de crédit participant au dispositif ont la possibilité de se refinancer sur cette ligne unique à des conditions identiques et dans la limite d'une quote-part de 40 % par réseau afin d'éviter le risque de monopolisation.

Les mécanismes de refinancement appliqués aux enveloppes PLI et PSLA sont similaires. Seuls certains paramètres (taille des enveloppes, part réservataire, marges et taux appliqués...) ont été adaptés.

Autre particularité cette année, la fin du plan de relance destiné aux opérateurs privés, qui avait contribué à maintenir un rythme de construction soutenu au cours des deux dernières années. Le PLS spécifique « Plan de relance » est désormais terminé. Le financement des opérations PLS à destination des opérateurs privés et des particuliers sera par conséquent imputé à l'enveloppe unique PLS, comme c'était déjà le cas avant 2009.

A noter enfin au regard de la programmation PLS 2011, une volonté des pouvoirs publics d'accompagner davantage le secteur médico-social et sanitaire.

Parmi les projets emblématiques du 1^{er} semestre 2011, il convient de signaler la mise en place du solde des financements du programme de cession du patrimoine d'Icade initié fin 2009 avec notamment l'opération de la Sa Hlm Domaxis à Bagneux et celle de la Sa Hlm Osica à Rosny-sous-Bois. Dans un autre registre le Crédit Foncier est également intervenu en financements libres auprès de bailleurs importants, dans le Nord de la France, dans l'Est et en Rhône-Alpes dans le cadre de leurs plans stratégiques de patrimoine et afin de les accompagner dans leur développement.

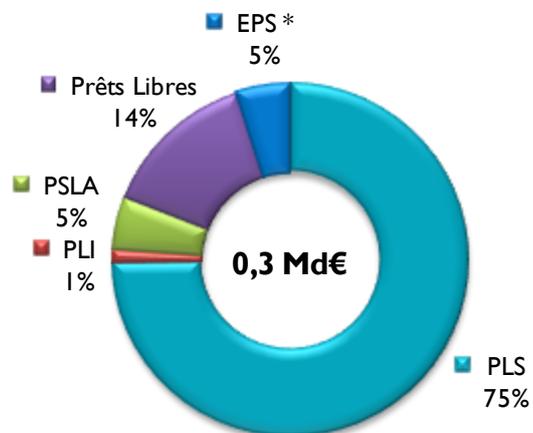


La production Immobilier social au 1^{er} semestre 2011

Après une année 2010 remarquable au cours de laquelle le Crédit foncier a su maintenir sa position de leader sur les financements réglementés intermédiaires et jouer pleinement son rôle de plateforme de distribution de crédits pour le compte du Groupe BPCE, l'activité sur le 1^{er} semestre 2011, a marqué le pas avec 262 millions d'euros de production nouvelle.

Le changement de mode de répartition des enveloppes de crédits réglementés (PLS – PLI et PSLA) qui avait conduit à la suspension pendant plusieurs semaines de l'instruction des demandes de prêts par les services de l'État et les délégataires des aides à la pierre, ainsi que la saisonnalité fortement marquée cette année de ce marché, ont contribué à retarder la mise en place des dossiers au cours de ce 1^{er} semestre.

Structure de la production au 1^{er} semestre 2011 Par typologie de crédit



Les perspectives 2011

Les perspectives de production de crédit pour le second semestre sont mieux orientées et laissent augurer une année 2011 encore soutenue.



LE SECTEUR PUBLIC TERRITORIAL

Le Crédit Foncier renforce son positionnement en soutien des réseaux du Groupe BPCE en termes d'apport de liquidités et en termes d'assistance technique.

L'environnement du marché du Secteur Public territorial

Durant le 1^{er} semestre 2011, les demandes d'emprunt des collectivités locales et institutionnels locaux se sont avérées stables en comparaison de l'année précédente. Du côté de l'offre, les établissements bancaires ont commencé à contraindre les volumes proposés au secteur. La demande de suivi des stratégies de taux mises en place et l'appétence pour les sécurisations de taux se maintient.

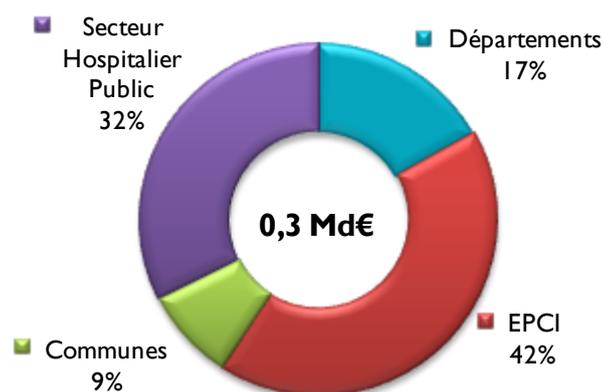
L'activité au 1^{er} semestre 2011 : une production nouvelle en progression sur un an, des opérations de gestion de dette à un niveau stabilisé

Le Secteur Public Territorial du Crédit Foncier a renforcé son rôle d'apport de liquidité en accompagnement des Caisses d'Épargne auprès des clients.

Les nouveaux crédits mis en force au 1^{er} semestre 2011 représentent 278 millions d'euros, soit trois fois plus que pour la même période 2010. A noter que l'offre de prêts à taux fixe destinée aux collectivités de taille modeste a connu un succès grandissant avec 30 opérations mises en force.

L'activité commerciale reste pour autant focalisée sur les services de gestion de dette. Ceux-ci ont représenté, en effet, un volume de 317 millions d'euros en baisse sensible par rapport à l'année dernière, mais avec une création de valeur stable à 7 millions d'euros. Cette activité s'inscrit dans la logique des exercices précédents, en proposant des stratégies de sécurisation des encours face aux anticipations de hausse des index variables et de la volatilité des index structurés.

Structure de la production au 1^{er} semestre 2011 Par typologie de clientèle



Les perspectives 2011

Les perspectives 2011 sont dans la continuité du 1^{er} semestre avec une production de nouveau crédits attendue en hausse et des marges renforcées dans un contexte de raréfaction de l'offre à cette clientèle par les autres établissements bancaires.

Les opérations de gestion de dette sont elles attendues en baisse sensible par rapport aux années précédentes en particulier à cause de la faible production de nouveaux crédits des années 2009 et 2010.



EN SOUTIEN DES POLITIQUES LOCALES, LA DIRECTION DE L'HABITAT POURSUIT SON ACTION DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES 200 PLUS GRANDES COLLECTIVITÉS NATIONALES

Avec la fin du dispositif Pass-Foncier[®] qui a permis au Crédit Foncier de prendre en 2010 une part de marché significative de plus de 50 %, et l'arrivée du nouveau prêt à taux zéro, le PTZ+, la direction de l'habitat a du déployer une présence soutenue vers les acteurs locaux.

Sa proximité en région, son écoute des priorités des élus et de leurs services, en matière de solutions financières en direction du logement, a permis d'ouvrir plus largement l'offre en produits et services.

De nouveaux enjeux

Dans un contexte renouvelé, la Direction est restée mobilisée sur l'accession sociale à la propriété travaillant sur de nouvelles solutions d'accompagnement des politiques Logement.

Plus largement, elle a fait appel à son expertise et aux savoirs faire du Crédit Foncier pour accompagner les grands enjeux des territoires, que ce soit en matière des logements à construire, d'habitat durable, de rénovation des patrimoines existants, de vieillissement de la population, ou de nouvelles infrastructures.

Une stratégie métier réaffirmée

Grâce à ce partenariat privilégié avec les collectivités locales la Direction Habitat contribue à positionner le Crédit Foncier comme le banquier de l'immobilier, tout en renforçant son image de spécialiste. Cette présence forte, se manifeste également aux cotés des réseaux professionnels, et de tous les autres acteurs en charge des politiques territoriales.

En 2011, deux nouvelles solutions sont venues renforcer cette offre :

Le prêt DUO qui permet à la collectivité de prendre en charge les intérêts d'un financement et de faire bénéficier les ménages d'un prêt complémentaire à taux zéro.

Le prêt Foncier PLUS, qui utilise la subvention de la collectivité pour alléger la charge mensuelle des nouveaux accédants.

Au-delà, c'est poursuivie l'accompagnement de la rénovation, des centres urbains, avec la mise aux normes des bâtiments, en habitat individuel ou en copropriété.

L'activité au cours du 1^{er} semestre 2011

La Direction de l'habitat a réalisé près de 340 réunions en hausse de 20 % par rapport à 2010, et ce en conservant une présence constante aux cotés des réseaux de commercialisation.

Parmi les principales avancées du semestre, elle est intervenue à la fois sur :

- **Le développement d'une offre exclusive sur l'accession**

Avec le Foncier Duo qui permet de mettre en œuvre une solution visible de la politique Habitat de la collectivité.

Avec le Foncier Plus qui sécurise à la fois les accédants, et permet de dégager une enveloppe financière complémentaire.

La ville de Bordeaux, celle de Clichy(92), La Communauté d'agglomération de Seine Essonne, le département des Pyrénées Atlantiques en autres ont adhéré très tôt à cette offre. Au total, ce sont plus de quinze conventions qui sont signées ou en cours de signatures.

Ces propositions sont souvent complétées par l'intervention conjointes d'opérateurs de marché publics ou privés.



- **L'accompagnement de la rénovation des parcs urbains**
Que ce soit avec des éco-prêts, des prêts travaux ou le financement des copropriétés, la participation à des chantiers locaux a permis d'engager des démarches conjointes, et de mettre en place des chartes locales comme pour l'agglomération de Morlaix ou de Grenoble.
- **Le renforcement de l'action Partenariale, et de Notoriété**
Plusieurs collectivités ayant intégré cette offre globale dans leur programme local de l'habitat, de nouvelles conventions ont pu être signées comme sur la communauté urbaine de Lyon, celle de Rennes Métropole, ou la communauté d'agglomération de Plaine Commune par exemple.
De la même manière, la Direction de l'Habitat a engagé aux côtés de la Direction Générale un programme de rencontres et d'échanges avec des décideurs locaux, élus des territoires, afin de mieux cerner avec eux les grands enjeux des collectivités et mettre en avant les réponses apportées par le Crédit Foncier.

Les perspectives : évolutions attendues sur le 2^{ème} semestre 2011

La Direction Habitat poursuivra son accompagnement des plus grandes collectivités locales autour de nouveaux partenariats construits sur une offre élargie en produits et services immobilier.

Dans ce prolongement, l'expertise qu'elle développe devrait conforter ses participations à des chantiers, ateliers ou groupes de réflexions locaux et nationaux sur le logement.

Enfin, son positionnement au sein de la Direction Grands Comptes du Crédit Foncier sera un atout pour la complémentarité de ses actions, autour de nouvelles compétences métiers, en lien avec les besoins des territoires.

OPÉRATEURS PUBLICS A L'INTERNATIONAL

LE SECTEUR PUBLIC INTERNATIONAL

Au 1^{er} semestre 2011, la crise de dettes souveraines a continué d'agiter le marché du financement du secteur public international. Les dégradations des notations financières de certains États européens (Grèce, Irlande, Espagne et Portugal notamment) se sont inscrites dans un contexte de défiance à l'égard de la dette souveraine, auparavant valeur « refuge » pour les investisseurs. Le ralentissement économique a notamment cristallisé les inquiétudes sur la capacité de certains emprunteurs publics européens à rembourser leur dette, la discipline budgétaire des États et des collectivités locales européennes étant en outre dans le collimateur des marchés.

Dans ce contexte de circonspection à l'égard de la dette publique, le Crédit Foncier a concentré son activité de financement du secteur public à l'international sur des signatures présentant un profil de risque satisfaisant les impératifs de sélectivité et de sécurité prônés par la politique des risques du Groupe, dans des conditions de marge permettant d'atteindre les objectifs de rentabilité assignés à l'activité.



OPÉRATEURS PRIVÉS EN FRANCE

L'environnement des marchés au 1^{er} semestre 2011

La Promotion immobilière

A fin mai 2011, on observe une augmentation de 13 % du nombre de logements autorisés comparativement au 5 premiers mois de l'année précédente, marquant le début d'une légère contraction du marché par rapport à l'évolution 2009-2010 qui était de +15 %⁹.

Le nombre de logements commencés quant à lui progresse de près de 28 % comparativement à 2010 où il avoisinait les 135 941 logements commencés sur la même période et 132 674 en 2009.

On observe donc un léger tassement de la reprise du lancement de nouveaux programmes de logements. Concernant les mises en chantier, elles ont fortement augmenté sur le 1^{er} semestre ; les promoteurs semblent déjà anticiper une baisse des ventes consécutives à l'augmentation des prix résultant, entre autre, de la mise en place des normes BBC et à la révision du dispositif Scellier 2011 désormais moins attractif.

Depuis, les promoteurs ont constaté une réduction des réservations « Scellier » et enregistrent un retrait de 24 % des ventes au 1^{er} trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2010¹⁰.

L'investissement en immobilier d'entreprise

Après une fin d'année 2010 exceptionnelle, avec plus de 5 milliards d'euros de transactions, les volumes du 1^{er} trimestre 2011 s'élèvent à moins de 2 milliards d'euros d'investissements¹¹.

Les acquéreurs restent prudents et analysent précisément la valeur des actifs proposés à la vente. Depuis 3 ans, les investisseurs continuent de se positionner sur les actifs les plus sécurisés ce qui a pour conséquence une raréfaction de ce type de biens.

Partenariats Public-Privé (PPP)

La maturation longue des dossiers PPP (15 mois en moyenne), et la faiblesse du nombre de projets initiés en 2009 et 2010 ont des répercussions sur l'activité en 2011. Le marché des PPP devrait connaître un recul significatif en 2011 avec des projets de taille moyenne principalement poussés par les collectivités répondant à des besoins d'équipements et infrastructures.

Le Crédit Foncier maintient sa position de leader sur le marché des PPP d'un montant inférieur à 150 millions d'euros et si le nombre de dossiers mis en place est restreint, les projets à l'étude sont nombreux et laissent présager un prochain exercice prometteur. En mars 2011, le Crédit Foncier a signé le financement d'un contrat comprenant la conception, la restructuration et l'entretien - maintenance de deux lycées en Lorraine pour un montant global de plus de 70 millions d'euros.

Les Entreprises

Au 1^{er} semestre 2011, les perspectives des entreprises semblent meilleures que l'année précédente. L'amélioration du climat des affaires devrait soutenir les investissements des entreprises. Pour mémoire, en 2010 les investissements immobiliers des entreprises ont progressé de 13,1 % pour atteindre 11,1 milliards d'euros dont 57 % financés en crédit bail immobilier¹².

Néanmoins, la reprise économique reste incertaine et fragile compte-tenu des incertitudes sur la situation très contrastée dans laquelle se trouvent les pays de l'Union Européenne.

Ce contexte associé à la prorogation des mesures fiscales propres au lease-back est favorable au marché du crédit bail immobilier qui devrait se maintenir au niveau de 2010.

⁹ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

¹⁰ FPI – Fédération des Promoteurs Immobiliers

¹¹ CBRE – CB Richard Ellis

¹² ASF – Association Française des Sociétés Financières



L'activité du Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2011

Le secteur Corporate privé a pu conserver la tendance de reprise observée tout au long de l'année 2010 ; comparativement au 1^{er} semestre 2010 on observe une hausse de la production en volume de plus de 20 % (hors IREF) passant donc de 722 millions d'euros à 868 millions d'euros.

Malgré des enveloppes budgétaires revues à la baisse et un volant d'affaires sur les différents marchés qui reste peu attractif pour les financeurs – investisseurs ; le Crédit Foncier a su développer sa production sur les marchés de la Production et des Investisseurs dont les effets pour ce dernier sont d'ores et déjà visible dès le démarrage du second semestre.

(en millions d'euros)

PRODUCTION SEMESTRIELLE FRANCE	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011	Variations 2011/2010
Promoteurs	361	547	+ 51,5 %
Investisseurs	255	245	-3,9 %
Partenariats Public-Privé (PPP)	103	75	- 27,2 %
Entreprises ⁽¹⁾	3	1	-66,7%
Total Opérateurs privés	722	868	+ 20,2 %

⁽¹⁾ Production de la filiale Locindus incluse. A la suite de la cession de la filiale Cicobail, le 1^{er} semestre 2010 a été retraité pro forma.

Promoteurs

La production Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2011 enregistre une hausse de 51,5 % comparativement à la même période 2010. L'arrivée du PTZ + a favorisé la commercialisation auprès des primo-accédants et a permis de soutenir le dynamisme de l'activité.

Le marché de la promotion reste toujours soutenu par le dispositif « Scellier », les investisseurs profitant de l'avantage fiscal qui risque d'être réduit en 2012.

Investisseurs

Après un 1^{er} semestre relativement atone, le 2^{ème} semestre annonce une forte reprise avec plus de 200 millions émis en juillet. Cependant le Crédit Foncier reste dans la même tendance d'évolution du marché et se positionne de plus en plus sur des opérations de taille importante en synergie avec Natixis.

Partenariats Public-Privé (PPP)

Au 1^{er} semestre 2011, le Crédit Foncier continue d'être très actif sur son positionnement de marché à savoir les projets inférieurs 150 millions d'euros.

La stratégie lancée en 2010 de développer une activité incluant les missions de conseil financier s'avère gagnante puisque le Crédit Foncier est aujourd'hui de plus en plus consulté sur des projets majeurs. A l'issue du 1^{er} semestre, le secteur des Partenariats Public-Privé commence à retrouver la tendance de l'activité des années avant crise ce qui laisse augurer un développement soutenu pour 2012, particulièrement sur des domaines extrêmement nouveaux : développement durable, crédit bail fiscal.

Entreprises

Suite à la cession de Cicobail en 2010, l'activité du secteur Entreprises est portée par Locindus une filiale du Crédit Foncier.

Pour 2011, l'essentiel de cette activité est recentré sur une offre de Crédit Bail Investisseur. Le Crédit Foncier complète ainsi son offre globale pour sa clientèle historique des investisseurs.



RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES

▪ **Promoteurs : Opération Cogedim Laennec Paris 7 Rive gauche**

Le Crédit Foncier a participé à un pool bancaire qui a consenti les financements nécessaires à la réalisation de l'opération « Paris 7 Rive Gauche », située rue de Sèvres et rue Vaneau à Paris 7ème, sur le site de l'ancien Hôpital Laennec. L'opération comprendra à son achèvement : 191 logements en accession, 80 logements sociaux, une résidence étudiante, une résidence pour personnes âgées, deux immeubles de bureaux. La participation du Crédit Foncier et de sa filiale SOCFIM représente 25% des concours, constitués de lignes de crédit et d'engagement par signature.

▪ **Investisseurs et Entreprises : Opération Cap de Seine**

Le Crédit Foncier et Natixis ont financé pour le compte d'un fonds d'investissement géré par TISHMAN SPEYER l'acquisition de l'immeuble *Cap de Seine* situé à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne, sur les bords de la Seine. Cet immeuble de 32 076 m² dont 29 469m² de bureaux est loué et occupé en quasi-totalité.

Les perspectives au second semestre 2011

Malgré un 1^{er} semestre qui renoue avec la croissance, on observe un ralentissement de l'évolution sur le second trimestre, avec des marchés en demi-teinte où les opérations de financement s'allongent considérablement, notamment de la part des acquéreurs.

Dans cet environnement économique peu stable, le Crédit Foncier continue son développement en s'appuyant sur sa stratégie d'optimisation des synergies groupes.

A souligner la particularité de la politique financière des PPP qui ne repose pas sur des mécanismes de transformation mais sur l'appel de fonds émanant de sa filiale la Compagnie de Financement Foncier (une société de crédit foncier) et de son modèle performant reconnu sur la place. Cette politique permet au Crédit Foncier d'aborder plus sereinement les impératifs de la réglementation Bale III sur les aspects refinancements.

OPÉRATEURS PRIVÉS A L'INTERNATIONAL

Au 1^{er} semestre 2011, IREF a réalisé 49 millions d'euros de financements conformes aux objectifs d'IREF qui concernent des opérations de place effectuées avec des partenaires historiques du Crédit Foncier et sécurisées par des actifs sous-jacents de haute qualité auprès d'acteurs institutionnels.



RÉCAPITULATIF

ACTIVITÉ RÉALISÉE AUPRÈS DES CORPORATES

1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011	Variations 2011-2010
-------------------------------	-------------------------------	----------------------

(en millions d'euros)

	2 579	1 736	-32,7 %
Production			
Opérateurs publics	1 682	819	-51,3 %
Secteur public territorial	84	278	x 3,3
Immobilier social	463	262	-43,4 %
Secteur public international	1 135	279	-75,4 %
Opérateurs privés (France et international) ⁽¹⁾	897	917	+ 2,2 %

⁽¹⁾ A la suite de la cession de Cicobail fin 2010, les chiffres du 1^{er} semestre 2010 ont été retraités pro forma

(en millions d'euros)

	31 déc. 2010	30 juin 2011	Variations 2011-2010
Encours fin de période ⁽²⁾	57 232	57 246	0,0 %
Opérateurs publics	48 489	48 549	+ 0,1 %
Secteur public territorial	16 466	16 428	-0,2 %
Immobilier social	7 036	7 383	+ 4,9 %
Secteur public international et Souverains ⁽³⁾	17 392	17 224	-1,0 %
Titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de Garanties d'États Step 1 – (≥ AA-)	7 595	7 514	-1,1 %
Opérateurs privés (France et international)	8 743	8 697	-0,5 %

⁽²⁾ Segmentation Bâloise

⁽³⁾ dont Souverain France : 1 498 millions d'euros au 31/12/ 2010 et 1 917 millions d'euros au 30/06/2011.



► CRÉDIT FONCIER IMMOBILIER (CFI)

Le 1^{er} semestre 2011 a été marqué par la création début janvier de CFI - CREDIT FONCIER IMMOBILIER regroupant les activités de services immobiliers du Crédit Foncier et d'Ad VALOREM. CFI s'est organisée au 1^{er} trimestre autour de deux pôles : un pôle dédié à la commercialisation et un pôle orienté sur les activités de conseil, d'audit et d'expertise ces deux pôles étant renforcés par une Direction des Études transverse.

COMMERCIALISATION

AD VALOREM PATRIMONIAL (ex Quatrinvest)

Après deux années 2009 et 2010 particulièrement fastes au cours desquelles les investisseurs ont été très sollicités, l'ensemble des acteurs du marché ont connu un tassement significatif de leur activité.

Cette baisse d'activité est la combinaison de plusieurs phénomènes : un nombre d'investisseurs plus restreint sur ce segment, un dispositif fiscal raboté (même si celui ci reste encore avantageux), une purge des stocks avec le report du Scellier 2010 au 1^{er} trimestre 2011, un faible niveau de dépôt de permis de construire des promoteurs au cours du 1^{er} trimestre de l'année, et enfin une réorganisation du partenaire principal Allianz Afc jusqu'en mai.

Cette activité ayant une forte saisonnalité le second semestre devrait permettre de rééquilibrer l'activité.

AD VALOREM GESTION LOCATION

Cette activité a été apportée par Ad VALOREM lors de la constitution de CFI. Elle est en phase avec ses objectifs du 1^{er} semestre, malgré un petit retard au niveau de l'activité location, retard qui devrait être rattrapé au cours du 3^{ème} trimestre en raison de la saisonnalité de cette activité.

Par ailleurs le service gestion a décroché de nouveaux mandats significatifs lors du 1^{er} semestre (une foncière privée, Ciloger, etc.) lui permettant de renforcer son activité et surtout d'avoir de belles perspectives pour l'année 2012.

AD VALOREM INVESTISSEMENT

Le marché de l'investissement peine à décoller depuis deux ans au delà des 12 milliards d'euros, et cela malgré un afflux de liquidités toujours important. Plusieurs raisons : une incertitude économique importante depuis la fin du 2^{ème} trimestre, une remontée des taux significative, une prime de risque et de liquidité immobilière pas toujours en corrélation avec l'OAT, un marché de seconde main qui a du mal à trouver l'équilibre entre vendeur et acquéreur face aux enjeux du Grenelle de l'environnement.

Dans ce contexte le département investissement est au 1^{er} semestre à peu près en phase avec son business plan, mais risque de subir lors du 2^{ème} semestre les répercussions du stress des marchés financiers européens qui pourrait entraîner le retrait de dossiers de la part des mandants en attendant des jours meilleurs.



AD VALOREM VENTE PAR LOT

Ce département a démarré l'année avec un faible niveau de stock en prolongement d'une année 2010 très dynamique et d'un report de lancement de programmes de la part des mandants sur la fin du 2^{ème} trimestre. Néanmoins et malgré un décalage sur le chiffre d'affaires au 1^{er} semestre, celui-ci aura été plus qu'exceptionnel par le nombre de programmes gagnés par ce département. Ainsi au cours de juin et début de juillet plus de dix nouvelles opérations tant en Île-de-France qu'à Marseille et Lyon ont été lancées, renforçant ainsi la position de leader d'Ad Valorem sur l'IdF mais également sur Marseille pour la première fois.

De plus, la synergie avec la Direction Corporates du Crédit Foncier a permis de gagner une opération très significative sur Lyon portant sur 500 logements dont la commercialisation devrait être lancée en septembre pour le compte de The Carlyle Group.

Ainsi le second semestre débutera avec un stock d'honoraires exceptionnel de 10 millions d'euros, laissant entrevoir de belles perspectives et surtout une visibilité de l'activité pour les prochains 18 mois, dans un marché de l'ancien toujours aussi dynamique.

EXPERTISE ET ÉVALUATIONS FINANCIÈRES

Au cours du 1^{er} semestre 2011, CFI et ses filiales Crédit Foncier Expertise et Serexim ont réalisé 17 600 missions dont 11 400 missions externes pour un chiffre d'affaires de 10,9 millions d'euros.

Celui-ci reflète une évolution différenciée :

- les dossiers de Prêts Viagers Hypothécaires (PVH) dont le volume est en deçà des attentes malgré une remontée au 2^{ème} trimestre,
- les dossiers d'ouverture de crédit hypothécaire (produit lancé par le Crédit Foncier fin 2010) pour lesquels les premiers résultats sont satisfaisants,
- les prestations associées aux demandes de crédit émanant des professionnels qui sont en augmentation notoire.

Le segment des prestations externes se caractérise par :

- le développement de la clientèle externe de Crédit Foncier Expertise sur le marché des investisseurs tels que Foncière Multipierre et Proudreed, Foncière Atland,
- les prestations aux utilisateurs tels Poste Immo et la SNCF qui s'améliorent.

Ceci dans un contexte, en ce 1^{er} semestre 2011, marqué par une forte concurrence sur le niveau des honoraires et une très forte contraction des volumes d'investissements, en particulier en immobilier tertiaire, qui n'a pas été compensée en immobilier d'habitation où les volumes de transactions ont tendance à baisser malgré des hausses de prix moyennes sur certains marchés résidentiels.

S'agissant des ventes en Scellier, après une très bonne année 2010, le 1^{er} semestre 2011 marque le pas dans l'attente de la reconstitution des stocks.

L'exercice 2011 devrait toutefois se traduire par une consolidation voire une légère progression de l'activité expertises et évaluations du Pôle Expertise.



CONSEIL ET AUDIT IMMOBILIER

L'activité de conseil et d'audit en immobilier s'est développée au cours du 1^{er} semestre 2011, marquée notamment par le gain de missions significatives de valorisation d'actifs et de définition de stratégie patrimoniale, à la fois pour le secteur public (Université d'Angers, Centre hospitalier des Sables d'Olonne, Centre hospitalier de Carcassonne, SOVAFIM...) ou pour le secteur privé (Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente...).

Les prestations classiques d'audit technique, couplée à une valorisation immobilière, portées par la société FONTEC (filiale commune de Crédit Foncier Expertise et de SOCOTEC), ont rencontré moins de succès, en raison d'un attentisme marqué de la part des investisseurs et des utilisateurs, à la fois en raison de la contraction des volumes d'investissement en immobilier tertiaire déjà mentionné plus haut, mais également des incertitudes croissantes liées à la crise des dettes souveraines.

Par ailleurs, les obligations découlant des lois Grenelle I et II, notamment en matière d'amélioration de la performance énergétique du parc existant, amènent un nombre croissant de propriétaires (investisseurs comme utilisateurs) à avoir besoin de conseils en la matière. A cette fin, une nouvelle offre a été lancée en juin 2011, baptisée « Delta Green ». Elle vise à proposer à ces propriétaires un audit environnemental, technique et juridique d'un immeuble ou d'un patrimoine, puis de confronter ces éléments aux contextes de marché locaux pour élaborer des scénarii d'actions et leurs impacts sur la valorisation des actifs concernés. La commercialisation de cette nouvelle prestation, qui débutera en septembre 2011, apparaît prometteuse.

Au total, l'année 2011 devrait enregistrer une progression significative de l'activité de conseil et d'audit par rapport 2010.

ETUDES ET OBSERVATOIRE IMMOBILIER

L'activité « Études et Observatoire immobilier » a pour objet de renforcer l'image de spécialiste et d'accroître la notoriété du Crédit Foncier comme de CFI.

Cette activité est ainsi déclinée :

- activités d'analyse stratégique des marchés immobiliers nationaux / locaux et du financement de l'immobilier,
- matérialisation par les éditions régulières du site « *marche-immo.com* », de la revue l'Observateur de l'immobilier, d'indicateurs quant aux volumes et tendances en matière de prêts à l'habitat,...

Elle a également un caractère opérationnel et s'intègre pleinement dans la politique de maîtrise des risques immobiliers du Crédit Foncier. A ce titre, elle élabore :

- aide à la définition de la politique de provisionnement (indices et indicateurs avec la Direction des risques),
- gestion des bases de données immobilières (plusieurs millions d'informations statistiques), à la disposition principalement des personnels de CFI.

L'activité de la direction des études au 1^{er} semestre 2011

Actif tant auprès de la clientèle des particuliers que des opérateurs publics et privés, le Crédit Foncier dispose d'une centaine d'experts et évaluateurs en estimations immobilières présents sur toute la France, dont les travaux d'analyse sont fédérés par les Études. Cette spécificité, due à son leadership dans le financement hypothécaire, lui permet d'avoir une vision à la fois fine, par une présence au plus près des territoires, et complète des marchés immobiliers français, par la nature des biens et transactions étudiés.

Au 1^{er} semestre 2011, les différentes éditions et publications des vecteurs de communication synthétisant les analyses des marchés de l'immobilier comme des prêts à l'habitat précitées ont été effectuées.

La 2^{ème} année d'un partenariat de 3 ans avec l'Université de Paris Dauphine a permis au Crédit Foncier de continuer à établir des indices et baromètres sociologiques nouveaux en matière de mesure de pouvoir d'achat comme d'attractivité des territoires, porteurs de notoriété pour l'Entreprise.

Le Crédit Foncier a lancé une nouvelle version du site *marche-immo.com* éditée trimestriellement, enrichie et dorénavant accessible directement pour le résidentiel. Ce site comprend 40 000 données immobilières actualisées tous les trimestres.



► INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

L'activité Défense des Créances du Crédit Foncier s'est renforcée sur le début d'année 2011, avec un nombre d'appropriations de logements individuels issus du traitement contentieux du financement des Particuliers qui est en progression par rapport à celui du 1^{er} semestre 2010.

S'agissant de l'immobilier tertiaire et en l'absence de reprise significative du marché de l'investissement, une vigilance accrue reste portée sur les encours des professionnels de l'immobilier. Ce secteur continue de faire l'objet d'un suivi spécifique transverse impliquant l'intervention de différents métiers du Crédit Foncier dont celui de l'immobilier opérationnel où se pilote par ailleurs le processus de vente de quelques actifs issus du crédit-bail immobilier.

Dans un contexte financier et immobilier non encore stabilisé, le plan de cession d'actifs se poursuit conformément aux prévisions.

En matière d'investissement, SIPARI (filiale à 100 % du Crédit Foncier) poursuit le développement du partenariat « Propria » qui vise à proposer une offre de logements adaptée à une clientèle de primo-accédants. Deux nouveaux projets, à la Seyne sur Mer (83) et Limeil Brevannes (94), ont ainsi été validés depuis le début de l'année. Dans le même temps, SIPARI a investi dans de l'immobilier commercial au travers d'un OPCI et d'une SIIC. La participation dans la société qui détenait l'immeuble « Cœur Méditerranée » a par ailleurs été cédée.

Enfin, en accompagnement de son activité de financement PPP, le Crédit Foncier, via sa filiale Sipari Vélizy, continue de gérer les opérations en cours.



▶ OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Contexte de marché

Le 1^{er} semestre de l'année 2011 a été placé sous le thème de la contagion de la crise de la dette en Grèce, en Irlande et au Portugal à d'autres pays de la zone Euro. Les dettes souveraines espagnole et italienne ont ainsi connu une nette hausse de leur taux de rendement. Dans ces conditions, l'accès à la liquidité et le maintien des conditions de refinancement à des niveaux de spreads acceptables ont été les principales contraintes chez les grands émetteurs internationaux.

Revue des opérations

Dans cet environnement de marché contraint, le groupe Crédit Foncier a collecté au 30 juin 2011 près de 8 milliards d'euros de ressources long terme sur les marchés de capitaux dont 6,3 milliards d'euros d'obligations foncières via la Compagnie de Financement Foncier.

La Compagnie de Financement Foncier (SCF) a lancé 2 nouvelles émissions benchmark en euro sur à 5 ans et 10 ans chacune avec un nominal de 1 milliard d'euros. La SCF a ainsi prouvé une nouvelle fois sa capacité à accéder à l'ensemble de la courbe euro, notamment sur les maturités longues, bien que les taux y soient toujours exceptionnellement bas.

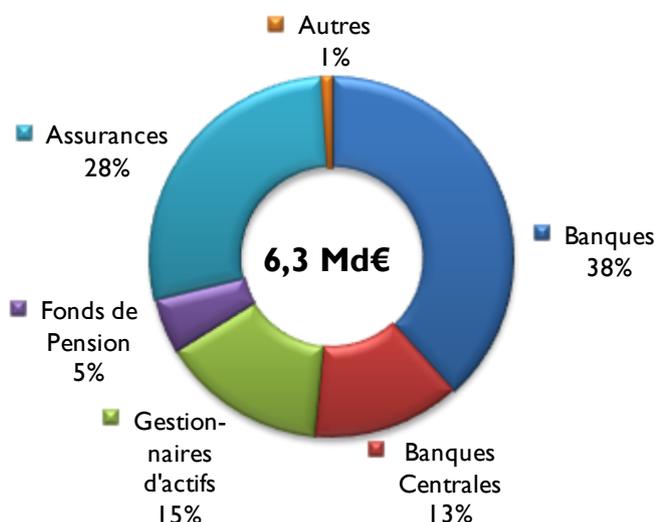
En USD, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi avec succès la construction de sa courbe benchmark en émettant une ligne 144A/RegS à taux fixe d'1,5 milliard de dollars à 3 ans. La SCF compte désormais 4 lignes benchmark à taux fixe au format 144A/RegS totalisant un nominal de 6 milliards de dollars.

En parallèle, l'activité Placements Privés a fait preuve de dynamisme et de flexibilité en étant en recherche permanente de nouvelles opportunités. Le volume d'émissions d'1,7 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2011 se caractérise par la demande constante des investisseurs allemands pour le format RCB. Celui-ci totalise plus de 650 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

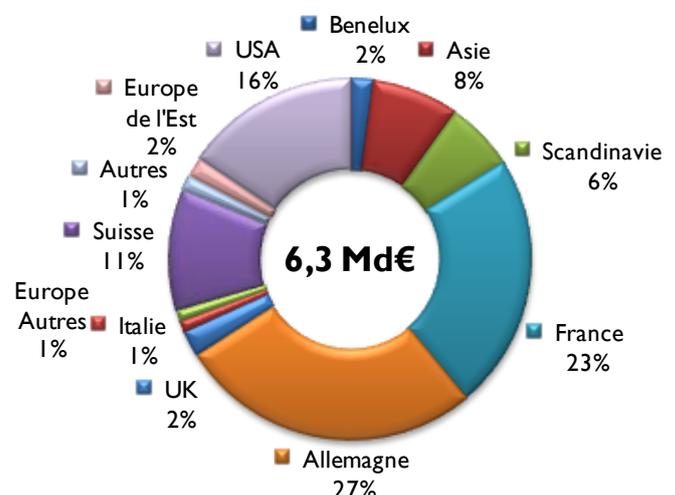
La diversification de la base d'investisseurs à travers les émissions en devises a également été à l'honneur puisque que la Compagnie de Financement Foncier a émis en 5 devises : EUR, USD, CHF, NOK et CAD. La base d'investisseurs s'enrichit cette année de fonds de pension norvégiens (en devise NOK) – nouvelle source de diversification.

Structure des émissions d'obligations foncières au 1^{er} semestre 2011

Par type d'investisseur



Par zone géographique





LES RELATIONS CLIENTÈLE

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Le Chantier Stratégique « Processus, Qualité et Contrôles » a servi de cadre à la poursuite des démarches de pilotage de la performance et d'amélioration de la satisfaction clients, et au lancement de nouveaux projets d'envergure.

Création d'un Service Écoute Clients

Le 1^{er} semestre a vu la finalisation du chantier d'analyse et de refonte du processus de traitement des réclamations clients entamé en 2010, qui a abouti à la décision de créer un Service Écoute Clients d'ici la fin de l'année 2011.

Rattaché à la Direction qualité, ce service aura pour missions de recevoir l'ensemble des insatisfactions des clients et partenaires, de solliciter les métiers concernés afin d'apporter les réponses les plus justes et enfin de répondre aux réclamants. La création d'un service centralisé offrira l'opportunité supplémentaire d'analyser plus finement les demandes récurrentes et d'élaborer des actions d'amélioration avec les métiers.

Lancement d'un projet d'amélioration de la documentation clients

L'objectif de ce projet est d'améliorer et d'homogénéiser la qualité de tous les documents écrits (e-mails, courriers automatiques, courriers manuels) envoyés aux clients et partenaires tout au long de leur parcours avec le Crédit Foncier. Il couvre les volets graphiques, rédactionnels ainsi que le contenu.

Une ambition du projet est aussi de moderniser l'ensemble de la relation du Crédit Foncier avec ses clients en déployant de nouveaux outils (sms, e-mails,...) ou de nouveaux modes de communication en phase avec leurs attentes.

Animation de la démarche de mise en qualité des données

La mise en place d'un outil d'évaluation des données et l'animation de la démarche auprès des métiers a permis ces six derniers mois d'identifier et de corriger plus de 35 000 anomalies sur des données clients. En 2011, ce sont 39 données prioritaires concernant les clients, les engagements ou les garanties de tous les métiers qui sont mises sous surveillance continue.

Pragmatique, la démarche apporte également une aide aux métiers dans leur activité quotidienne, par exemple la quasi-disparition des adresses mal renseignées dans les bases informatiques grâce à un outil d'aide à la saisie.



LA QUALITÉ DE LA RELATION AVEC LES CLIENTS PARTICULIERS

Dans un contexte persistant de forte activité (remboursements anticipés, renégociations et recouvrement), le Crédit Foncier poursuit en 2011 sa démarche d'optimisation de la qualité de service client et l'étend au processus de mise en place des crédits.

La mise en œuvre d'un traitement préventif des difficultés de paiement en 2010 produit ses premiers effets et contribue positivement à l'accompagnement personnalisé des clients.

L'Espace Client Internet créé fin 2008 poursuit son essor. 26 % des clients y sont inscrits et utilisent les services proposés.

La certification ISO 9001 – 2008, obtenue fin 2009 par le processus accueil et qualification, a été étendue en 2010 aux processus d'après vente. Cette démarche garantit ainsi aux clients et partenaires du Crédit Foncier un bon niveau de qualité de traitement de leurs demandes.

Le processus de mise en place des crédits s'engage également sur une démarche d'amélioration de la qualité de traitement et ambitionne l'obtention d'un certificat ISO 9001 – 2008 à l'horizon 2012.

LA QUALITÉ DE LA RELATION AVEC LES CLIENTS CORPORATES

La relation avec les clients corporates nécessite plus que jamais en 2011 réactivité et spécificité. Évolution du contexte économique en général, des marchés immobiliers en particulier et adaptation par les clients de leur stratégie et évolutions réglementaires, sont autant de facteurs conduisant à accentuer la personnalisation de la relation. Ainsi, la banque est à même d'apporter aux clients la bonne réponse au bon moment, avec la matérialisation de l'engagement pris dans les délais et les formes convenues.

Cet objectif de qualité de la relation client a été décliné auprès des différentes clientèles, publiques et privées, quel que soit leur domaine d'activités, promotion immobilière, immobilier social, investissement public, immobilier d'entreprise, en mettant à leur disposition la connaissance du Crédit Foncier sur les marchés immobiliers et sa maîtrise des différents types de financement.

En 2011, le Crédit Foncier a poursuivi l'adaptation de ses organisations et process dans des objectifs d'efficacité, de sécurité et de conformité, tout en veillant à préserver la relation client. Ces évolutions qui s'inscrivent dans la démarche globale engagée par le Crédit Foncier concernent l'ensemble de la chaîne de valeur, relation commerciale, engagement, gestion, recouvrement.



L'ANALYSE DES RÉSULTATS

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le résultat net part du groupe du 1^{er} semestre 2011 s'établit à 41 millions d'euros.

Les principaux indicateurs financiers consolidés du Crédit Foncier au 30 juin 2011 sont les suivants :

- **Production** : 5,3 milliards d'euros
- **Encours** (fin de période) : 116,5 milliards d'euros
- **Produit Net Bancaire** : 464 millions d'euros
- **Résultat Net** (part du groupe) : 41 millions d'euros
- **Total Bilan** : 139,3 milliards d'euros
- **Capitaux propres** (part du groupe) : 2,5 milliards d'euros
- **Ratio européen de solvabilité global** : 8,1 % dont Tier One : 7,2 %

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011	Variations 2011-2010
Produit Net Bancaire (PNB)	504	464	-7,9 %
Frais de gestion	-289	-312	8,0 %
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	215	152	-29,3 %
Coût du risque	-62	-101	62,9 %
Résultats Sociétés mises en équivalence et autres actifs	1	6	n.s.
Résultat avant impôt (RAI)	154	57	-63,0 %
Impôt sur les bénéficiaires	-46	-16	-65,2 %
Intérêts minoritaires	-6	-	n.s.
Résultat net - part du groupe	102	41	-59,8 %
<i>Coefficient d'exploitation¹³</i>	57,3 %	67,2 %	+ 9,9 pts

Périmètre : Fin 2010, le Crédit Foncier de France a réalisé deux cessions :

- La cession au Crédit Mutuel Arkéa de sa participation détenue au capital du Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine (CFCAL),
- La cession de Cicobail à Natixis (opération réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2010-2013 du Groupe BPCE).

Cet effet périmètre explique notamment la baisse de revenus en 2011.

Le produit net bancaire s'élève à 464 millions d'euros, en baisse par rapport à 2010 qui intégrait les contributions de CFCAL et de Cicobail (38 millions d'euros en 2010). Les commissions restent à un niveau élevé grâce notamment à une bonne performance de l'assurance.

Les frais de gestion s'établissent à 312 millions d'euros, notamment impactés par la mise en œuvre des projets de développement et par la mise en place des nouvelles taxes ACP et systémique.

Le coût du risque s'établit à - 43 millions d'euros hors risque spécifique souverain, en baisse sensible par rapport à 2010. En complément une charge sur le risque souverain a été enregistrée à hauteur de -58 millions d'euros (charge nette des dépréciations constituées au titre des restructurations de la dette publique grecque suite à l'accord européen de fin juillet 2011).

Le résultat net publiable du 1^{er} semestre 2011 s'établit à 41 millions d'euros.

¹³ Coefficient d'exploitation = Frais de gestion/PNB

**LE BILAN SYNTHÉTIQUE CONSOLIDÉ**

(en millions d'euros)

ACTIF	31/12/10	30/06/11	PASSIF	31/12/10	30/06/11
Caisse, banques centrales	6	10	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 167	5 744
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 707	3 517	Instruments dérivés de couverture	6 975	6 029
Instruments dérivés de couverture	7 774	6 258	Dettes envers les établissements de crédit	15 978	15 043
Actifs financiers disponibles à la vente	3 232	5 075	Dettes envers la clientèle	308	364
Prêts et créances sur les établissements de crédits	7 793	8 299	Dettes représentées par un titre	103 884	103 365
Prêts et créances sur la clientèle	111 444	108 905	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	180	162
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 128	1 386	Passifs d'impôts courants	110	9
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	989	949	Passifs d'impôts différés	178	153
Actifs d'impôts courants	464	2	Comptes de régularisation et passifs divers	5 069	4 726
Actifs d'impôts différés	401	440	Provisions	220	209
Comptes de régularisation et actifs divers	4 314	4 101	Dettes subordonnées	820	828
Parts dans les entreprises mises en équivalence	50	51	Capitaux propres part du groupe	2 600	2 541
Immeubles de placement	51	50	dont Résultat de l'exercice	253	41
Immobilisations corporelles	147	141	Intérêts minoritaires	100	99
Immobilisations incorporelles	39	38	TOTAL	142 589	139 272
Écarts d'acquisition	50	50			
TOTAL	142 589	139 272			

Le **total du bilan** consolidé IFRS au 30 juin 2011 s'établit à 139,3 milliards d'euros soit une baisse de 2,3 % par rapport à celui du 31 décembre 2010.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** augmentent de 1,8 milliard d'euros soit 57 %, suite à l'acquisition d'obligations et autres titres à revenus fixes.

Les **prêts et créances sur établissements de crédit** augmentent de 0,5 milliard d'euros soit 6 %, les comptes à termes augmentant de 1 milliard d'euros et les créances titrisées baissant de 0,5 milliard d'euros.

Les **prêts et créances sur la clientèle** baissent de 2,5 milliard d'euros soit 2,3 %. La baisse provient essentiellement des encours de crédit de trésorerie (1 milliard), des crédits à l'équipement (0,8 milliard) et des créances titrisées (0,9 milliard).

Les **dettes envers les établissements de crédit** atteignent 15 milliards d'euros et sont en baisse de 0,9 milliards, soit 5,9 % par rapport à 2010, en raison essentiellement de la baisse des comptes d'emprunts à terme pour 0,7 milliard d'euros.

Les **capitaux propres part du groupe** s'élèvent à 2 541 millions d'euros contre 2 600 millions au 31 décembre 2010 suite notamment à la distribution de dividendes pour 75 millions d'euros, à l'intégration du résultat du semestre pour 41 millions d'euros et à la constatation de pertes latentes pour 25 millions d'euros.

PERSPECTIVES

Le Crédit Foncier n'a pas connaissance de détérioration affectant les perspectives du Groupe depuis la date des états financiers semestriels.



GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

INTRODUCTION - RISQUES GÉNÉRAUX DU GROUPE CRÉDIT FONCIER....	43
1 - ORGANISATION GÉNÉRALE & MÉTHODOLOGIE	43
1.1 - Missions dévolues aux filières Risques, Conformité et Contrôles permanents	43
1.2 - Organisation des filières Risques, Conformité et Contrôles permanents	44
1.3 - Système d'information et mise en qualité des données du groupe Crédit Foncier.....	44
1.4 - État des lieux des procédures et des méthodes pour la gestion des risques.....	45
2 - CHAMP D'APPLICATION	46
2.1 - Périmètre de consolidation comptable et périmètre de consolidation prudentiel (bâlois)	46
2.2 - Champ d'application au sein du Crédit Foncier	46
3 - ADÉQUATION DU CAPITAL INTERNE ET EXIGENCES DE FONDOS PROPRES	46
3.1 - Gestion du capital	46
3.2 - Composition des fonds propres prudentiels.....	46
3.3 - Exigences en fonds propres.....	48
3.4 - Ratios de solvabilité	50
4 - LES EXPOSITIONS EN RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE	51
4.1 - Analyse globale des engagements	51
4.2 - Engagements par portefeuille de clientèle.....	60
5 - TECHNIQUES DE REDUCTION DES RISQUES	72
5.1 - Valorisation et gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles.....	72
5.2 - Principaux fournisseurs de protection	72
5.3 - Effet des techniques de réduction du risque de crédit.....	74
5.4 - Compensation des éléments de bilan et hors-bilan.....	76
6 - TITRISATIONS.....	77
6.1 - Objectifs poursuivis, activité et degré d'implication	77
6.2 - Approches et évaluations externes de crédit	78
6.3 - Expositions du groupe Crédit Foncier sur les opérations de titrisations	78
7 - REPORTING FSF (G7).....	88
7.1 - cdo, expositions "monolines" et autres garants	88
7.2 - Expositions CMBS (Commercial mortgage-backed securities)	90
7.3 - Autres expositions subprime et Alt-A (RMBS, prêts, etc)	93
7.4 - Véhicules <i>ad hoc</i>	94
7.5 - Opérations de dettes à effet de levier ou LBO	95
7.6 - Autres expositions sensibles (Lehman Brothers, AIG)	97
7.7 - Glossaire de titrisation	97



8 - LES RISQUES DE MARCHÉ	98
8.1 - Exigences en fonds propres pour le risque de marché.....	98
8.2 - Cas spécifique du portefeuille de négociation.....	98
9 - LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN.....	100
Introduction.....	100
9.1 - Organisation du suivi des risques ALM.....	100
9.2 - Méthodologie d'évaluation des risques de liquidité, de taux et de change.....	100
9.3 - Suivi du risque de liquidité.....	100
9.4 - Suivi du risque de taux.....	102
9.5 - Suivi du risque de change.....	104
10 - LE RISQUE ACTIONS	105
10.1 - Dispositifs et processus d'investissement.....	105
10.2 - Objectifs poursuivis.....	105
10.3 - Techniques comptables et méthode de valorisation	106
10.4 - Exposition de l'entité.....	106
11 - LES RISQUES OPERATIONNELS.....	107
12 - LE RISQUE D'INTERMEDIATION	108
12.1 - Activité pour compte de tiers.....	108
12.2 - Activité pour compte propre (*).....	108
13 - LE RISQUE DE REGLEMENT.....	108
14 - LE RISQUE DE NON-CONFORMITE	108
15 - AUTRES RISQUES	109
15.1 - Les assurances	109
15.2 - Les activités externalisées	111
15.3 - Le risque informatique	111
15.4 - Organisation de la continuité d'activité (PCA).....	111
15.5 - Les risques juridiques	111
15.6 - Caisse de retraite du Crédit Foncier pour les salariés entrés avant le 1 ^{er} mars 2000.....	112
15.7 - Processus décisionnel mis en œuvre pour définir la politique de rémunération	112



INTRODUCTION

RISQUES GÉNÉRAUX DU GROUPE CRÉDIT FONCIER

Le Crédit Foncier est potentiellement exposé à trois types de risques généraux :

- les risques de crédit et de contrepartie : partie 4 ;
- les risques structurels de bilan (risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change) : partie 9 ;
- et les risques opérationnels : partie 11.

En revanche le Crédit Foncier n'exerce pas d'activité pour compte propre et ne supporte donc pas directement de risque de marché sur ses opérations courantes hors ALM : partie 8 - risques de marché.

Les autres risques concernés par les métiers du groupe Crédit Foncier sont les suivants :

- le risque d'intermédiation : partie 12 ;
- les risques de règlement et de règlement-livraison : partie 13 ;
- le risque de non-conformité : partie 14 ;
- les autres risques (assurances, informatique, juridiques....) : partie 15.

I - ORGANISATION GÉNÉRALE & MÉTHODOLOGIE

I.1 - MISSIONS DÉVOLUES AUX FILIÈRES RISQUES, CONFORMITÉ ET CONTRÔLES PERMANENTS

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 154 à 155).



I.2 - ORGANISATION DES FILIÈRES RISQUES, CONFORMITÉ ET CONTRÔLES PERMANENTS

Le Pôle « Risques et Conformité » du Crédit Foncier s'insère dans le dispositif Risques du Groupe BPCE : se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 155).

I.2.1 - LA DIRECTION DE LA CONFORMITÉ DU CRÉDIT FONCIER

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 158).

I.2.2 - COORDINATION DES CONTRÔLES PERMANENTS DU CRÉDIT FONCIER

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 158).

I.3 - SYSTÈME D'INFORMATION ET MISE EN QUALITÉ DES DONNÉES DU GROUPE CRÉDIT FONCIER

I.3.1 - COHÉRENCE COMPTABLE DES DONNÉES RISQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme Bâle II, les établissements du Groupe BPCE doivent s'assurer que toutes les informations transmises aux systèmes de production réglementaire Groupe font l'objet d'un traitement de cohérence comptable au moins trimestriel.

Les évolutions, déjà entamées en 2010, se sont poursuivies au cours du 1^{er} semestre 2011, dans le cadre des chantiers stratégiques Crédit Foncier (Bâle II, S.I. décisionnel...).

I.3.2 - FONCTIONNEMENT EN ENVIRONNEMENT BÂLE II ET QUALITÉ DE DONNÉES

L'année 2010 a été marquée par une mise à niveau du dispositif Bâle II sur les Particuliers en lien avec les nouvelles normes Groupe (définition du défaut et des échelles de notation). Cela s'est traduit par des travaux statistiques complémentaires et la mise en cohérence des systèmes de gestion de défaut bâlois et douteux comptable. Le Crédit Foncier doit finaliser complètement son dispositif (mise au point d'un nouveau système de notation) d'ici fin 2011 pour une homologation courant 2012.

Pour les autres classes d'actif, du fait de l'importance de son portefeuille notamment sur le Secteur Public et les Professionnels de l'immobilier, le Crédit Foncier a été intégré au projet piloté par le Groupe BPCE.



I.4 - ÉTAT DES LIEUX DES PROCÉDURES ET DES MÉTHODES POUR LA GESTION DES RISQUES

Pour tous les éléments concernant le dispositif de maîtrise des risques, se reporter au Document de référence 2010 (p. 159).

Au cours du 1^{er} semestre 2011, la politique des risques a été actualisée :

- la nouvelle activité de crédit travaux a été intégrée, avec des règles d'octroi spécifiques ;
- l'activité d'achat de RMBS a été gelée, et une très forte sélectivité a été requise sur l'activité des prêts Corporate à l'international ;
- les critères d'investissement en capital ont été revus.

I.4.1 - DISPOSITIF DE DÉLÉGATIONS ET ENCADREMENT DES RISQUES

Méthode de fixation des limites

Trois niveaux de limites sont en vigueur : limites pays, limites sectorielles et limites individuelles.

Les limites Pays et limites par activité

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 160).

Les limites individuelles

Dans le cadre du chantier mené avec le Groupe BPCE, des limites Groupes ont été définies sur certains grands Corporate, ainsi que sur les grandes foncières. Sur les banques, BPCE a défini un plafond interne, l'exposition sur une banque ne devant pas dépasser 15 % des fonds propres.

Les travaux de définition des limites individuelles se poursuivent sur les grands promoteurs et le secteur public territorial, avec un objectif fin 2011.

I.4.2 - DISPOSITIF D'APPRÉCIATION DE LA SOLVABILITÉ À L'OCTROI (2ÈME SOCLE)

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 161-162)

I.4.3 - SURVEILLANCE DES RISQUES (3ÈME SOCLE)

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 162-164).

Dispositif spécifique pour le Secteur Public France

Dans le cadre du suivi des produits structurés vendus à la clientèle des Opérateurs Publics, en liaison avec le Groupe BPCE, signataire de la charte GISSLER, le groupe Crédit Foncier a mis en place un suivi rapproché de ces opérations lui permettant d'anticiper les évolutions de marché sur ces transactions avec la clientèle en septembre 2008. Ce dispositif a encore été renforcé au cours du 1^{er} semestre 2011.

I.4.4 - PILOTAGE DES RISQUES (4ÈME SOCLE)

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 164).



2 - CHAMP D'APPLICATION

2.1 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION COMPTABLE ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION PRUDENTIEL (BÂLOIS)

Le champ d'application du périmètre prudentiel tel qu'il est défini dans l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres est identique à celui du périmètre de consolidation comptable (cf. la note 8 des comptes consolidés du Crédit Foncier).

2.2 - CHAMP D'APPLICATION AU SEIN DU CRÉDIT FONCIER

Les établissements de crédit dont la surveillance individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe, conformément aux dispositions des articles 4.1 et 4.2 du règlement CRBF n°2000-03 sont identifiés dans le périmètre de consolidation statutaire (cf. la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés du Crédit Foncier).

3 - ADÉQUATION DU CAPITAL INTERNE ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

3.1 - GESTION DU CAPITAL

La gestion des fonds propres du groupe Crédit Foncier est assurée par la Direction générale afin d'une part, de respecter les ratios réglementaires et d'autre part, d'en optimiser l'allocation et la rentabilité pour les activités du Groupe. Le comité "fonds propres" se réunit sur une fréquence trimestrielle, afin de contribuer au pilotage efficace des fonds propres.

Durant le 1^{er} semestre 2011 et en lien avec BPCE, Le Crédit Foncier a participé aux travaux des stress tests européens (EBA) sur son périmètre. Les résultats de ces stress tests ont été consolidés au sein du Groupe BPCE.

3.2 - COMPOSITION DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au Règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière du 23 février 1990 modifié.

Ils se composent essentiellement de fonds propres de base (capital et réserves) prudentiels, la part des fonds propres « hybrides » reste limitée.



(en millions d'euros)

TABLEAU DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS		31/12/2010	30/06/2011
FONDS PROPRES DE BASE			
Capital		1 304	1 304
Réserves et report à nouveau		1 422	1 599
Intérêts minoritaires		88	98
Résultat		253	41
Distribution de dividendes (*)		(75)	
Revenus provenant des +/- values latentes devant faire l'objet de retraitements prudentiels		(1)	
Émissions de Tier One hybride		280	280
Déductions des fonds propres de base		(110)	(109)
<i>dont écarts d'acquisitions</i>		(50)	(50)
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>		(60)	(59)
Autres éléments des fonds propres de base		(72)	(67)
FONDS PROPRES DE BASE AVANT DÉDUCTIONS	(A)	3 088	3 146
Fonds propres complémentaires de premier niveau		1	1
Fonds propres complémentaires de second niveau		451	447
Déductions des fonds propres complémentaires			
FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES AVANT DÉDUCTIONS	(B)	452	448
Participations et créances subordonnées dans les établissements de crédit ou financiers		(1)	(1)
Autres déductions		(57)	(63)
Participations dans les entités relevant du secteur des assurances			
DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES	(C)	(58)	(64)
dont			
<i>déductions des fonds propres de base</i>		(29)	(32)
<i>déductions des fonds propres complémentaires</i>		(29)	(32)
<i>déductions des fonds propres globaux</i>			
TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	(A)+(B)+(C)	3 483	3 529
<i>dont fonds propres de base</i>		3 059	3 113
<i>dont fonds propres complémentaires</i>		423	416
<i>dont déductions des fonds propres globaux</i>			

Source COREP 31/12/2010 et 30/06/2011

(*) Les résultats au 31/12/2010 sont calculés sur une la base d'une distribution de dividendes en numéraire à 30 %. Au 30/06/2011, aucune distribution n'a été appliquée



3.3 - EXIGENCES EN FONDS PROPRES

Le groupe Crédit Foncier calcule les exigences en fonds propres réglementaires, aussi bien pour le risque de crédit que le risque opérationnel, selon la méthode standard Bâle II. Le groupe Crédit Foncier n'est pas soumis à déclaration au titre de marché.

Exigences de fonds propres réglementaires		31/12/2010	30/06/2011
Risque de crédit			
Administrations centrales et banques centrales		8	7
Établissements		409	376
Entreprises		885	872
Clientèle de détail		1 220	1 247
Actions		36	38
Position de titrisation		444	740
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit		81	79
Total des exigences au titre du risque de crédit (A)		3 083	3 360
Total des exigences au titre du risque de marché (B)		0	0
Total des exigences au titre du risque opérationnel (C)		121	121
Exigences de fonds propres (a)+(b)+(c)		3 204	3 481

Source COREP 31/12/2010 et 30/06/2011

Les exigences calculées en juin 2011 sont supérieures à celles de décembre 2010 sur la classe d'actifs « titrisations », reflétant plusieurs dégradations de notes de RMBS et notamment celle relative à un RMBS espagnol (BBVA3) qui est passé d'une note Aa1 (échelon 2) à Ba1 (échelon 4) par Moody's.

Sur les autres classes d'actifs, les exigences sont restées stables durant ce semestre.



EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT									
avec répartition des valeurs exposées au risque, selon les pondérations réglementaires Bâle II									
(en millions d'euros)	ADMINISTRATIONS CENTRALES ET BANQUES CENTRALES	ÉTABLISSEMENTS	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL (**)	ACTIONS	TITRISATIONS	TOTAUX	ACTIFS PONDÉRÉS	EXIGENCES RISQUE DE CRÉDIT
Exposition brute(*) (Bilan + Hors-Bilan)	14 210	38 177	19 143	50 243	315	20 775	142 863		
Valeur exposée au risque***	13 379	36 646	16 802	48 533	315	20 774	136 449		
PONDÉRATION APRÈS PRISE EN COMPTE DE LA TECHNIQUE DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT									
0 %	12 926	12 881	1 422	6 088	-	-	33 317	-	-
7 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 %	-	1 351	-	-	-	-	1 351	135	11
15 %	-	-	-	7 839	-	-	7 839	1 176	94
20 %	454	22 288	4 110	3 671	-	15 863	46 386	9 277	742
35 %	-	-	1 469	24 466	-	-	25 935	9 077	726
50 %	-	31	1 932	124	-	2 947	5 034	2 517	201
75 %	-	-	-	5 413	-	-	5 413	4 060	325
100 %	-	90	6 401	811	-	818	8 120	8 120	650
150 %	-	4	1 469	121	315	-	1 909	2 863	229
350 %	-	-	-	-	-	1 082	1 082	3 787	303
Déduit des fonds propres	-	-	-	-	-	64	64	797	
Totaux valeurs exposées au risque	13 379	36 646	16 802	48 533	315	20 774	136 449	41 809	3 281
Totaux valeurs exposées pondérées	91	4 705	10 906	15 587	473	9 251	41 012		
Pondération moyenne	1 %	13 %	65 %	32 %	150 %	45 %	30 %		
Exigences de risques de crédit	7	376	872	1 247	38	740	3 281		
AUTRES ACTIFS NE CORRESPONDANT PAS À DES OBLIGATIONS DE CRÉDIT									78,9
TOTAL EXIGENCES RISQUE DE CRÉDIT									3 360

(*) Source : COREP 30/06/2011 | selon une présentation structurellement légèrement différente de celle de l'exposition globale au risque de crédit IFRS 7.

(**) La classe bâloise "Clientèle de détail" regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

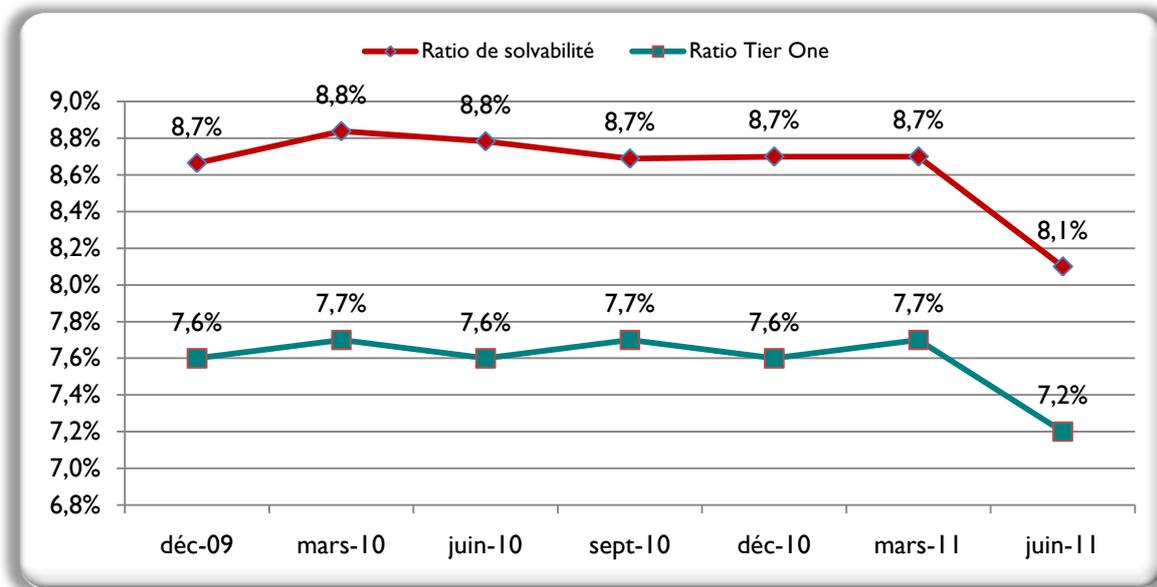
(***) La valeur exposée au risque correspond au bilan et au hors-bilan auquel est appliqué un facteur de conversion en équivalent crédit.



3.4 - RATIOS DE SOLVABILITÉ

Au 30 juin 2011, le ratio de solvabilité (*) s'établit à 8,1 %, et le ratio Tier One à 7,2 %.

Ces ratios ont baissé en raison de la hausse des exigences relatives au portefeuille des titrisations, dont les dégradations des notes de certains titres ont pesé sur les actifs pondérés.



(*) Les ratios de solvabilité de l'année 2009 et 2010, déterminés selon les normes Bâle II en méthode Standard, sont calculés avec une hypothèse de distribution de dividendes en numéraire à 25 %, sauf pour l'arrêté de décembre 2010 et de mars 2011 où cette distribution de dividendes a évolué (30 %). Au 30 juin 2011, l'intégralité du résultat du semestre est intégrée aux fonds propres.

Les fonds propres de base du Crédit Foncier s'apprécieront à fin septembre de 470 millions d'euros suite à l'intégration d'une avance actionnaire BPCE.



4 - LES EXPOSITIONS EN RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

4.1 - ANALYSE GLOBALE DES ENGAGEMENTS

Dans un souci de lisibilité et de cohérence, le Crédit Foncier a choisi, depuis l'arrêté du 31 décembre 2008, d'unifier l'information fournie au titre de la norme IFRS 7, du Pilier 3 du dispositif Bâle II (titre IX de l'arrêté du 20 février 2007) et du Forum de Stabilité Financière (G7).

4.1.1 - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT

Le contexte économique difficile, combiné à une crise de certains États, a imposé une vigilance accrue sur les expositions Particuliers et Souverains du Crédit Foncier.

Sur les expositions Particuliers, on a assisté du fait du maintien d'une situation économique difficile à une certaine augmentation de la sinistralité en France.

Fait encore marquant sur le 1^{er} semestre 2011 : la crise des dettes souveraines européennes avec un impact sur les souverains détenus en portefeuille.

Dans ce contexte de la crise souveraine et des réévaluations de méthode de notation d'agences, certaines positions de titrisation ont enregistré un abaissement de note, même si ces évolutions ne reflètent pas une dégradation de la qualité intrinsèque ou économique des RMBS du portefeuille (cf stress tests et mesures prises par les établissements originateurs eux-mêmes).

Sur les Corporate, le ralentissement national des ventes de programmes neufs constaté au 1^{er} semestre 2011 n'a pas eu d'impact sur le portefeuille de financement court-terme du Crédit Foncier. Une attention particulière sera apportée à ce type de financements au 2^{ème} semestre 2011. Concernant les financements long-terme, les taux de rendement et les valeurs locatives se sont stabilisés sur l'immobilier de bureaux sur les marchés où le Crédit Foncier est le plus implanté (Paris, Ile-de-France). Le risque sur le portefeuille du Crédit Foncier est resté globalement stable.

4.1.2 - EXPOSITION AU RISQUE DE CONTREPARTIE

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 170).



4.1.3 - EXPOSITION GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT (SYNTHÈSE IFRS 7)

4.1.3.1 - TABLEAU RÉCAPITULATIF SUR LES EXPOSITIONS GLOBALES AU RISQUE DE CRÉDIT

(en millions d'euros)

CONTRIBUTION CONSOLIDÉE	31/12/2010	30/06/2011
EXPOSITION NETTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT ⁽¹⁾	147 908	145 606
Actifs fin. à la juste valeur par résultat (hors titres à rev. var.)	3 707	3 517
Instrument dérivé de couverture ⁽²⁾	7 774	6 258
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à rev. variables)	2 949	4 790
Opérations interbancaires	7 793	8 299
Opérations Clientèle	111 444	108 905
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	989	949
S/T HORS GARANTIES FIN. DONNÉES ET ENG. PAR SIGNATURE	134 656	132 717
GARANTIES FINANCIÈRES DONNÉES	1 448	1 434
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	11 803	11 455

(1) Encours nets après dépréciations.

(2) Montants largement compensés au Passif. Cf. les États financiers consolidés.

			Variation 2011/2010
EXPOSITION BRUTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT (2)	148 499	146 327	-1,5 %
<i>Dont hors Garanties fin. Données et Eng. par signature ⁽²⁾</i>	<i>135 239</i>	<i>133 410</i>	<i>-1,4 %</i>
Dont ENCOURS CLIENTELE ⁽²⁾	117 786	116 499	-1,1 %
PARTICULIERS ^{(2) (3) (a)}	60 554	59 253	-2,1 %
<i>dont encours de prêts en direct (France et Europe)</i>	<i>47 142</i>	<i>46 308</i>	<i>-1,8 %</i>
<i>dont titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)</i>	<i>13 412</i>	<i>12 945</i>	<i>-3,5 %</i>
CORPORATE Opérateurs Publics et Privés	57 232	57 246	0 %
Corporate Opérateurs Publics ^{(2) (3) (b)}	48 489	48 549	0,1 %
dont prêts en direct sur secteur public France	23 502	23 811	1,3 %
<i>dont Secteur Public Territorial (SPT)</i>	<i>16 466</i>	<i>16 428</i>	<i>-0,2 %</i>
<i>dont Immobilier Social</i>	<i>7 036</i>	<i>7 383</i>	<i>4,9 %</i>
dont prêts en direct et obligations sur SPI et Souverains	17 392	17 224	-1,0 %
<i>dont Souverains France</i>	<i>1 498</i>	<i>1 917</i>	<i>28 %</i>
<i>dont International</i>	<i>15 895</i>	<i>15 307</i>	<i>-3,7 %</i>
dont titres adossés à des créances bénéficiant de garanties d'États	7 595	7 514	-1,1 %
Corporate Opérateurs Privés ^{(2) (3) (c)}	8 743	8 698	-0,5 %
dont prêts en direct	8 374	8 337	-0,4 %
dont Titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (CMBS)	369	360	-2,4 %
Dont BANQUES et Divers ^{(3) (d)}	17 453	16 911	-3,1 %

(2) Encours bruts avant dépréciations, hors prêts viagers hypothécaires (PVH) qui correspondent à un risque d'assurance au sens de la norme comptable IFRS 4. Les encours en Prêt viager hypothécaire (PVH) sont de 494 millions d'euros au 30/06/2011 et de 463 millions d'euros environ au 31/12/2010.

(3) Données de gestion ajustées comptablement

(a), (b), (c), (d) : illustration graphique en page suivante du poids relatif en pourcentage.

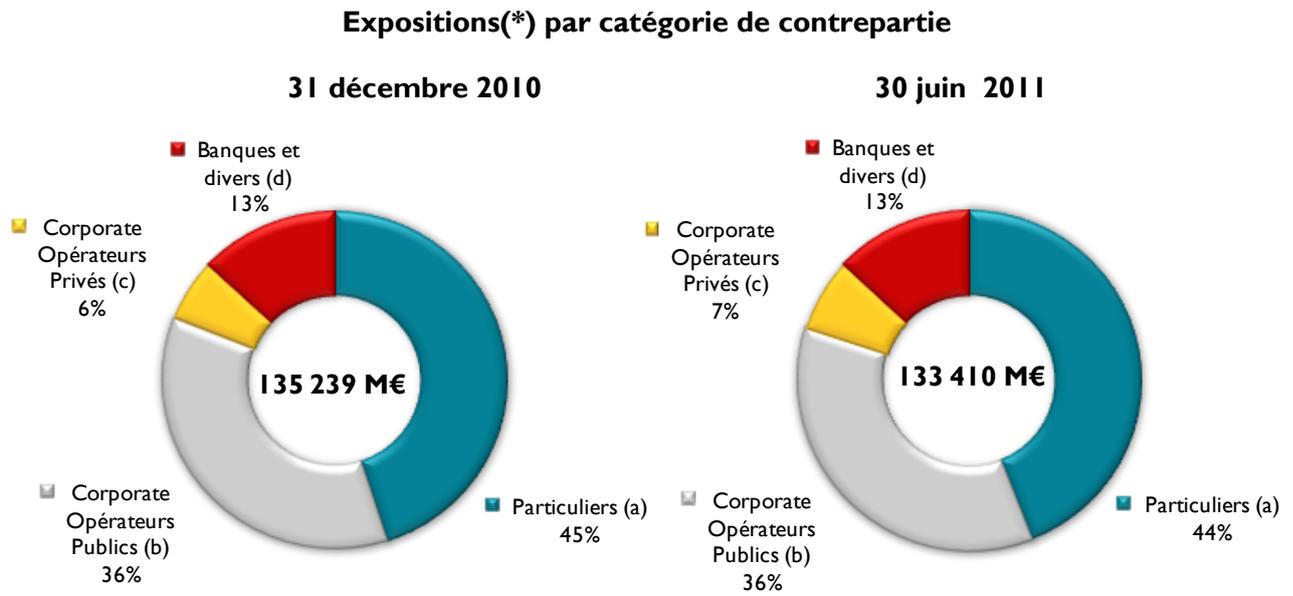
Remarque : Les données de gestion de la Direction des risques sont segmentées par classe bâloise. Cette ventilation peut présenter quelques différences avec celle retenue par centre de profit dans d'autres parties du Document de référence.



4.1.3.2 - NATURE DU RISQUE SOUS-JACENT

➤ Ventilation par métier des expositions (partie bilancielle)

Comme en 2009 et en 2010, plus de trois-quarts des expositions du groupe Crédit Foncier concernent des expositions Particuliers (avec un niveau élevé de garanties) et Secteur Public et attestent d'une grande stabilité dans la structure des encours.



(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).
(a), (b), (c), (d) : les assiettes figurent dans le tableau précédent

Au total, l'exposition bilancielle au risque de crédit diminue de 1,4 % au 30 juin 2011, en raison d'un recul des encours sur les Particuliers (-2,1 %), suite à la poursuite de la hausse des remboursements anticipés et au gel des RMBS, et d'une diminution des encours sur les banques (-3,1 %).

Les commentaires sur l'évolution des engagements par portefeuille de clientèle sont présentés en partie 4.2.



➤ Ventilation par catégorie bâloise

Exposition au risque de crédit par catégorie

La décomposition des données présentées ci-après reprend uniquement les engagements bilanciaux. La répartition des expositions par type bâlois porte sur les contreparties hors garanties reçues et autres facteurs d'amélioration du risque de crédit.

La répartition par type bâlois des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2011 est stable par rapport au 31 décembre 2010. Elle montre une concentration, d'une part, sur la classe bâloise « Clientèle de détail » (35 %), qui regroupe les segments des Particuliers et des Professionnels, et d'autre part, le segment Titrisation (15 %), ainsi que sur le segment Banque (27 %).

Le segment Banque regroupe les contreparties bancaires des opérations de trésorerie du groupe Crédit Foncier et des opérations de couverture initiées par le Crédit Foncier. Il comprend également des opérations clientèle lorsqu'il s'agit d'établissements publics relevant du statut de banque.

Expositions par type bâlois issues du COREP

Les expositions au risque de crédit sur une assiette totale (*) y compris les engagements par signature et les garanties financières données sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2010		30/06/2011	
	en montants	en %	en montants	en %
Expositions au risque de crédit par catégorie				
Administrations centrales et banques centrales	11 998	8 %	14 210	10 %
Établissements	39 684	28 %	38 177	27 %
Entreprises	19 961	14 %	19 142	13 %
Clientèle de détail (**)	50 742	35 %	50 243	35 %
Actions	303	0 %	315	0 %
Titrisations	21 338	15 %	20 775	15 %
Exposition au risque de crédit	144 027	100 %	142 863	100 %

(*) Source COREP, selon une présentation structurellement différente de celle de l'exposition globale au risque de crédit IFRS 7.

(**) La classe bâloise « Clientèle de détail » regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des associations.

Les expositions au risque de crédit sont analysées ci-après en termes de diversification sectorielle et géographique.



4.1.4 - RÉPARTITION DES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT

4.1.4.1 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

La répartition géographique du portefeuille à fin juin 2010 évolue peu et celui-ci reste concentré sur l'Espace Économique Européen (90 %), notamment sur la France (66 %).

Les engagements sur l'Espace Économique Européen concernent, dans leur grande majorité, des actifs éligibles aux sociétés de crédit foncier ; les autres engagements sur l'Espace Économique Européen sont en quasi-totalité des engagements sur les banques au titre de la trésorerie (couvertures).

Il convient de rappeler que les engagements sur les États-Unis sont constitués uniquement de prêts sur les États ou collectivités locales très bien notés ou bénéficiant de la garantie de l'État Fédéral et ne comprennent aucune exposition de type immobilier, directement ou indirectement.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS (*)	31/12/10	30/06/11
France	65 %	66 %
Autres pays de l'Espace Économique Européen	24 %	24 %
▪ dont Allemagne	2 %	2 %
▪ dont Espagne	6 %	6 %
▪ dont Italie	6 %	6 %
▪ dont Pays-Bas	4 %	4 %
▪ dont Royaume-Uni	2 %	2 %
▪ dont autres pays ≤ 1 %	4 %	3 %
Suisse	2 %	2 %
Amérique du Nord (EU et Canada)	7 %	6 %
Afrique / Moyen Orient	0 %	0 %
Amérique latine et centrale (yc Mexique)	0 %	0 %
Asie hors Japon	0 %	0 %
Japon	2 %	2 %
Océanie	0 %	0 %
Autres	0 %	0 %
TOTAL BILAN	100 %	100 %
ASSIETTE BILAN (*) en millions d'euros	135 239	133 410

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

4.1.4.2 - RÉPARTITION SECTORIELLE

La répartition par secteur d'activité des encours bilanciels est établie sur base des expositions pour lesquelles la relation clientèle est de nature "Corporate". Elle intègre ainsi les expositions sur les Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS) dont le risque final concerne une clientèle de Particuliers et pour lesquelles la relation est de nature professionnelle. Seules les expositions sur les prêts en direct sur les Particuliers (46 milliards d'euros au 30 juin 2011) ne sont pas reprises dans ce tableau.



Les cinq premiers secteurs totalisent 94 % de ces expositions, stables par rapport au 31 décembre 2010. Leur domaine illustre la vocation du groupe Crédit Foncier à financer le secteur immobilier et le secteur public. En effet, les secteurs les plus importants sont :

- l'Administration (33 %) qui, dans la nomenclature BPCE, comprend les Collectivités territoriales et les Souverains ;
- la Titrisation (24 %) dont les sous-jacents sont exclusivement immobiliers ou secteur public ;
- la Finance-Assurance (21 %) qui concerne le secteur bancaire essentiellement ;
- l'Immobilier au sens large (13 %) qui comprend les locations immobilières (cette ligne étant constituée notamment de crédit-bail immobilier) et l'immobilier proprement dit.

Par ailleurs, les autres secteurs financés et notamment le secteur Pharmacie-Santé (5 %) le sont principalement à travers le financement de biens immobiliers.

Enfin, la ligne Autres concerne une douzaine de secteurs (transports, tourisme, BTP, communication, agroalimentaire, énergie ...)

RÉPARTITION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS (*) AU RISQUE DE CRÉDIT (hors prêts en direct aux Particuliers)	31/12/2010	30/06/2011	
Administration	34 %	33 %	94 % sur les 5 premiers secteurs d'activité
Titrisation	24 %	24 %	
Finance-Assurance	20 %	21 %	
Locations immobilières	10 %	11 %	
Pharmacie-Santé	5 %	5 %	
Immobilier	2 %	2 %	Autres 6 %
Holding et diversifiés	1 %	1 %	
Services	1 %	1 %	
Services aux collectivités	1 %	1 %	
Autres	2 %	1 %	
TOTAL BILAN	100 %	100 %	
ASSIETTE BILAN (*) MILLIONS D'EUROS	88 097	87 102	

(*) Source: données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux). Les secteurs sont déterminés en fonction du code APE lié au SIREN, selon une classification propre à BPCE.

4.1.4.3 - RÉPARTITION PAR FAMILLE DE PRODUITS

La répartition par famille de produits des engagements bilanciels (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2011 est stable. Elle fait ressortir une concentration sur les prêts (61 %) et sur les titres (16 % pour les titrisations et 14 % pour les titres obligataires).



FAMILLES DE PRODUITS (*) (répartition en %)	31/12/10	30/06/11
Actions/Fonds	0 %	0 %
Autres produits au Bilan	0 %	0 %
Crédits de trésorerie	2 %	4 %
Dérivés	8 %	5 %
Prêts (**)	61 %	61 %
Titres Obligataires (« Banking »)	13 %	14 %
Titres Obligataires (« Trading »***)	0 %	0 %
Titrisation	16 %	16 %
TOTAL BILAN	100 %	100 %
ASSIETTE BILAN (*) millions d'euros	135 239	133 410

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Prêts à la clientèle hors crédits de trésorerie

(***) Le groupe Crédit Foncier n'a pas de titres de « trading » ; les titres obligataires détenus le sont dans le cadre d'opérations de crédit ou de couverture du portefeuille ALM.

4.1.5 - Sinistralité et coût du risque

La couverture des risques du groupe Crédit Foncier

EXPOSITIONS (*) (en millions d'euros)	31/12/2010			30/06/2011		
	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé
Particuliers	60 554	2,3 %	2,3 %	59 253	2,6 %	2,5 %
▪ Prêts en direct (France et Europe)	47 142	3,0 %	2,9 %	46 308	3,3 %	3,2 %
▪ Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)	13 412	n/a	n/a	12 945	0,0 %	0,0 %
Secteur public	48 489	0,0 %	0,0 %	48 549	0,0 %	0,0 %
▪ Secteur Public France	23 502	0,1 %	0,1 %	23 811	0,0 %	0,0 %
▪ SPI et Souverains (prêts en direct et obligations)	17 392	0,0 %	0,0 %	17 224	0,0 %	0,0 %
▪ Titres adossés à des créances aux particuliers bénéficiant de garanties d'États Step 1 (≥ AA-)	7 595	n/a	n/a	7 514	0,0 %	0,0 %
Corporate Privé	8 743	9,4 %	9,5 %	8 697	9,9 %	9,9 %
Expositions secteur bancaire et divers	17 453	0,2 %	0,2 %	16 911	0,0 %	0,0 %
TOTAL	135 239	1,7 %	1,6 %	133 410	1,8 %	1,8 %

(*) Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).



La hausse du taux de douteux est restée concentrée sur quelques segments précis du portefeuille :

- Corporate Opérateurs Privés (9,9 % au lieu de 9,4 %) qui concerne principalement les prêts long-terme (immobilier de bureaux à l'étranger essentiellement). La dégradation affecte un nombre limité d'opérations essentiellement à l'international pour des montants unitaires assez importants.
- Particuliers hors secteur Aidé (2,6 % au lieu de 2,3 %), faisant principalement suite à une certaine dégradation du profil de risque sur les générations récentes.

La charge de risque au 30 juin 2011 conduit à une dotation nette totale de 101 millions d'euros, contre 97 millions d'euros sur l'année 2010.

Cette charge du risque au 1^{er} semestre 2011 se décompose en :

- une charge du risque individuelle de 122 millions d'euros, dont près de la moitié concentrée sur la décote des titres sur le Souverain grec, et l'autre moitié liée à quelques opérations significatives de financement Corporate privé et aux dotations sur Particuliers,
- une reprise sur les provisions collectives de près de 21 millions d'euros, principalement liée à l'ajustement des paramètres de provisions.
- Le coût du risque est cohérent avec celui pris en compte dans la tarification pour la détermination de l'objectif de ROE à l'octroi. Exprimé en pourcentage du total des expositions au risque de crédit (*), il est resté globalement stable au 30 juin 2011, 0,07 %.

COÛT DU RISQUE						
(en millions d'euros)	Année 2010	Dotations	Reprises nettes (1)	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1 ^{er} semestre 2011
Prêts et créances interbancaires	0					
Prêts et créances avec la clientèle	-96	-139	97	-3	3	-42
Autres actifs financiers (*)	1			-58		-58
Engagements par signature	-2	-1				-1
Coût du risque (A)	-97	-140	97	-61	3	-101
<i>dont coût du risque individuel</i>	<i>-138</i>					<i>-122</i>
<i>dont coût du risque sur base portefeuille (provisions collectives)</i>	<i>41</i>					<i>21</i>
Exposition globale au risque de crédit (**) (B)	149 554					146 327
Coût du risque en % du total des expositions (C = A/B)	-0,06 %					-0,07 %

(*) Ce poste enregistre la charge nette des dépréciations constituées au titre des opérations de restructuration de la dette publique grecque résultant de l'accord européen du 21/07/2011.

(**) Exposition globale au risque de crédit : encours bruts (sains + douteux) y compris les engagements au hors-bilan.



4.1.6 - DIVERSIFICATION DES RISQUES ET RISQUES DE CONCENTRATION

Le tableau ci-après représente le poids des premières contreparties dans l'exposition sur une catégorie donnée, respectivement les 10, 20, 50 ou 100 les plus importantes. Il doit être mis en perspective avec le poids relatif de ces dernières en montant. Ce classement est réalisé sur les groupes de contrepartie et les expositions intégrant les engagements par signature et les garanties financières données.

Le profil de risque du Crédit Foncier a peu évolué au 1^{er} semestre 2011, au niveau de la concentration.

Pour la titrisation qui représente une part significative du portefeuille des grandes contreparties, plus de 80 % des risques sont concentrés sur les 50 premières expositions. Cette concentration s'explique par la stratégie, mise en œuvre il y a quelques années, par le groupe Crédit Foncier d'acquiescer des opérations de taille significative sur le marché primaire. Sur le plan du risque de crédit, cette concentration n'est qu'apparente, puisque les créances sous-jacentes sont majoritairement du crédit habitat aux particuliers et bénéficient donc d'une forte granularité.

Les secteurs SPT/Habitat Social et grandes entreprises ont une concentration beaucoup moins élevée, ce qui traduit une politique de diversification des risques.

Les expositions en direct sur les Souverains sont relativement concentrées (moins de 20 contreparties) puisqu'elles ne portent que sur quelques États européens.

Le portefeuille SPI est assez correctement diversifié (le top 20 représentant 65 % des expositions, contre 66 % en décembre 2010). Les expositions portent sur des collectivités locales européennes, japonaises ou nord-américaines.

SYNTHÈSE DE CONCENTRATION SUR LES GRANDES CONTREPARTIES					
en millions d'euros et en pourcentage au 30 juin 2011					
Expositions (*) par type Bâlois	top10	top20	top50	top100	TOTAL
Titrisation	6 767 [33 %]	10 791 [52 %]	16 837 [81 %]	20 356 [98 %]	20 819
SPT et Habitat Social (**)	5 391 [17 %]	7 850 [25 %]	12 226 [39 %]	16 344 [52 %]	31 497
Grandes Entreprises	1 081 [19 %]	1 739 [31 %]	2 931 [52 %]	3 949 [69 %]	5 687
SPI	5 093 [47 %]	7 070 [65 %]	9 886 [91 %]	10 874 [100 %]	10 874
Souverains	7 395 [97 %]	7 650 [100 %]	7 650 [100 %]	7 650 [100 %]	7 650
Financements spécialisés	1 896 [52 %]	2 551 [70 %]	3 390 [93 %]	3 642 [100 %]	3 646

(*) Source : données de gestion. Engagements fin de période (y compris les engagements par signature et garanties financières données) en brut (sains + douteux).

(**) Le regroupement "SPT et Habitat Social" est tel que défini pour le groupe Crédit Foncier, c'est-à-dire qu'il intègre l'administration publique générale (751A).



4.2 - ENGAGEMENTS PAR PORTEFEUILLE DE CLIENTÈLE

4.2.1 - PORTEFEUILLE DES PARTICULIERS

4.2.1.1 - EXPOSITIONS DE PRÊTS EN DIRECT

4.2.1.1.1 - Prêts immobiliers en direct

La très grande majorité des encours (96 %) est assortie de garanties éligibles Bâle II, avec une forte proportion d'hypothèques de 1^{er} rang, doublées pour une partie de la production réglementée, d'une contre-garantie du SGFGAS. Le reste de l'encours bénéficie d'une caution de la Compagnie Européenne de Garantie (ex. SACCEF), du Crédit Logement, d'une société de caution mutuelle ou bénéficie de nantissements. Cf. pour plus de détail la partie 5.3 – information sur les garanties reçues pour les prêts à la clientèle de détail.

➤ Production des prêts en direct aux Particuliers et évolution des encours

Le montant des prêts en directs (France et Europe) aux Particuliers a baissé de 1,8 % au 1^{er} semestre 2011, en lien avec la poursuite de la progression des remboursements anticipés.

La production des prêts aux Particuliers mis en force en 2011 par le Crédit Foncier se caractérise par un niveau de qualité, en légère dégradation, avec 46,3 % de notes à l'octroi favorables au 1^{er} semestre 2011 contre 54,5 % en 2010. La qualité reste néanmoins bonne, avec une part des notes favorables et acceptables à 93 % au 1^{er} semestre.

Les taux d'endettement moyens au 1^{er} semestre 2011 sont restés contenus, à 31 % sur la production « accession », stable par rapport à fin 2010.

➤ Qualité des encours des prêts en direct et notation (interne)

Évolution des encours de prêts en direct

Les encours France sont constitués à 73 % de prêts à l'accession, stable par rapport à 2010, dont 33 % pour l'accession sociale (PAS/PTZ).

Les remboursements anticipés expliquent pour l'essentiel la stabilisation des encours.

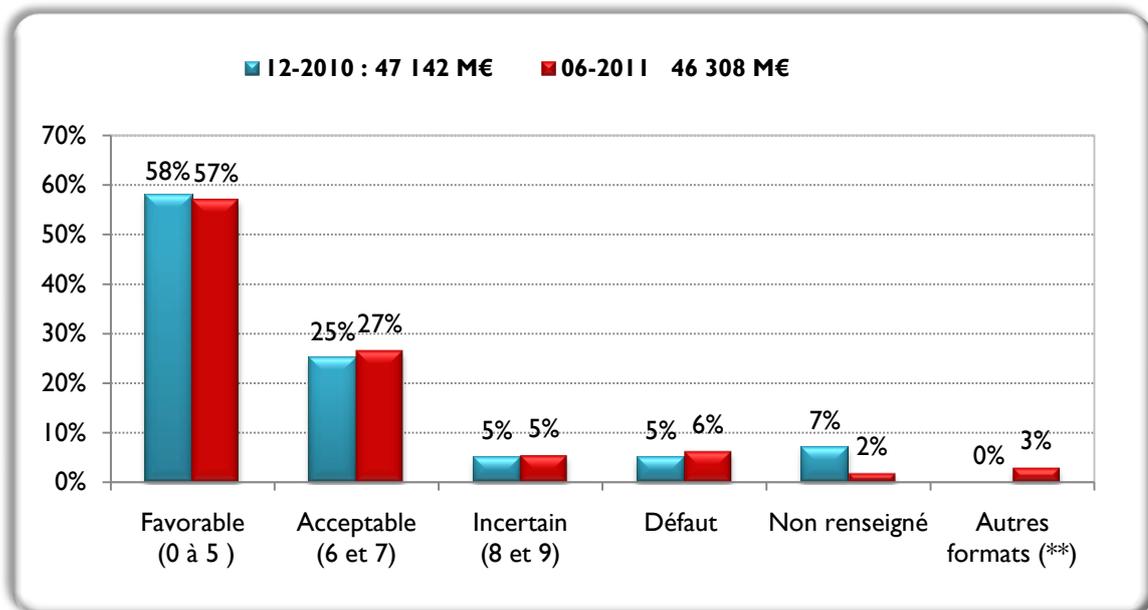
La structure des taux reflète la réorientation en faveur des taux fixes opérée à partir du dernier trimestre 2008. Ils constituent désormais 60 % des encours au 1^{er} semestre 2011, en progression par rapport à 2010 (56 %).

Notation interne () des encours*

La ventilation ci-après atteste de la qualité des encours de prêts en direct sur les Particuliers : 57 % ont une note favorable, comprise entre 0 et 5. En intégrant la qualité Acceptable (notes 6 et 7), ce pourcentage s'élève à 84 %. Cette répartition est proche de celle observée à fin 2010 avec une proportion de défaut Bâle II à fin juin 2011 qui reste à 6 %. Le profil de risque du portefeuille des prêts en direct aux Particuliers reste comparable à celui de fin 2010.



Notation interne des encours de Particuliers (*)



(*) Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Autres formats : notes provenant d'autres outils de notation : encours d'une filiale dont les notations doivent être intégrées au système d'information du groupe Crédit Foncier dans les prochains mois.

Les crédits-relais immobiliers aux Particuliers

L'encours des crédits-relais se stabilise à un niveau bas au 1^{er} semestre, malgré une légère reprise de l'activité, passant de 332 millions d'euros d'encours à fin 2010 à 324 millions d'euros à fin juin 2011.

Cette réduction de l'encours, associée à une baisse de la proportion de dossiers sains par rapport aux douteux, a conduit le Crédit Foncier à effectuer une dotation sur les provisions individuelles au 1^{er} semestre 2011 (4,5 millions d'euros), compensée en partie par une reprise au niveau de la provision collective de ce segment (2,7 millions d'euros).

Analyse de la sinistralité

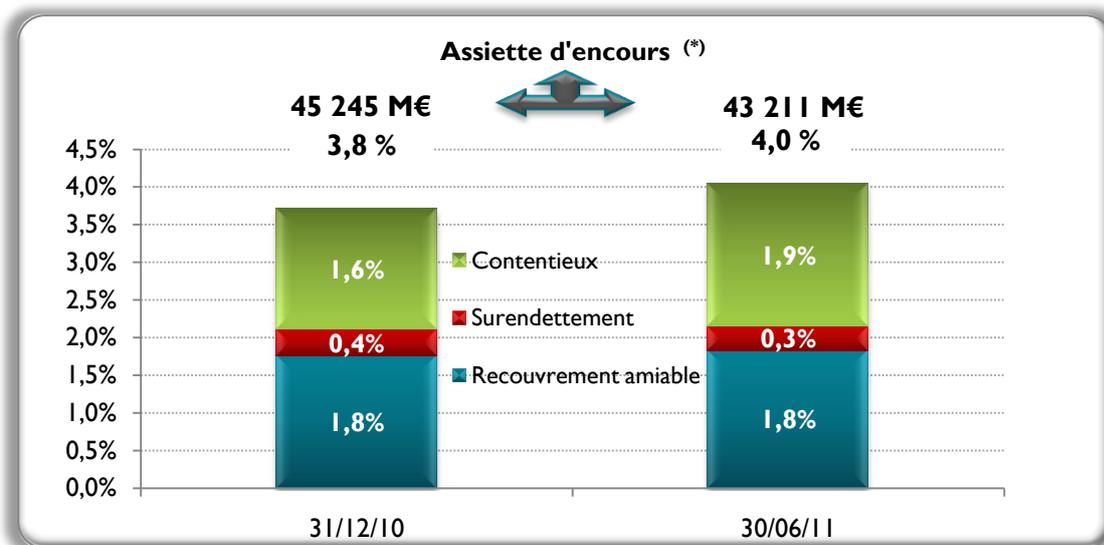
Le taux de douteux de l'activité de financement des particuliers en direct poursuit sa hausse, s'établissant à 3,3 % au 30 juin 2011 contre 3,0 % à fin 2010. Cette évolution est à mettre en rapport avec le risque de perte, qui reste faible.

Recouvrement amiable, surendettement, contentieux pour les Particuliers

Le taux d'encours en recouvrement amiable s'est stabilisé autour de 1,8 % depuis près d'un an. Le taux de surendettement est en légère réduction, à 0,3 % au 30 juin 2011. Le taux de contentieux a, en revanche, progressé à 1,9 %, contre 1,6 % fin 2010.



Taux d'encours par stade d'impayé (*)



(*) Données de gestion, encours gérés hors la filiale Banco Primus et la succursale belge.

➤ **Banco Primus**

ENCOURS TOTAL	618 M€
Ratio hypothécaire moyen (activité hypothécaire)	60 %
Taux d'endettement (activité hypothécaire)	43 %
Production nouvelle 1 ^{er} semestre 2011	84 M€

Cette filiale créée en 2005 au Portugal est spécialisée dans la restructuration de crédits hypothécaires (Espagne/Portugal) et le crédit automobile (Portugal/Hongrie). Avec 618 millions à fin juin 2011, les encours totaux de la filiale sont en augmentation de 8 % par rapport à fin 2010 essentiellement du fait de l'activité de crédit automobile au Portugal.

Le Crédit Foncier a pris le contrôle de cet établissement fin 2008, en élevant sa participation au capital à 85 %, pourcentage porté depuis à 92,62 %. Un profond recadrage des activités et de la politique des risques a été opéré depuis cette prise de contrôle.

Au Portugal, du fait du resserrement de l'activité et de la conjoncture, l'activité hypothécaire est très réduite depuis plus d'un an. L'encours diminue mais le stock continue de souffrir de la qualité de la production initiale, avec un taux d'impayés à 90 jours qui continue d'augmenter (mais plus faiblement que par le passé) pour atteindre 54 % au 30 juin 2011. Le niveau de provisionnement réglementaire couvre très largement les pertes qui sont anticipées sur ce portefeuille.

Le net fléchissement de ce segment d'activité est compensé par le développement concomitant de l'activité de financement Automobile qui enregistre une progression notable depuis la fin 2009. L'encours sur ce segment d'activité qui, outre le Portugal, comprend également les encours sur la Hongrie, pour des volumes beaucoup plus réduits, atteint un peu plus de 287 millions d'euros au total (soit une augmentation de 15 % par rapport à fin 2010). Le taux d'impayés correspondant est très maîtrisé.

L'activité de prêts de restructuration en Espagne se développe de manière contenue (233 millions d'encours à fin juin 2011) avec des ratios hypothécaires constituant un niveau de sécurité convenable (56 % à fin juin 2011).



4.2.1.2 - POSITIONS DE TITRISATIONS ADOSSÉES À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELLES DE PARTICULIERS EN EUROPE (RMBS)

Les activités de titrisation / acquisition de créances hypothécaires résidentielles font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application de la transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détail (cf. la partie 6.3.1 dans le chapitre 6 – Titrisations).

4.2.2 - PORTEFEUILLE DES OPÉRATEURS PUBLICS

4.2.2.1 - SECTEUR PUBLIC FRANCE

Au cours du 1^{er} semestre 2011, les encours des prêts en direct sur le Secteur Public France dans lequel sont classés Secteur Public Territorial et Immobilier Social (23 811 millions d'euros au 30 juin 2011) ont progressé de 1,3 % suite à une production soutenue depuis le 4^{ème} trimestre 2010.

Le ratio de douteux s'établit à 0 %.

4.2.2.1.1 - Secteur Public Territorial (SPT)

Les encours du Secteur Public Territorial sont restés quasi stable au cours du 1^{er} semestre 2011.

Malgré une période traditionnellement calme, le 1^{er} trimestre a observé une progression favorable avec une nette progression au second trimestre

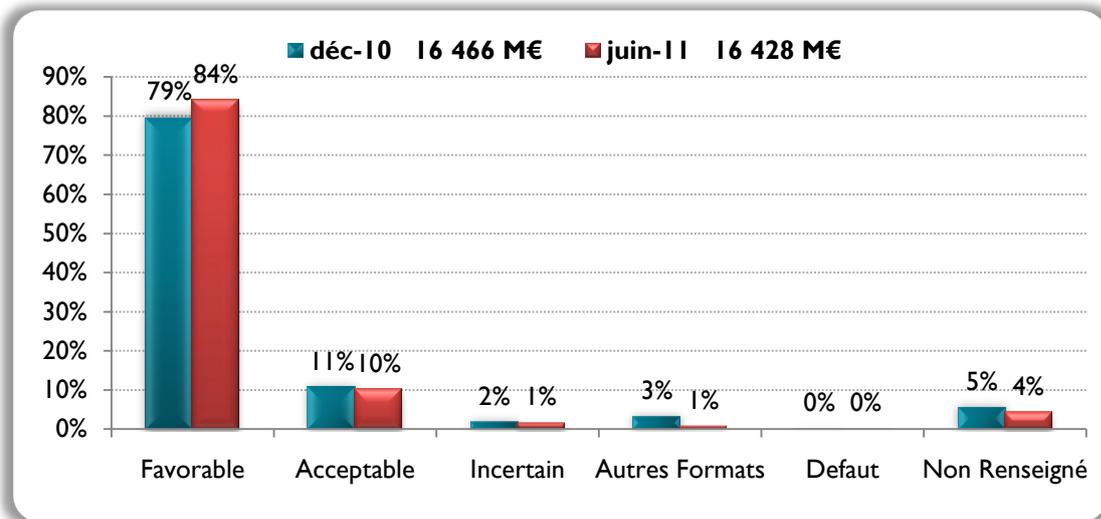
L'évolution depuis la fin 2009 se traduit par une augmentation significative de la part de l'encours bénéficiant d'une note favorable. Ainsi, 84 % du stock d'encours du SPT est désormais noté dans la catégorie « favorable » (notes 0 à 5). Ce pourcentage s'élève à 94 % si l'on inclut les dossiers notés dans la catégorie « acceptable » (notes 6 et 7), ce qui atteste de l'excellente qualité de l'encours.

La part relative de l'encours non noté s'établit à 4 %. L'absence de notation résulte de raisons techniques non liées à la qualité des contreparties, les prêts en question n'étant pas couverts par les outils de notation BPCE. Cela concerne notamment une exposition sur une émission de villes et communautés urbaines françaises.

Le taux de défaut/douteux sur ce portefeuille est toujours non significatif.



Portefeuille du Secteur Public Territorial (*) Ventilation par notation (30-06-11)



(*) Source : données de gestion. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

4.2.2.1.2 - Immobilier Social

L'activité porte sur la distribution de financements règlementés (Prêt locatif social – PLS, Prêt locatif intermédiaire – PLI, PSLA Prêt Social Location Accession) ou libres, au profit des opérateurs sociaux en synergie avec le Groupe BPCE.

Dans le secteur de l'immobilier social, la majeure partie des financements a été accordée dans le cadre de l'adjudication de l'enveloppe Prêts au Logement Social (PLS) par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Crédit Foncier est ainsi très actif dans le financement des opérations de logement social (notamment dans le cadre du plan de relance) et médico-sociales (maisons de retraite, foyers d'accueil médicalisés) qui répondent à une demande sociale forte et sont largement soutenues par les pouvoirs publics. Ces opérations bénéficient de garanties de collectivités locales ou hypothécaires.

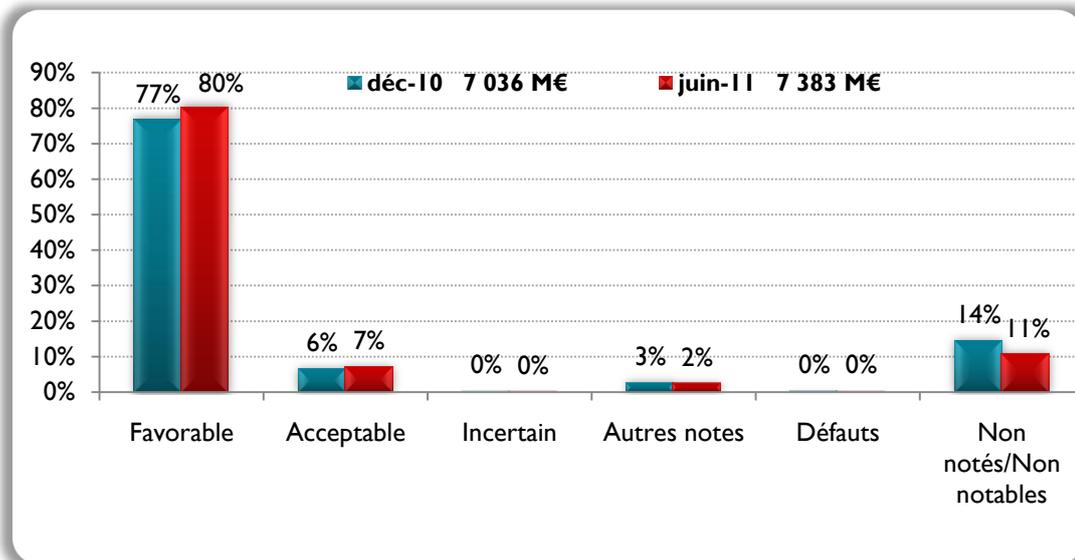
Les encours de l'immobilier social ont progressé de près de 5 % au cours du 1^{er} semestre 2011.

La proportion relative des contreparties notées dans la catégorie « favorable » reste élevée (80 %). Ajoutée à la part des encours notés « acceptables », cette part s'établit à 87 % en augmentation par rapport à fin 2010.

La part relative de l'encours non noté s'établit à 11 %. Son profil de risques est solide : il est constitué de filiale d'organisme collecteur de la PEEC dont l'activité est règlementée. Ces sociétés ne sont pas couvertes par les outils de notation BPCE. Lors de la décision d'engagement, ces opérations, garanties par une hypothèque, font l'objet d'une analyse individuelle approfondie et d'une notation à dire d'expert.



Portefeuille de l'Immobilier Social (*) Ventilation par notation (30-06-11)



(*) Sources : données de gestion ; engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

4.2.2.2 - SECTEUR PUBLIC INTERNATIONAL (SPI) ET SOUVERAINS

Le Crédit Foncier est aussi présent à l'international par le biais de prêts en direct ou d'achats de titres sur le Secteur Public International (SPI). Cette activité concerne :

- le financement d'États souverains en Europe soit en direct soit au travers d'établissements bénéficiant de la garantie de l'État. L'analyse crédit sur ces entités est réalisée en lien avec les analystes du Groupe BPCE et de Natixis.
- le financement des collectivités locales internationales dans des pays européens, aux États-Unis, au Canada et au Japon. Le Crédit Foncier s'est doté sur ce segment d'une méthodologie propre avec un modèle interne de notation permettant d'intervenir sur trois niveaux de contreparties :
 - les états fédérés, « Länder », cantons et provinces, soit les niveaux de collectivité bénéficiant d'une réelle autonomie fiscale, en fonction des juridictions ;
 - les régions, départements, comtés, préfectures ;
 - les villes.

Les encours des financements sur le SPI et les Souverains ont baissé de 1 % sur le 1^{er} semestre 2011, avec un gain de 4,9 % pour le Souverain et une baisse de 4,1 % sur le Secteur Public International, en lien avec une production limitée et ciblée sur les contreparties bénéficiant des meilleures notes. Toutes les opérations en devises du SPI et des Souverains sont micro-couvertes contre le risque de change.



4.2.2.2.1 - Secteur Public International

L'activité SPI du groupe Crédit Foncier est réalisée sur les pays de la zone Euro, la Suisse, le Japon, le Canada et les États-Unis. La production du Crédit Foncier au 1^{er} semestre 2011 s'est concentrée sur des contreparties notées en catégorie Step 1 & 2 (\geq A-) situées en Europe.

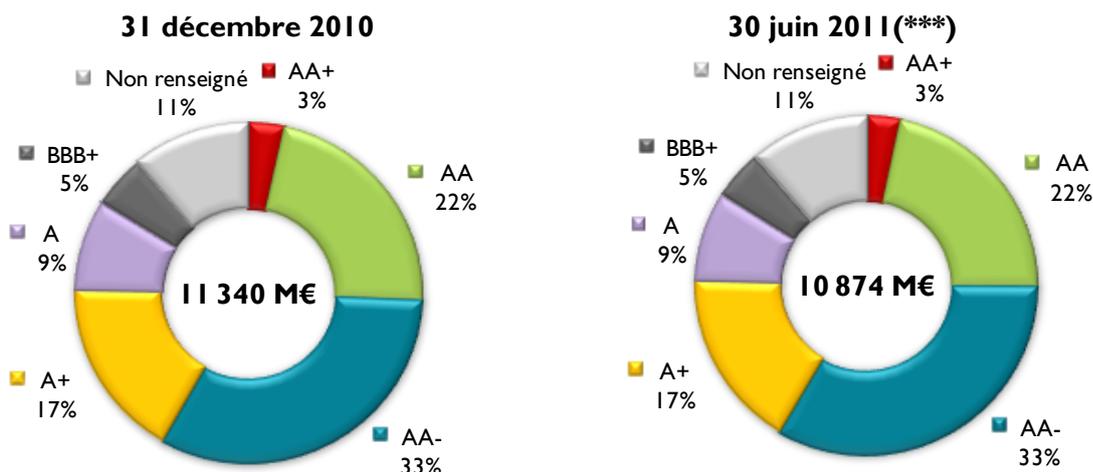
Les graphiques font ressortir la concentration du portefeuille dans les catégories supérieures de notations (57 % de ce portefeuille est en catégorie step 1 \geq AA-) stable par rapport à fin 2010 (58 %). 27 % du portefeuille porte sur des entités en catégorie A.

L'essentiel du reliquat (11 % de « Non renseignés ») s'explique par l'absence de notation interne sur certains actifs. Les risques correspondants sont appréciés comme équivalents à la catégorie A ou mieux notamment sur la base des ratings agence.

Ainsi qu'il est expliqué dans le Document de référence 2010 (partie 4.2.2.2 p 186), les notations internes sur le SPI sont légèrement plus conservatrices que les notations publiques des agences, l'écart se situant en moyenne entre un demi et un peu moins d'un cran.

La Compagnie de Financement Foncier est exposée sur les collectivités locales japonaises (villes et préfectures) dont 123 millions d'euros sur deux préfectures touchées par le tsunami de mars 2011 ; ces expositions bénéficiant d'un rehaussement par *Assured Guaranty*. Il est à noter que les préfectures bénéficient au demeurant d'un soutien exceptionnel de la part du gouvernement central en raison de l'ampleur des dégâts causés par cette catastrophe naturelle.

Expositions (*) par note interne sur le SPI (**)



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Émissions obligataires de Collectivités Locales; périmètre déterminé par les segments "bâlois".

(***) « Non renseigné » : dont 757 millions d'euros d'encours au 30/06/11 notés I (soit AAA à AA-) par BPCE.

4.2.2.2.2 – Souverains

Au 1^{er} semestre 2011, la production sur le segment des Souverains a été prudente et orientée sur des pays appartenant à l'Union Européenne des 27 bénéficiant de notes en catégorie step 1 & 2 (\geq A-), hors pays sur lesquels les limites ont été gelées (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne, Italie). La production sur le segment international s'est élevée à 126 millions d'euros, les encours sur l'Etat français correspondant à des placements court terme de trésorerie ayant par ailleurs augmenté de 418 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2011.

En effet, un gel des encours a été mis en place sur certains pays en cohérence avec la politique du Groupe BPCE. Cela a concerné dans un premier temps (fin 2009) les Souverains grecs et espagnols ainsi que l'ensemble du secteur public sur ces deux pays. Cette restriction a été ensuite étendue à trois autres Souverains européens : le Portugal, l'Italie et l'Irlande.



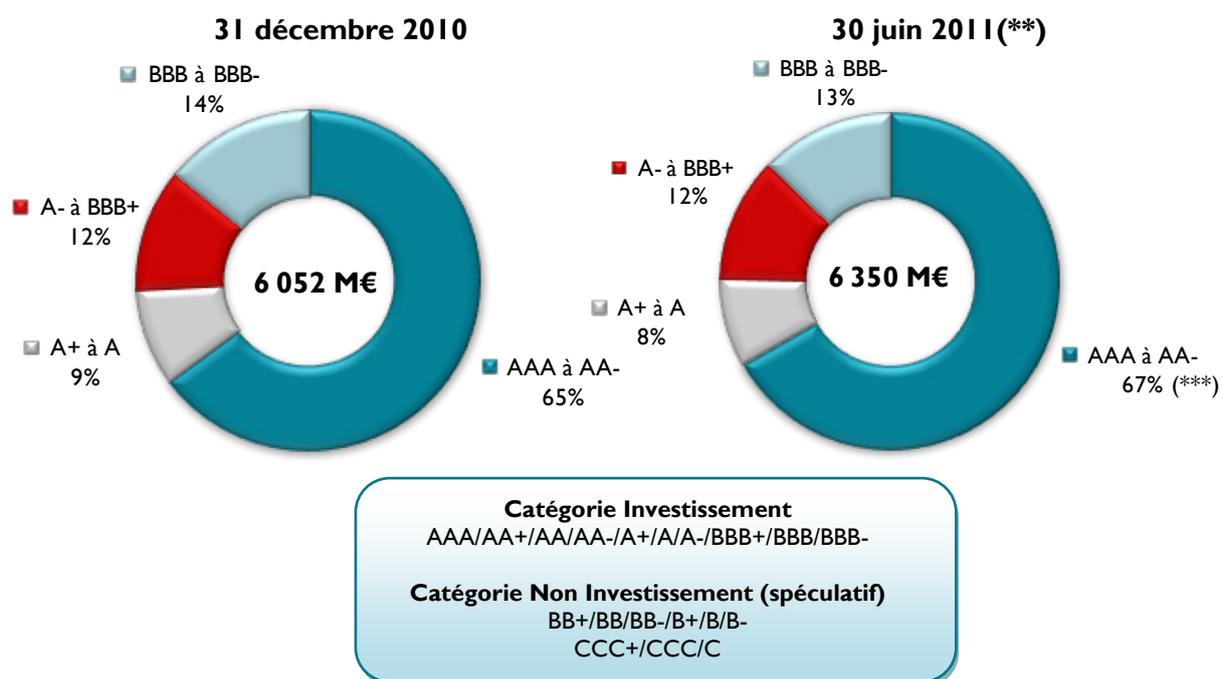
Les notations internes utilisées par le Crédit Foncier sont celles du Groupe BPCE. En 2010, le Crédit Foncier a donc aligné son échelle de notation dédiée aux Souverains sur celle du Groupe BPCE, passant d'une échelle du type agence de notation (S&P) à une échelle numérique (notes de 1 à 8). L'échelle de correspondance est la suivante : la note 1 correspond à une notation step 1 comprise entre AAA et AA-, la note 2 à une notation comprise entre A+ et A, la note 3 à une notation comprise entre A- et BBB+ et la note 4 à une notation comprise entre BBB et BBB-.

La part relative des expositions en catégorie step 1 (AA- ou mieux) est légèrement en hausse et passe de 65 % fin 2010 à 67 % au 30 juin 2011.

Les encours sur les PIIGS représentent 3 110 millions d'euros au 30 juin 2011 et n'ont pas augmenté sur le 1^{er} semestre 2011 (gel du portefeuille). Suite au plan de négociation européen de juillet 2011 sur la dette grecque, le Crédit Foncier aux côtés de l'ensemble des acteurs bancaires privés français, s'est engagé à participer au nouveau plan de soutien. En conséquence et conformément aux accords européens, le Crédit Foncier a passé une décote de 21 % (soit 57,8 millions d'euros) sur l'ensemble de ses encours affichant une maturité inférieure à 2020 pour l'exercice de juin 2011.

La proportion élevée d'investissements en catégorie step 1 reflète la qualité des investissements du Crédit Foncier sur des titres émis par des Souverains ou assimilés membres de l'Union Européenne (EU 15) dont la France.

Répartition des expositions (*) par note interne (**) sur les Souverains



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

(**) Notes Bâle II après rehaussement.

(***) Dont 317 millions d'euros sur la Grèce rehaussés par Assured Guaranty

4.2.2.2.3 – Titrisation sur Secteur Public

Davantage de détails sont donnés partie 6.



4.2.3 - EXPOSITIONS SUR LES BANQUES

Par la structure de ses activités et de son refinancement, le Crédit Foncier gère en permanence un volume significatif d'expositions sur des contreparties bancaires ; l'essentiel de ces expositions résulte des besoins de couverture liés à ses différentes activités (swaps en particulier) ou de placements de sa trésorerie (notamment à la suite d'émissions). Ces opérations portent sur des volumes bruts (nominal) très élevés représentant in fine des montants nets réduits du fait des valorisations et des effets de compensation ; il est à noter que les opérations de dérivés sont assorties de mécanismes de couverture sous forme de collatéralisation presque systématique respectant les usages standards de la profession (le plus souvent appels de marge quotidiens ou hebdomadaires et seuils limités à 5 ou 10 millions d'euros).

Une attention particulière continue d'être portée au secteur bancaire dont les limites ont été significativement ajustées à la baisse depuis 2010. En application de la politique du Groupe, le Crédit Foncier limite ses expositions pour chaque groupe bancaire à 15 % de ses fonds propres soit un niveau plus conservateur que les exigences réglementaires (25 %). Par ailleurs, les contreparties bancaires sont pondérées au titre des grands risques depuis 2011 à 100 % (contre 20 % auparavant).

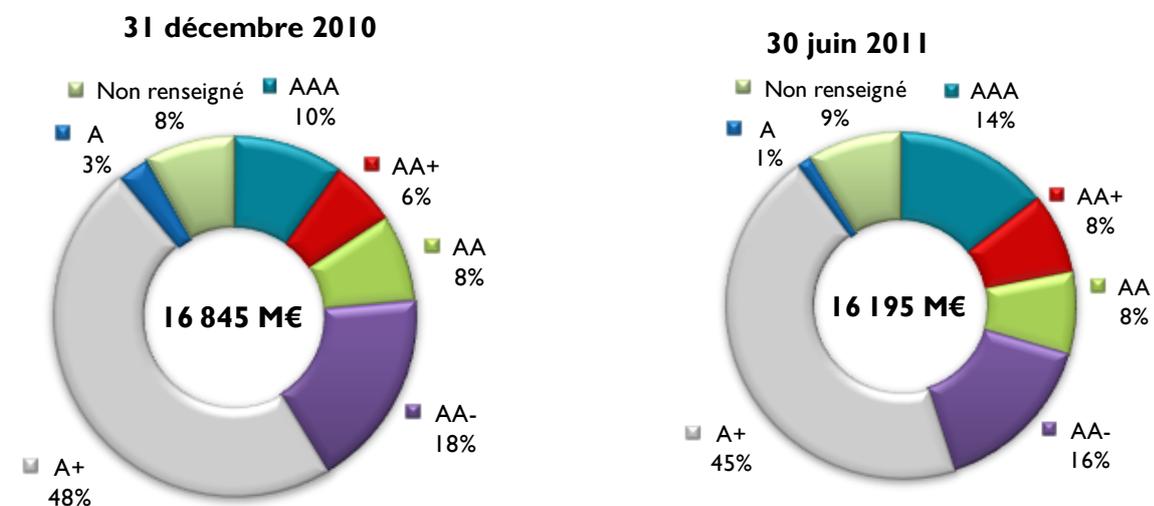
En outre, des accords de compensation et de collatéralisation ont été renégociés au cours des derniers mois y compris avec des banques bénéficiant de bonnes notations afin de réduire l'exposition du groupe Crédit Foncier sur les contreparties bancaires.

La qualité de crédit globale du portefeuille bancaire a légèrement progressé avec une part relative des contreparties en catégorie step I (\geq AA-) s'élevant de 42 % à 45 %. La part des encours en catégorie A a légèrement diminué à près de 46 % (contre 51 % fin 2010).

L'excédent de trésorerie est placé à court terme pour l'essentiel auprès d'établissements du Groupe BPCE, d'établissements bancaires assimilables à un risque Souverain ou d'établissements bancaires en catégorie step I.

A noter par ailleurs qu'une part significative des expositions bancaires correspond à des opérations à long terme réalisées dans le cadre de la production sur le SPI : le portefeuille correspondant (environ 3 milliards d'euros, soit la majorité du portefeuille bancaire hors opérations de dérivés ou de trésorerie) est garantie par des Souverains ou assimilés Souverains (Landesbank grandfathered en Allemagne, garantie du canton sur des banques cantonales suisses, etc).

Répartition des expositions (*) par note interne sur les banques



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

NB : La répartition des expositions sur les Banques est basée sur les montants en chaîne de gestion.



4.2.4 - PORTEFEUILLE DES OPÉRATEURS PRIVÉS

L'ensemble de ces activités « Corporate Privé » ne représente globalement qu'une part minoritaire des activités du Crédit Foncier (8 698 millions d'euros à fin juin 2011, dont l'essentiel (96 %) est constituée de prêts en direct, le reste étant sous forme de titrisations CMBS).

Le financement « Corporate Privé » regroupe plusieurs types d'activités :

- promotion immobilière, lotissement et, plus accessoirement, marchand de biens sous forme de prêts court-terme et d'engagements par signature, soit en direct soit au travers de sa filiale Socfim ;
- investissements long-terme, couvrant le financement d'actifs immobiliers sous forme de crédits moyen et long terme classiques ainsi que de Crédit-bail immobilier - au travers des filiales Cinergie et Locindus - pour lequel le Crédit Foncier bénéficie d'une garantie intrinsèque, sous forme de prêts et d'engagements par signature ;
- opérations de Partenariats-Public-Privé (PPP). Sur cette clientèle, le Crédit Foncier intervient en général sous la forme de financements spécialisés se caractérisant par des revenus liés à l'opération, un contrôle des actifs financés et une large part de garanties publiques.

Pour la clientèle des Corporate Opérateurs Privés, la production nouvelle du 1^{er} semestre 2011 est restée très mesurée et limitée à des opérations de bonne qualité.

4.2.4.1 - PRÊTS EN DIRECT

4.2.4.1.1 - Analyse des expositions

Les encours de l'activité de prêts en direct aux Corporate Opérateurs Privés représentent à fin juin 2011 un montant de 8 337 millions d'euros, soit 5,7 % du total des expositions au risque de crédit du Crédit Foncier. Elles concernent pour l'essentiel (91 %) la France, la part à l'international se limitant à 972 millions d'euros. Ils marquent une baisse de moins de 2 % par rapport à décembre 2010.

➤ Promotion immobilière

Au 1^{er} semestre, les financements ont porté pour la moitié sur des grands comptes, les autres opérations présentant des notes satisfaisantes et un rapport entre niveau de fonds propres et taux de précommercialisation confortable.

Le renforcement du suivi de ces activités s'est poursuivi avec des revues sectorielles périodiques et de nouvelles expositions limitées dans le cadre du système d'encadrement des expositions en vigueur et ce en accord avec la Direction des risques Groupe BPCE. Les dossiers difficiles concernent un nombre stable et limité d'acteurs.

➤ Investisseurs

Les encours sur investisseurs ont augmenté de 2,5 % au cours du 1^{er} semestre 2011. La production du 1^{er} semestre a été très sélective, avec 100 % concentrée sur des notes comprises entre 0 et 5.

Le risque sur les investisseurs à long terme fait l'objet d'un suivi particulier notamment en ce qui concerne les vacances locatives et l'évolution des loyers.



Le total des expositions sur les bureaux en blanc est de 116 millions d'euros à fin juin 2011 contre 119 millions d'euros fin 2010. Elles concernent un nombre réduit d'opérations et sont couvertes par une provision collective globale sur ce secteur.

Les dossiers difficiles concernent sur ce segment, comme sur la Promotion, un nombre limité de contreparties mais avec des montants significatifs.

➤ **Entreprises**

Ce secteur est constitué au Crédit Foncier principalement d'opérations de crédit-bail immobilier (CBI) logées dans les filiales Cinergie et Locindus.

En outre, il convient de rappeler que le CBI bénéficie d'une garantie intrinsèque qui amortit potentiellement les effets d'un choc conjoncturel. Dans le montage en CBI, le prêteur étant propriétaire de l'immeuble, il bénéficie ainsi d'une garantie solide qui lui permet notamment la remise en location plus aisée des biens.

➤ **LBO**

Il est à noter que l'exposition spécifique en risque LBO au 30 juin 2011 ne représente que des encours limités (145 millions d'euros contre 164 millions d'euros à décembre 2010) au Crédit Foncier sur un nombre restreint d'opérations (8 contre 10 au 31 décembre 2010).

La partie 7.5 - Opérations de dette à effet de levier ou LBO de ce rapport commente plus en détail cette activité.

➤ **Partenariats Public-Privé**

Le risque porte essentiellement sur les phases de travaux des ouvrages, les opérateurs constructeurs pouvant être fragilisés par l'environnement économique. La majeure partie des acteurs partenaires du Crédit Foncier dans les PPP sont des grands groupes français de premier plan. La phase d'exploitation est le plus souvent et principalement portée en risque par une collectivité territoriale ou l'État.

4.2.4.1.2 - Ventilation par notation

Globalement, la ventilation du portefeuille Corporate par notes est restée stable sur le 1^{er} semestre 2011. Ces segments voient néanmoins la dégradation du taux de douteux se poursuivre : 9,4 % à fin décembre 2010 et 9,9 % à fin juin 2011.

Sur l'activité promotion-marchands de bien, soit 588 millions d'euros, les notes en catégorie « favorable ou acceptable » représentent 59 % de l'encours. La part en défaut est de 10 %.

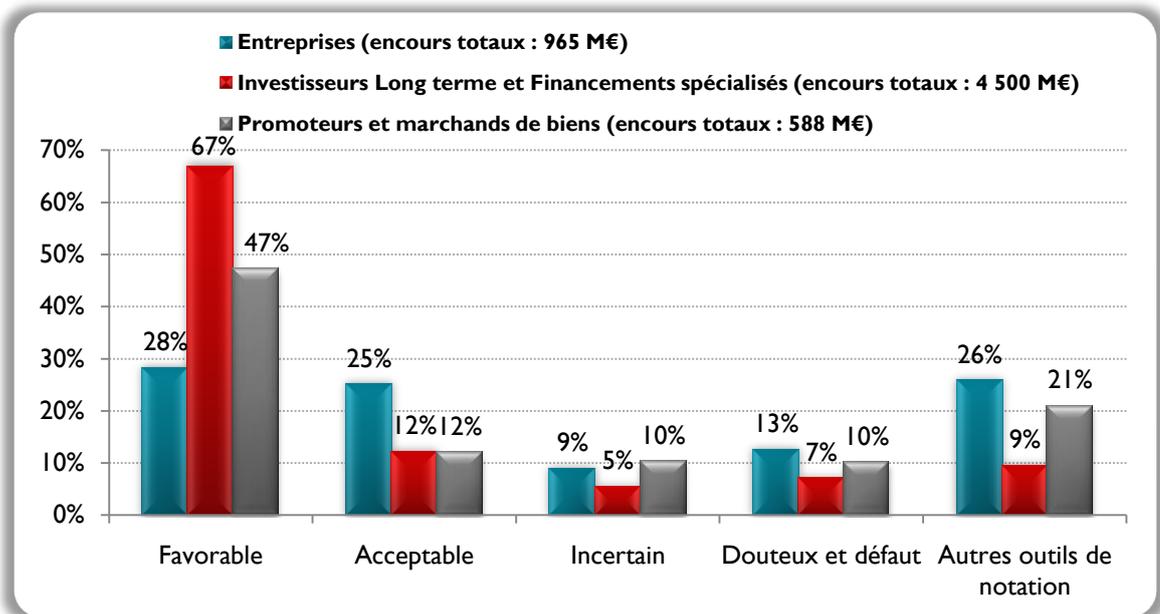
Concernant l'activité Investisseurs Long terme et les financements spécialisés, sur un portefeuille de 4 500 millions d'euros, 79 % des encours ont une note favorable ou acceptable. Ce segment concentre la plus faible proportion de notes dites « incertaines ». La part en défaut est de 7 %.

Sur l'activité Entreprises, sur un volume de 965 millions d'euros, 53 % de l'encours affiche une note favorable ou acceptable. 9 % du portefeuille est noté incertain. La part en défaut est de 13 %.

Les outils Groupe ne couvrent pas tout le périmètre Corporate privé, ce qui explique la proportion de prêts non notés.



Portefeuille des opérateurs privés (*) Ventilation par notation (30-06-11)



(*) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

4.2.4.2 - AUTRES OPÉRATIONS DE TITRISATION

Ces activités font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application de la transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détail (cf. la partie 6.3.1 dans le chapitre 6 – Titrisations).



5 - TECHNIQUES DE REDUCTION DES RISQUES

5.1 - VALORISATION ET GESTION DES INSTRUMENTS CONSTITUTIFS DE SÛRETÉS RÉELLES

Le portefeuille de prêts de contreparties non publiques (Particuliers, Logement Social, Corporate Privés) est majoritairement couvert par des hypothèques immobilières ou encore par des garanties publiques.

Dans le cas de financement de biens professionnels ou pour le financement de logements de montants significatifs, les biens apportés en garantie font l'objet d'une évaluation à dire d'expert (Foncier Expertise), selon des modalités restées inchangées depuis 2010.

Périodiquement, le Crédit Foncier procède à l'actualisation des valeurs hypothécaires des sûretés réelles à l'aide notamment pour les prêts au logement d'indices immobiliers donnant l'évolution annuelle du marché immobilier. Cette réévaluation peut être automatique ou à dire d'expert en fonction de la nature et/ou du montant du gage.

Le tableau ci-après présente la répartition des créances garanties par une hypothèque de 1^{er} rang ou un privilège de prêteur de deniers, au 30 juin 2011, sur le périmètre des Particuliers et celui des autres segments. Parmi ces créances couvertes par un gage, certains prêts sont doublement sécurisés par une garantie complémentaire d'un organisme de caution mutuelle ou de collectivité locale, qui est du reste la garantie majoritaire sur le marché des HLM.

Tableau des montants de créances (*) couvertes par des hypothèques de 1^{er} rang (30 juin 2011)

(en millions d'euros)

Métiers dont entités	Crédit Foncier (hors SCF)	Cie Financement Foncier (SCF)	Banco Primus	TOTAL
Particuliers	19 411	23 853	332	43 596
Autres segments	6 128	1 119	0	7 247
Total couvert par hypothèque 1^{er} rang et PPD	25 539	24 972	332	50 843

(*) Source COREP. Expositions hors prêts viagers hypothécaires (PVH) qui correspondent à un risque d'assurance au sens de la norme comptable IFRS 4.

5.2 - PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE PROTECTION

Une partie du portefeuille des prêts du Crédit Foncier est garantie par des établissements de crédit, des collectivités territoriales (notamment concernant les prêts relatifs aux Partenariats Public Privé) et des Organismes de Caution Mutuelle.

Les garanties Intragroupe (les fournisseurs de protection étant principalement les différentes Caisses d'épargne et BPCE ou le Crédit Foncier) dont les modalités de prises en compte diffèrent selon que les calculs réglementaires sont réalisés sur un niveau social ou consolidé Groupe BPCE. Une garantie financière de 4,1 milliards d'euros a été accordée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne dans le cadre de la reprise de l'activité secteur public territorial à Ixis CIB.



Les principaux fournisseurs de sûretés personnelles sur la Banque de Détail sont la SGFGAS, les Organismes de Caution Mutuelles (à titre d'exemple la CEGC (ex. Saccef)), ainsi que les autres établissements de Crédit (Crédit Logement et garanties bancaires intragroupe principalement) :

- La Société de Gestion du Fonds de Garantie à l'Accession Sociale à la propriété (SGFGAS) permet quant à lui d'apporter une garantie de l'État français aux prêts d'accession sociale régis par la réglementation des prêts conventionnés et garantis par une sûreté réelle de 1^{er} rang (hypothèque ou privilège de prêteur de deniers). A ce titre, il bénéficie des notes externes de l'État français et permet de pondérer à 0 % les crédits pour lesquels la couverture SGFGAS a été signée avant le 31 décembre 2006. En raison d'une modification des modalités de couverture du SGFGAS, les protections octroyées à une date ultérieure génèrent pour leur part une pondération de 15 % des crédits concernés.
- Le **Crédit Logement** est un établissement financier, filiale de la plupart des grands réseaux bancaires français, dont les notes Long Terme sont Aa2 chez Moody's et AA pour Standard & Poor's, assorties toutes deux d'une perspective stable. Les crédits couverts par le Crédit Logement bénéficient en méthode Standard d'une pondération de 20 %, liée à la pondération réglementaire applicable aux établissements de crédit et déduite de l'échelon de qualité de crédit de l'État dans lequel ils sont établis (France en l'occurrence).
- La **SACCEF (nouvellement Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - CEGC)** est une société spécialisée dans le cautionnement des prêts bancaires et détenue par Natixis Garanties. La dégradation au dernier trimestre 2008 de la note externe Standard & Poor's de AA- à A+ a entraîné une modification du calcul de la pondération des encours couverts : pondération à 35 % ou 75 % des crédits immobiliers résidentiels et 50 % pour les autres type de crédit Retail. L'ACP¹ a autorisé pour l'échéance du 31 décembre 2008 et les suivantes jusqu'au passage en méthode avancée (IRB), le classement en approche standard dans le portefeuille de prêts immobiliers, de ceux cautionnés par la SACCEF, afin de leur appliquer une pondération unique à 35 %.
- Des **organismes de cautionnement mutuel** divers (MG PTT, Mutuelle du Trésor, Mutaris Caution, etc.).
- Des **entités publiques notées AAA (KFW par le biais des opérations Provide)**; les opérations Provide (MLF2004), opérées en 2004², permettent d'optimiser les fonds propres du groupe Crédit Foncier. La plateforme Provide est une structure synthétique partiellement financée, dans laquelle le risque associé au portefeuille de prêts hypothécaires, au dessus du seuil de premières pertes conservées par le Crédit Foncier, est transféré par le biais d'un CDS, à Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KFW), établissement Public qui bénéficie de la garantie explicite de l'État allemand (segment souverain) et de la pondération 0 % en tant que contrepartie d'instruments de crédit dérivés. KFW est publiquement noté Aaa Moody's / AAA S&P/AAA Fitch.
- La NHG est une garantie apportée par l'État néerlandais sur des prêts hypothécaires rachetés en direct par le groupe Crédit Foncier en fin d'année 2007 : ce portefeuille de crédits, porté en direct, garantis par la NHG s'élève à 79 millions d'euros. Par ailleurs, certaines titrisations portées par le Crédit Foncier concernant des sous-jacents hypothécaires bénéficiant de la garantie NHG.

¹ La réforme du système français de supervision a conduit à fusionner au sein de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) la Commission bancaire et l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM).

² Le Crédit Foncier a exercé au premier semestre 2010 l'option de sortie du programme Provide MLF2007 de titrisation synthétique initié en 2007



5.3 - EFFET DES TECHNIQUES DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT

5.3.1 - SYNTHÈSE SUR LES FOURNISSEURS DE PROTECTION DE CRÉDIT

Au 30 juin 2011, la prise en compte des collatéraux reçus au titre des garanties et sûretés obtenues par le Groupe dans le cadre de son activité de crédit, ou la prise en compte des achats de protection permettent de réduire le risque de crédit, pour une exposition de 32 829 millions d'euros.

Pour le calcul des exigences en fonds propres, ne sont retenus, comme atténuateurs de risque de crédit, que les hypothèques de 1^{er} rang, les privilèges de prêteurs de deniers et les cautions éligibles telles que définies par la Direction des risques groupe.

Le tableau suivant reprend en synthèse la répartition des sûretés personnelles, éligibles au dispositif de réduction des exigences en capital réglementaire, par type Bâlois.

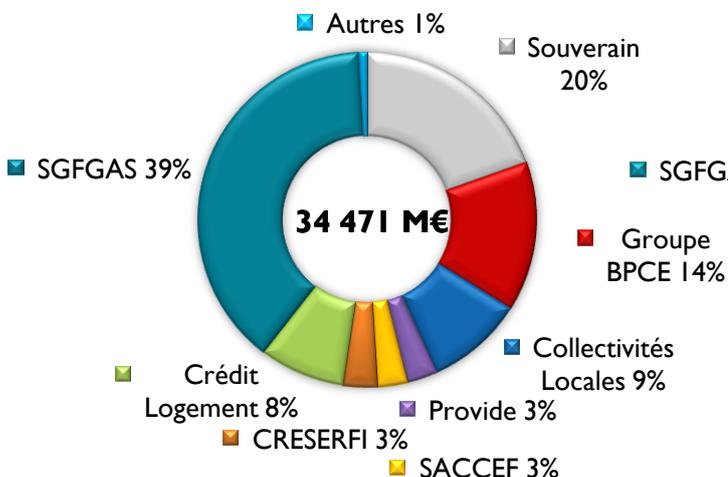
FOURNISSEURS DE PROTECTION DE CREDIT (*)							
SÛRETÉS PERSONNELLES	En millions d'euros	Administrations centrales et banques centrales	Etablissements	Entreprises / Entités relevant du secteur des assurances	Entreprises / Autres entreprises	Autres fournisseurs de protection	TOTAL
	CLASSE BALOISES						
	Administrations centrales et banques centrales	0	0	0	0	0	0
	Etablissements	4 378	4 155	2	0	0	8 535
	Entreprises	844	3 277	24	0	0	4 145
	Clientèle de détail	14 006	4 051	1 217	0	875	20 149
	Actions	0	0	0	0	0	0
	Positions de titrisation	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	19 228	11 483	1 243	0	875	32 829

(*) Source COREP 30 juin 2011

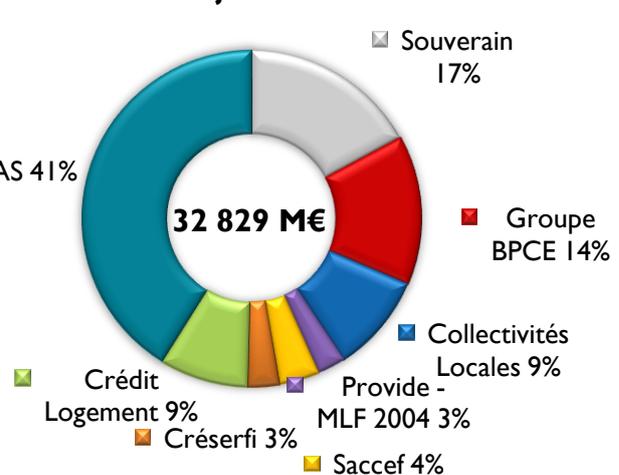
Les graphiques ci-après présentent en pourcentage, la répartition par fournisseur de caution des montants de créances garanties au 31/12/2010 et au 30/06/2011.

Fournisseurs de protection de crédit

31 décembre 2010



30 juin 2011



Source : COREP 31/12/2010 et 30/06/2011

(*) Provide : dérivé de crédit éligible Bâle II – cf. développement ci-après dans cette même partie



5.3.2 - INFORMATION SUR LES GARANTIES REÇUES POUR LES PRÊTS À LA CLIENTÈLE DE DÉTAIL

En termes d'encours, la quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle de détail (*****) est assortie d'hypothèques.

96 % des encours sont couverts soit par des hypothèques de 1^{er} rang, soit par des sûretés personnelles éligibles Bâle II (organismes de caution mutuelle, garanties bancaires...).

Le tableau ci-après présente la répartition des différentes couvertures associées au portefeuille de la Clientèle de détail dans le cadre du reporting COREP.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MONTANTS(*) DE CRÉANCES BÉNÉFICIAIRE DE GARANTIES ÉLIGIBLES BÂLE II POUR LA CLIENTÈLE DE DÉTAIL(*****)			
<i>(en millions d'euros)</i>		31-12-2010(*)	30-06-2011(*)
DISPOSITIFS			
(1) Dispositifs réglementés	SGFGAS (100 % - Garantie de l'État)	13 331	13 504
	Secteur Aidé (Garantie de l'État)	495	420
(2) Sociétés de cautions mutuelles	CREDIT LOGEMENT (**)	2 810	2 776
	CEGC (ex. SACCEF) (***)	982	1 216
	CRESERFI (****)	1 133	1 018
(3) Organismes financiers internationaux	PROVIDE I (MLF2004) (garantie KFW) (*****)	1 008	875
DIVERS (GMAC ; ...)		645	335
SOUS-TOTAL DISPOSITIFS DE CAUTIONNEMENT (1)+(2)+(3)		(A) 20 404	20 144
HYPOTHÈQUES 1^{ER} RANG SEULES		(B) 27 537	27 972
TOTAL DES GARANTIES (ÉLIGIBLES BÂLE II)		(A)+(B) 47 941	48 116
ENCOURS TOTAL CLIENTÈLE DE DÉTAIL(*****)		(C) 50 742	50 243
POURCENTAGE DE GARANTIES RAPPORTÉES AU TOTAL DES ENCOURS		(A)+(B)/ (C) 94 %	96 %

- (*) Source COREP 31/12/2010 et 30/06/2011
Hors prêts viagers hypothécaires (PVH) qui correspondent à un risque d'assurance au sens de la norme comptable IFRS 4.
- (**) Crédit Logement: établissement noté Aa2/AA selon Moody's et AA selon Standard & Poors.
- (***) Compagnie européenne de garanties et de cautions (ex. SACCEF avant fusion avec CEGI) établissement noté A+ par Standard & Poors.
- (****) CRESERFI : organisme de caution mutuelle des fonctionnaires.
- (*****) Provide I : hors tranches conservées par le Crédit Foncier qui s'élèvent à 22 millions d'euros au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 (cf. chapitre suivant sur les Titrisations synthétiques dans cette partie 5.3).
- (*****) Clientèle de détail : classe bâloise regroupant les Particuliers, les Professionnels (Artisans, commerçants, professions libérales) et Associations.



5.3.3 - TITRISATIONS SYNTHÉTIQUES – OPÉRATIONS PROVIDE

L'opération Provide (MLF2004), opérée en 2004 est une titrisation synthétiques originée par le Crédit Foncier permettant d'acquérir de la protection sur des portefeuilles de prêts hypothécaires au bilan du Crédit Foncier et ainsi d'optimiser les fonds propres. La plateforme Provide est une structure synthétique partiellement financée, dans laquelle le risque associé au portefeuille de prêts hypothécaires, au-dessus du seuil de premières pertes conservées par le Crédit Foncier, est transféré pour l'essentiel, par le biais d'un contrat de dérivé de crédit (CDS), à Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), établissement public qui bénéficie de la garantie explicite de l'État allemand (segment souverain) et de la pondération 0 % en tant que contrepartie d'instruments de crédit dérivés.

KfW est publiquement notée Aaa Moody's / AAA S&P / AAA Fitch.

L'encours de cette opération au 30 juin 2011 totalise 906 millions d'euros et se répartit ainsi :

30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	TITRISATION SYNTHÉTIQUE - PROVIDE I (MLF 2004)		
	Tranche	Acquéreur	Encours
Protection KfW - SCF	Super senior	KfW	838
Protection KfW - Crédit Foncier	Super senior	KfW	46
Seuil de premières pertes	Equity	Crédit Foncier	22
		TOTAL	906

Source : COREP 30/06/2011

On rappelle que le Crédit Foncier a exercé en mars 2010 son option de sortie anticipée de l'autre opération Provide MLF 2007. Pour tout complément sur ce point, se reporter au Document de référence 2009 (page 195).

5.4 - COMPENSATION DES ÉLÉMENTS DE BILAN ET HORS-BILAN

S'agissant des produits dérivés, le Groupe mesure les expositions en appliquant un facteur de majoration ou « add-on » (pondérations BRI) en plus des expositions courantes. La politique du Groupe BPCE consiste à signer systématiquement des accords cadres avec ses contreparties bancaires. Dans une très large majorité, ces dispositions comprennent des accords de collatéralisation avec déclenchement d'appels de marge, ce qui permet de réduire l'exposition réelle. Dans le cas particulier de la Compagnie de Financement Foncier, les accords sont asymétriques ; seules les contreparties mettent à disposition un collatéral, en cas de besoin.



6 - TITRISATIONS

6.1 - OBJECTIFS POURSUIVIS, ACTIVITÉ ET DEGRÉ D'IMPLICATION

6.1.1 - OBJECTIF POURSUIVIS

Le groupe Crédit Foncier est investisseur dans des parts de titrisations originées par des tierces parties, principalement des établissements financiers européens cédant des portefeuilles de créances hypothécaires à travers ces opérations.

L'objectif premier poursuivi par le Crédit Foncier en matière de titrisation est aujourd'hui de gérer un portefeuille diversifié et d'excellente qualité de créances hypothécaires, avec des classes d'actifs situées hors de France et que l'établissement connaît et maîtrise particulièrement bien, car liées à son activité traditionnelle, les prêts à l'habitat et au secteur public. Sous forme de titrisations, ces positions bénéficient en outre d'un niveau de protection particulièrement élevé lié à la structuration même de ces opérations et de la position senior des lignes détenues. Les simulations de risques extrêmes effectuées très régulièrement depuis plusieurs années confirment la forte résistance des encours à la conjoncture.

6.1.2 - ACTIVITÉ DU GROUPE CRÉDIT FONCIER

L'activité Titrisation du groupe Crédit Foncier consiste principalement en l'acquisition de portefeuilles de prêts hypothécaires sous forme de titres obligataires bénéficiant de la meilleure notation agence possible (AAA) et structurés de manière à inclure un niveau très élevé de protection contre les risques de crédit, de taux ou de change et à totalement éliminer les risques juridiques (transferts de propriété, de conformité) ou fiscaux (retenues à la source...).

Ces actifs sont financés en très grande majorité par l'émission d'obligations foncières et figurent au bilan de la Compagnie de Financement Foncier. Ils doivent répondre aux exigences réglementaires qui s'appliquent aux actifs des sociétés de crédit foncier. Il s'agit de titres en position senior et les actifs sous-jacents sont soit de nature hypothécaire soit de nature secteur public (créances en direct ou garanties par une entité de secteur public). Ces opérations bénéficient toutes des protections propres à ce type d'opération (subordination des tranches junior, fonds de réserve, différentiel de taux d'intérêt, protection contre les risques de change et de taux).

En matière d'appréciation de la qualité de crédit, chaque nouvelle proposition d'investissement fait l'objet d'une analyse contradictoire menée par la Direction des risques qui est dotée des compétences spécifiques nécessaires. Le processus d'approbation pour chaque nouvelle opération est encadré par un schéma délégataire propre à l'activité d'acquisition de créances hypothécaires et établi en accord avec le Groupe BPCE. L'activité est également encadrée par un système de limites spécifique permettant d'assurer la diversité géographique, la diversité des cédants et la qualité de crédit du portefeuille.

Les titrisations détenues par le groupe Crédit Foncier bénéficient d'un niveau de protection particulièrement élevé lié à la structuration même de ces opérations et de la position senior des lignes détenues. Les simulations de risque extrêmes confirment que ces lignes sont particulièrement peu exposées aux évolutions de marché sous-jacent.



L'activité du groupe se concentre sur des actifs ayant un profil de risque particulièrement sécurisé :

- titres senior, notés publiquement par une ou plusieurs agences (AAA à l'acquisition),
- créances hypothécaires résidentielles (et plus marginalement commerciales) en Europe
- créances de nature secteur public bénéficiant d'un recours sur un État souverain (prêts étudiants FFELP aux États-Unis, créances NHG aux Pays-Bas) ou sur une collectivité locale (titrisations healthcare en Italie).

Il a été décidé en 2011 un gel concernant l'achat de parts de titrisations ayant pour sous-jacents des créances hypothécaires résidentielles ou des prêts étudiants (student loans américains). L'activité de titrisation sur les autres segments fait également l'objet d'une gestion très restrictive (titrisation à sous-jacents public ou CMBS).

6.2 - APPROCHES ET ÉVALUATIONS EXTERNES DE CRÉDIT

6.2.1 - APPROCHES UTILISÉES

Au 30 juin 2011, les montants des expositions pondérées des positions de titrisations sont calculés en méthode standard pour tous les établissements du Groupe BPCE (hors Natixis) et donc pour le Crédit Foncier. Le Crédit Foncier n'intervient qu'en position d'investisseur sur ce segment.

6.2.2 - ÉVALUATIONS EXTERNES

Au 30 juin 2011, la pondération des positions de titrisations investies est déterminée à partir des notes externes des tranches publiées par les trois grandes agences Moody's, Standard & Poor's et Fitch. En cas d'absence de notation externe sur la tranche, une pondération de 1250 % de l'exposition est appliquée. Si la tranche fait l'objet de notations différentes de la part des trois agences, le critère « Bâle II » est appliqué : la moins bonne des deux meilleures notes parmi les trois agences de notation est retenue.

6.2.3 - EXPOSÉ SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES RETENUES DANS LE CADRE DES TITRISATIONS

Le portefeuille de titrisations du Crédit Foncier est détenu à maturité et est comptabilisé en "Prêts et créances sur la clientèle". L'ensemble des positions détenues par le Crédit Foncier a de nouveau été soumis à un test de dépréciation durable (« impairment test ») en juin 2011.

A noter qu'une exposition de 9,3 millions d'euros sur un CMBS pan européen a fait l'objet de dépréciation de juste valeur de 2,3 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2011.

6.3 - EXPOSITIONS DU GROUPE CRÉDIT FONCIER SUR LES OPÉRATIONS DE TITRISATIONS

6.3.1 - EXPOSITIONS TITRISÉES

En matière de titrisations externes, le Groupe détient à fin juin 2011 un portefeuille de 20 819 millions d'euros portés à son bilan. Il s'agit uniquement de titrisations classiques (titres cash) dont les acquisitions ont essentiellement été réalisées entre 2005 et 2007.



A noter que le groupe Crédit Foncier ne détient pas d'expositions synthétiques en dehors de celles mises en œuvre sur le segment de ses propres clients particuliers (Cf. les commentaires des parties 5.2 et 5.3 Titrisations synthétiques - opérations Provide) et n'a pas procédé à la titrisation d'actifs dépréciés ou d'expositions faisant l'objet d'arriérés de paiement.

6.3.1.1 - PRODUCTION NOUVELLE AU PREMIER SEMESTRE 2011

Le portefeuille de titrisations est en baisse avec une réduction des encours de 558 millions d'euros par rapport à fin 2010. En effet sur décision de la Direction Générale, un gel de la production a été décidé sur le portefeuille de RMBS tandis que celle sur le portefeuille de CMBS fait l'objet de critères de sélection très sélectifs.

En pratique, aucune production nouvelle n'a été réalisée sur le portefeuille de titrisations au cours du 1^{er} semestre 2011. La baisse constatée des encours correspond à l'amortissement naturel du portefeuille et aux remboursements anticipés.

6.3.1.2 - POSITIONS DE TITRISATION EXTERNE

		31/12/2010	30/06/2011	Ecart
Hypothécaire résidentiel	MIX	271	237	-34
	RMBS	13 141	12 708	-433
Total Hypothécaire résidentiel		13 412	12 945	-467
Secteur Public	Healthcare	447	442	-5
	RMBS NHG	3 854	3 778	-76
	Souverain	5	3	-2
	Student loans FFELP	3 289	3 290	1
Total Secteur Public		7 595	7 513	-82
Autres	CMBS	364	356	-8
	Corporate	5	4	-1
Total Autres		369	360	-9
Total général		21 377	20 818	-558

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

- **MIX** : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles et commerciales (majoritairement résidentielles, particuliers à plus de 80 %)
- **RMBS** : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles (marché des Particuliers)
- **Healthcare** : Titrisations de créances de santé garanties par des collectivités locales
- **RMBS NHG** : Titrisations de créances hypothécaires résidentielles bénéficiant de la garantie NHG aux Pays-Bas
- **Souverain** : titrisations des créances bénéficiant de la garantie explicite de l'État souverain italien
- **Student Loans FFELP** : Titrisations de prêts aux étudiants américains bénéficiant de la garantie de l'État Fédéral à hauteur d'au moins 98 % du capital (programme FFELP)
- **CMBS** : Titrisations de créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (immeubles de bureaux, centres commerciaux, actifs de logistique et d'entreposage, etc.)
- **Corporate** : Titrisations sur le secteur aéronautique



6.3.1.3 - OPÉRATIONS DE TITRISATION EXTERNE AYANT FAIT L'OBJET D'UN REHAUSSEMENT

Au 30 juin 2011, seules trois opérations, totalisant 459 millions d'euros ont fait l'objet de rehaussement auprès de deux sociétés monoline sous forme de garanties financières. A ce jour et suite à l'abaissement massif des notations de la majorité de ces monolines, un seul titre (45 millions d'euros) bénéficie encore de l'effet positif du rehaussement, puisqu'il était rehaussé à l'origine par FSA (désormais Assured Guaranty Municipal Corp.). Ce monoline est noté Aa3 (Moody's) et AA+ (S&P) au 30 juin 2011. Il s'agit d'une titrisation de type secteur public avec un recours final sur une collectivité locale italienne publiquement notée en catégorie A. En cas d'abaissement de note de ce rehausseur, ce titre verrait donc sa notation au pire alignée sur celle de la collectivité.

6.3.1.4 - ACTIFS DÉPRÉCIÉS / TITRISATIONS EXTERNES

Aucun arriéré ou perte n'a été constaté en 2011 sur le portefeuille de titrisations du groupe Crédit Foncier.

En dehors des expositions considérées comme à risque (base « Watch List ») ayant fait l'objet d'un provisionnement individuel (détaillées en partie 7.2), aucun autre actif du portefeuille de titrisation n'a fait l'objet de dépréciation de juste valeur en 2011. 2,3 millions d'euros de dépréciation ont été passés au cours du 1^{er} semestre 2011 suite à l'inscription en Watch List d'un titre CMBS paneuropéen (pour un nominal de 9,3 millions d'euros)

6.3.1.5 - STRESS SCÉNARIO SUR LE PORTEFEUILLE DE TITRISATIONS EXTERNES

L'ensemble du portefeuille de titres résidentiels adossés à des créances hypothécaires et des titres CMBS du groupe Crédit Foncier a été soumis à une batterie de stress tests qui montre la résistance des actifs détenus à des scénarios extrêmes. L'ensemble des opérations détenues en portefeuille résiste particulièrement bien à la modélisation de scénarios de stress tests.

Concernant les RMBS, ces simulations extrêmes conjuguent hausse des taux de défaut, baisse des remboursements anticipés et chute brutale et durable des prix de l'immobilier. Seuls les scénarios les plus fortement pénalisants sont susceptibles de générer des déficits de cash flow ultimes sur certaines positions RMBS du groupe Crédit Foncier. Ceux-ci supposent la conjonction d'évènements d'une magnitude telle qu'elle paraît improbable :

- forte hausse des taux de défaut sur les différents marchés européens conduisant à des taux cumulés compris entre 20 % et 30 % sur la durée de vie de ces opérations,
- chute complémentaire des prix immobiliers nationaux (entre 30 % et 45 % selon les pays, venant s'ajouter à la baisse déjà constatée sur certains marchés),
- et diminution drastique des taux de remboursements anticipés (baisse de 25 %, venant s'ajouter à celle déjà constatée).

Par ailleurs, les défauts modélisés dans les exercices de simulation correspondent à des saisies immobilières, hypothèse conservatrice puisque, dans la réalité, les prêts ayant atteint le stade du défaut ne conduisent pas systématiquement à une saisie.

Dans l'hypothèse d'un tel scénario "catastrophe", un déficit de cash flow ultime pourrait être constaté à l'échéance des opérations, représentant en actualisé 0,3 % du capital restant dû (CRD) des opérations stressées, niveau inférieur à la marge de ce portefeuille.

S'agissant des CMBS, une approche de type « break-even » est retenue permettant d'apprécier les niveaux de stress auxquels résistent les tranches détenues en matière :

- de baisse de valeur des actifs sous-jacents, notamment par rapport aux « triggers » documentés sur la LTV,



- et de baisse des niveaux de loyer ou d'augmentation des taux de vacance, notamment par rapport aux ratios de couverture documentés.

6.3.2 - POSITIONS DE TITRISATION EXTERNE

Les positions de titrisations répondant aux critères fixés par le Financial Stability Forum sont détaillées dans le cadre du chapitre 7 (reporting G7).

Les encours sont analysés ci-après en termes de répartition géographique et de qualité de crédit (répartition par note ou par catégorie de pondération).

6.3.2.1 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POSITIONS DE TITRISATION EXTERNE AU 30 JUIN 2011

Le portefeuille de titrisations est majoritairement exposé sur les États-Unis (15,8 % des encours) et sur l'Europe avec 30,1 % sur l'Espagne (RMBS), 25,2 % sur les Pays-Bas (RMBS et RMBS NHG) et 18 % sur l'Italie (RMBS ou Secteur Public). Le portefeuille américain apparaît particulièrement sécurisé car il s'agit à 99,9 % de titrisations senior notées AAA ayant pour sous-jacent des prêts aux étudiants américains et bénéficiant de la garantie de l'État Fédéral dans le cadre du programme FFELP. Le reste du portefeuille de titrisations (10,8 %) est réparti sur d'autres pays européens.

Cette ventilation respecte les limites pays et les critères de diversification fixés par la politique des risques du Crédit Foncier et du Groupe.

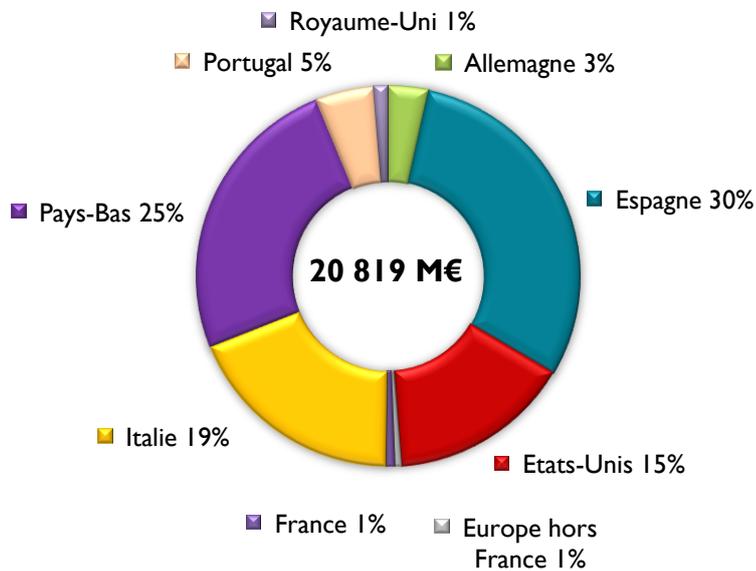
EXPOSITION DES POSITIONS DE TITRISATION EXTERNE PAR PAYS (**)				
(En millions euros)	31/12/2010		30/06/2011	
	Montants	%	Montants	%
ALLEMAGNE	731	3,4 %	712	3,4 %
ESPAGNE	6 431	30,1 %	6 270	30,1 %
ÉTATS-UNIS	3 294	15,4 %	3 295	15,8 %
EUROPE(*) HORS FRANCE	126	0,6 %	125	0,6 %
FRANCE	147	0,7 %	148	0,7 %
GRÈCE	8	0,0 %	8	0,0 %
ITALIE	4 001	18,7 %	3 757	18,0 %
PAYS-BAS	5 340	25,0 %	5 247	25,2 %
PORTUGAL	1 040	4,9 %	999	4,8 %
ROYAUME UNI	259	1,2 %	259	1,2 %
TOTAL	21 377	100 %	20 819	100 %

(*) La catégorie Europe correspond à des opérations dites « paneuropéennes » car portant sur des actifs situés dans plusieurs pays européens.

(**) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux). Ces montants bruts ne sont pas nettés des éventuelles garanties reçues.



Répartition géographique des positions de titrisation externe (**) au 30/06/2011



6.3.2.2 - NOTATION

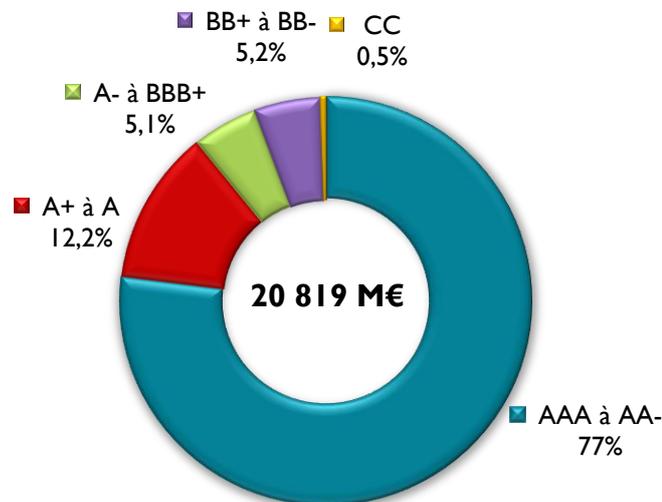
Répartition par note des positions(*) de titrisation externe

EXPOSITIONS DES POSITIONS DE TITRISATION EXTERNE PAR NOTE					
En millions d'euros		31/12/2010		30/06/2011	
		Montants	%	Montants	%
Notes Bâle II	AAA	13 606	63,7 %	10 466	50,3 %
	AA+	1 461	6,8 %	1 127	5,4 %
	AA	2 276	10,6 %	2 344	11,3 %
	AA-	1 174	5,5 %	2 067	9,9 %
	A+	1 503	7,0 %	2 135	10,3 %
	A	414	1,9 %	406	2,0 %
	A-			266	1,3 %
	BBB+	813	3,8 %	801	3,8 %
	BBB	17	0,1 %	17	0,1 %
	BBB-				
	BB+		0,0 %	946	4,5 %
	BB	14	0,1 %	136	0,7 %
	BB-				
	B+				
	B			9	0,0 %
	B-				
CC	98	0,5 %	98	0,5 %	
TOTAL	21 377	100,0 %	20 819	100,0 %	

(*) Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).



Répartition par note des positions de titrisation externe au 30/06/2011



Le 1^{er} semestre 2011 a connu un nombre important de baisses de notation de titres du portefeuille de titrisation par rapport à fin 2010 reflétant en large partie la dégradation de la situation économique des principaux pays en portefeuille.

Outre les performances dégradées des créances sous-jacentes, la baisse des ratings résulte de la modification des méthodologies des agences de notation dans leur appréciation du risque, ces dernières ayant notamment réévalué leur prise en compte du risque de contrepartie ou des risques opérationnels. Dans ces conditions, le maintien des ratings existants sur certaines opérations, selon les nouvelles méthodologies des agences de notation, nécessite des structures plus protectrices (support de crédit notamment).

Si 50,3 % des positions de titrisations détenues par le groupe Crédit Foncier ont une notation Bâle II AAA au 30 juin 2011, contre 63,7 % au 31 décembre 2010, 69,2 % bénéficient encore d'une notation AAA par au moins l'une des trois agences de notation.

- Les titres classés en catégorie step 1 (\geq AA-) représentent toujours une large majorité du portefeuille avec 76,9 % des expositions (contre 86,6 % au 31 décembre 2010). Par ailleurs, 94,3 % du portefeuille demeure en catégorie d'investissement.

La catégorie BBB est constituée :

- d'une titrisation de créances de santé italienne (397,5 millions d'euros), la notation reflétant la qualité de crédit de la collectivité locale,
- d'un RMBS allemand qui a été dégradé au 1^{er} semestre 2009 (403,1 millions d'euros) en raison des difficultés financières de l'originateur/serviceur et de la hausse des impayés sévères pour une opération présentant des niveaux de LTV élevés,
- d'un CMBS italien (17,3 millions d'euros) dont le rating reflète la qualité de crédit de l'unique locataire des actifs sous-jacents (entreprise italienne de 1^{er} plan).

Les positions en catégorie spéculative correspondent :

- à une opération de titrisation réalisée en 2001 sur le secteur aéronautique (4,5 millions d'euros),
- à une opération de CMBS paneuropéen notée publiquement BB+ S&P et B Fitch (9,1 millions d'euros),
- à une opération de CMBS français (98,2 millions d'euros notée CC) formellement inscrite en Watch List depuis mi-2008 et classée « à risque » par le Crédit Foncier (cf. le complément en partie 7.2).



Trois autres opérations affichent des notations qui ont été dégradées de manière très significative au cours du 1^{er} semestre 2011 :

- de deux RMBS espagnols (1 070 millions d'euros) notés en catégorie BB par une agence (respectivement Ba1/-/A et -/AA+/BB) dont les performances sont en dégradation sensible depuis 2008,
- d'un RMBS grec (7,5 millions d'euros) noté BB+ dont les notations ont été progressivement abaissées en lien avec les downgrade successifs du souverain.

A noter que le Crédit Foncier n'anticipe pas de perte en capital sur ces deux nouvelles opérations.

Ces cinq positions figurent dans le bilan social du Crédit Foncier au 30/06/2011.

6.3.2.3 - RÉPARTITION PAR PONDÉRATION

Le Crédit Foncier utilise l'approche standard pour le calcul des exigences de fonds propres relative au segment des titrisations. En conséquence, la répartition des encours par catégorie bâloise se répartit comme suit dans le tableau mentionné en infra.

RÉPARTITION PAR PONDÉRATION DES POSITIONS DE TITRISATION EXTERNE					
Pondération Bâle II en approche Standard	31/12/2010		30/06/2011		
	Encours	%	Encours	%	
	(millions d'euros)	du portefeuille	(millions d'euros)	du portefeuille	
20 %	18 517	86,6 %	16 004	76,9 %	
50 %	1 917	9,0 %	2 807	13,5 %	
100 %	831	3,9 %	818	3,9 %	
350 %	14	0,1 %	1 082	5,2 %	
1 250 %	98	0,5 %	108	0,5 %	
TOTAL	21 377	100 %	20 819	100 %	

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

A noter que les montants mentionnés dans le tableau sont des montants bruts, ne prenant pas en compte les impacts de provision. Ils ne prennent par ailleurs pas en compte une titrisation synthétique – Opération Provide, dont les caractéristiques sont détaillées dans les parties 5.2 et 5.3.

Le portefeuille du Crédit Foncier est très majoritairement noté en catégorie step 1 (\geq AA-) ce qui permet au 30 juin 2011, de classer 76,9 % du portefeuille en catégorie de pondération à 20 % (approche standard) ; ce chiffre est en diminution par rapport au 31 décembre 2010 (86,6 %), en raison des dégradations de rating intervenues sur le portefeuille. Les 3,9 % du portefeuille actuellement en catégorie BBB sont restés stables et se voient attribuer une pondération de 100 %. Les 5,2 % du portefeuille en catégorie BB se voient attribuer une pondération de 350 % et correspondent principalement aux trois RMBS espagnols et grec dont les ratings ont été downgradés au 1^{er} semestre 2011. Des actions de restructuration sont à l'étude en lien avec le Groupe et les régulateurs concernés.

Les 108 millions d'euros d'expositions considérées comme « à risque » par le Crédit Foncier sont indiquées ici en catégorie de pondération à 1 250 % mais sont en pratique directement déduites des fonds propres. A noter que des provisions individuelles couvrent 61 % des expositions à risque figurant ci-dessus en catégorie 1 250 %. Ces provisions viennent en déduction des expositions détaillées ci-dessus.



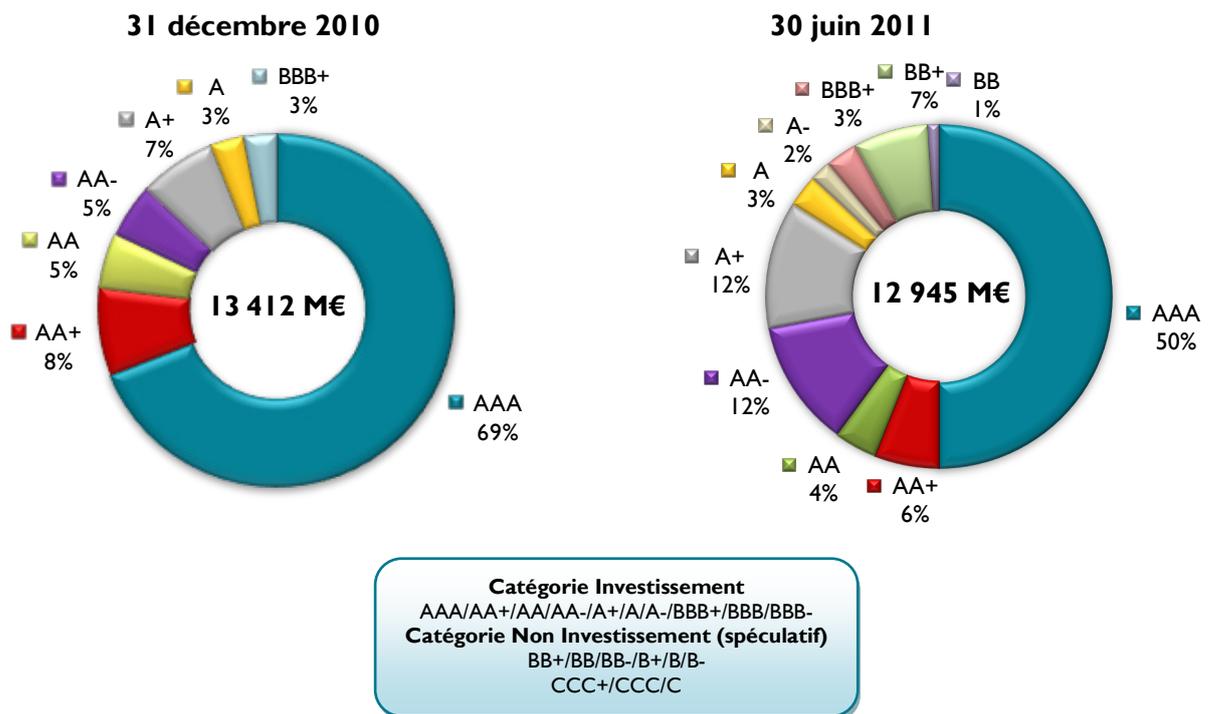
6.3.2.4 - POSITIONS DE TITRISATIONS EXTERNES ADOSSÉES À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELLES DE PARTICULIERS EN EUROPE (RMBS)

Le portefeuille total de titrisations se compose à hauteur de 62,2 % (soit 12,9 milliards d'euros) de positions de titres résidentiels adossés à des créances hypothécaires sécurisées sur des pays de l'Union Européenne des Quinze au 30 juin 2011, le Crédit Foncier continuant à ne détenir aucune exposition (directe ou indirecte) sur le marché hypothécaire américain.

Bien que les notes aient subi des baisses significatives sur le 1^{er} semestre 2011, le portefeuille RMBS conserve un profil de risque satisfaisant. En effet, les titres notés en catégorie step 1 (\geq AA-) représentent l'essentiel du portefeuille de RMBS avec 72 % des encours.

De plus, si 50 % du portefeuille de RMBS a encore une notation Bâle II AAA au 30 juin 2011, contre 69 % au 31 décembre 2010, 63 % bénéficient encore d'une notation AAA par l'une des trois agences. Les opérations classées en catégorie A ont vu leur part relative progresser de 10 % à 17 % au cours du 1^{er} semestre 2011 en raison de l'abaissement des notes externes sur certaines opérations. La catégorie BB fait son apparition (8 %) en raison des downgrade agence sur deux RMBS espagnols et un RMBS grec. Les positions classées en catégorie BBB restent marginales à 3 % des encours.

Positions de titrisation RMBS externes (*) avec sous-jacent de prêts aux Particuliers



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).



6.3.2.5 - POSITIONS (***) DE TITRISATION EXTERNE SUR LE SECTEUR PUBLIC

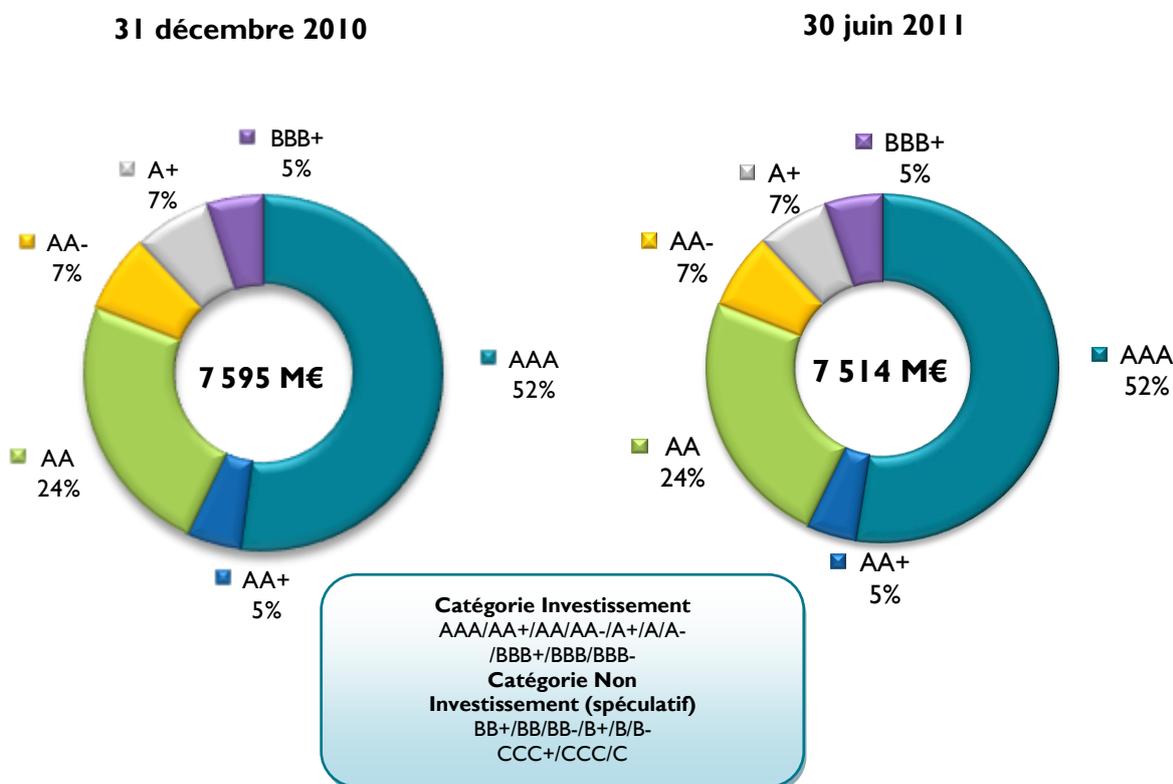
(**) Titres adossés à des créances bénéficiant de garanties publiques.

Le portefeuille total de titrisations du groupe Crédit Foncier comporte 7,5 milliards d'euros (soit 36 % du poids total) de titrisations sur le secteur public, avec trois types d'opérations :

- 3 778 millions d'euros (soit 18 % du portefeuille de titrisations) de titrisations de prêts hypothécaires néerlandais bénéficiant d'une garantie NHG, établissement public néerlandais jouant aux Pays-Bas un rôle tout à fait similaire à celui de la SGFGAS en France. Les créances sous jacentes bénéficient à l'origine d'une garantie de l'Etat néerlandais. Les changements de méthodologie des agences ont depuis conduit à plusieurs abaissements du AAA, principalement en catégorie AA.
- 3 291 millions d'euros (soit 15,8 % du portefeuille total) de titrisations de prêts étudiants américains FFELP assortis d'une garantie de l'État fédéral américain à hauteur d'au moins 98 % du capital du prêt et bénéficiant donc également d'une notation AAA. Au 30 juin 2011, les Etats-Unis étaient encore notés AAA par S&P, Fitch et Moody's.
- 446 millions d'euros (soit 2,1 % du portefeuille total) de titrisations sur le secteur public italien dont une opération présentant un risque final direct sur l'État souverain italien (noté AA-) et deux opérations « healthcare » dont la notation est le reflet direct de la qualité de crédit de la collectivité locale.

Le portefeuille de titrisations sur le secteur public est composé à 88 % de titres notés en catégorie step I (\geq AA-). Si 52 % du portefeuille de RMBS a encore une notation Bâle II AAA au 30 juin 2011, soit un niveau similaire au 31 décembre 2010, 80 % bénéficient encore d'une notation AAA par l'une des trois agences.

Positions de titrisation externe avec sous-jacent SPI (*)



(*) Engagements "bilanciels" fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux)



6.3.2.6 - AUTRES OPÉRATIONS DE TITRISATION EXTERNE

Les autres opérations de titrisation au sein du portefeuille du groupe Crédit Foncier sont :

- des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS) pour 356 millions d'euros,
- une position de titrisation sur le secteur aérien pour 5 millions d'euros.

A l'exception de deux opérations de CMBS (98,1 millions d'euros et 9,3 millions d'euros) formellement inscrites en Watch List respectivement depuis mi-2008 et mi-2011 et classées comme « à risque » par le Crédit Foncier (Cf. le complément en partie 7.2), le portefeuille de CMBS présente des ratings satisfaisants malgré la baisse de l'immobilier commercial européen intervenue depuis 2008. En effet en excluant ces deux opérations, 70,4 % du portefeuille bénéficie d'une notation en catégorie step 1 (\geq AA-).

Néanmoins, les notations de certains CMBS en portefeuille ont baissé de manière sensible au 1^{er} semestre 2011. Ces baisses sont en effet liées essentiellement à la réévaluation du risque de contrepartie par l'agence Standard & Poor's. Un focus particulier sur le portefeuille de CMBS est au demeurant donné en partie 7.2.

6.3.3 - EXPOSITIONS RENOUVELABLES TITRISÉES, EN DISTINGUANT LES INTÉRÊTS DE L'ÉTABLISSEMENT ORIGINATEUR DES INTÉRÊTS DES INVESTISSEURS

Le groupe Crédit Foncier n'a pas d'exposition à des créances renouvelables titrisées.



7 - REPORTING FSF (G7)

Dans son rapport du 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum (FSF) – G7* a émis une série de recommandations en réponse à la crise, notamment en matière de transparence financière, valorisation, gestion des risques, agence de notation.

En reprenant les conclusions du rapport *du Senior Supervisors Group*, le FSF a demandé que la communication financière soit renforcée sur les cinq thèmes suivants :

- Expositions sur CDO (Collateralized Debt Obligation) ou expositions en direct sur « monolines »,
- Expositions CMBS (Commercial mortgage-backed securities),
- Autres expositions subprime, Alt-A et plus généralement expositions hypothécaires américaines,
- Véhicules ad hoc,
- Opérations de dette à effet de levier ou LBO.

Ces thèmes ont été repris par un groupe de travail associant la FBF, le SGCB et l'AMF afin de décliner au niveau français les recommandations du FSF. Des grilles indicatives d'informations financières ont ainsi été élaborées sur ces cinq thèmes.

7.1 - CDO, EXPOSITIONS "MONOLINES" ET AUTRES GARANTS

7.1.1 - COLLATERALIZED DEBT OBLIGATION (CDO)

Le groupe Crédit Foncier n'a aucune exposition sur la classe d'actifs CDO.

7.1.2 - REHAUSSEURS

La valeur comptable des actifs rehaussés figurant dans le tableau ci-après ne correspond pas à des expositions directes sur des monolines mais à des rehaussements acquis auprès de ces derniers par le Crédit Foncier sur des actifs en portefeuille. Le Crédit Foncier bénéficie donc dans tous les cas d'un recours premier sur une contrepartie autre que la société monoline. L'ensemble de ces rehaussements porte sur des actifs sous-jacents (prêts ou titres) de nature secteur public accordés soit directement à un État souverain, soit à une collectivité locale ou un établissement public.

Ces engagements de rehaussement prennent la forme de garanties financières (et non de CDS) et constituent une sûreté annexe à l'actif rehaussé. Ces garanties ne sont ni valorisées ni comptabilisées au bilan du Crédit Foncier (seule la prime de rehaussement est comptabilisée comme une charge quand le rehaussement est conclu en dehors du titre ou du prêt).

La ventilation de ce portefeuille rehaussé est effectuée sur la base de la valeur nette comptable IFRS au 30 juin 2011.



7.1.2.1 - ACTIFS REHAUSSÉS

ACTIFS REHAUSSES								
30/06/2011 (en millions d'euros)	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des instruments couverts	Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur des couvertures achetées	Juste de valeur de la protection nette de couvertures et avant ajustements de valeur	Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur monolines (comptabilisés sur la protection)	Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines
Protections acquises auprès de monolines								
<i>Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents subprime</i>								
-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents non subprime</i>								
-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Risque de contrepartie sur autres opérations</i>								
-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Expositions au risque de contrepartie sur les monolines</i>								
TOTAL 30/06/2011	2 799	2 799	3 108	-	-	-	-	-
Total 31/12/2010	2 940	2 940	3 370					

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

La répartition par notation intrinsèque des sous-jacents, figure ci-après.

7.1.2.2 - EXPOSITIONS BRUTES PAR NOTE DES SOUS-JACENTS (VALEUR NETTE COMPTABLE IFRS)

(en millions d'euros)

Au 31/06/2011	Notation intrinsèque Bâle II (avant rehaussement)							
	Rehausseur	Note du rehausseur	AA+ à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Non dispo	Total	%
	AGMC ⁽¹⁾	AA-	725	862	317	45	1 948	63 %
	AMBAC ⁽²⁾	Non dispo	0	154	489	0	643	21 %
	CIFG	Non dispo	0	0	160	0	160	5 %
	FGIC	Non dispo	0	0	0	104	104	3 %
	MBIA ⁽³⁾	BBB	0	106	0	148	253	8 %
	Total		725	1 121	966	296	3 108	
	%		23 %	36 %	31 %	10 %		100 %

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

1 Rating de Assured Guaranty Municipal Corp. (le rehausseur d'origine est FSA, racheté par AGMC),

2 Rating de AMBAC Assurance Corp. & de AMBAC Assurance UK Ltd.

3 Rating de National Public Finance Guarantee Corp. (pour MBIA)



La note du rehausseur correspond à la moins bonne des deux meilleures notes agences parmi S&P, Moody's et Fitch à la date du 30 juin 2011. La notation intrinsèque de l'actif sous-jacent correspond à sa note Bâle II avant rehaussement à la même date.

Compte tenu des restructurations ayant affecté le secteur des monolines, la note retenue pour les titres rehaussés à l'origine par FSA est désormais celle de Assured Guaranty Municipal Corporation. Ce monoline était noté Aa3 (Moody's), et AA+ (S&P) au 30 juin 2011.

De la même façon, ceux rehaussés par MBIA se voient désormais affecter le rating de National Public Finance Guarantee Corporation, l'entité garantissant désormais les collectivités locales Nord-Américaines.

Les expositions dont la notation intrinsèque figure comme "Non Disponible" ne disposent pas à proprement parler de rating Bâle II intrinsèque mais sont appréciés par le Crédit Foncier comme appartenant à la catégorie Investissement (\geq BBB-) notamment par leurs notations externes. Il s'agit essentiellement d'engagements en direct sur des entités du secteur public international (États-Unis).

7.2 - EXPOSITIONS CMBS (COMMERCIAL MORTGAGE-BACKED SECURITIES)

Les positions CMBS « à risque » détenues par le groupe Crédit Foncier sont notées publiquement par les agences en catégorie spéculative suite aux dégradations successives intervenues depuis 2008. La valeur comptable de ces tranches au 30 juin 2011 est de 108 millions d'euros. Il s'agit d'expositions sur de l'immobilier de bureaux en région parisienne essentiellement. Ces expositions sont inscrites en Watch List Crédit Foncier depuis le 30 juin 2008 pour une opération (98 millions d'euros) et depuis le 30 juin 2011 pour l'autre (9 millions d'euros). Ces deux opérations font l'objet d'un provisionnement individuel. A ce jour, ces expositions n'ont fait l'objet d'aucun défaut de paiement sur les tranches détenues par le Crédit Foncier.

Ces deux actifs constituent les seules positions de titrisation classées comme « à risque » par le Crédit Foncier. Elles sont portées au bilan du Crédit Foncier et provisionnées respectivement à 65 % et 25 %.



7.2.1 - TABLEAU DES EXPOSITIONS À RISQUE SUR CMBS

31/12/2010		TABLEAU DES EXPOSITIONS A RISQUES SUR CMBS		
millions d'euros	TYPLOGIE DU PORTEFEUILLE	États-Unis	Autres marchés à risque	
(a)	Exposition brute (valeur brute au bilan avant pertes de valeur/dépréciations)	Valeur bilan résiduelle	-	107,5
(b)	Cumul des pertes de valeur et dépréciations enregistrées au compte de résultat (depuis origine) <i>dont pertes de valeur et dépréciations sur année à isoler</i>	Décotes enregistrées au résultat	-	(65,8)
(c)	Cumul des variations de valeur enregistrées en capitaux propres (depuis origine) <i>dont variations de valeur à isoler</i>	Décotes enregistrées en capitaux propres (OCI)	-	-
(b + c) / a	% total de décotes des CMBS	(cumul des pertes de valeur et dépréciations comptabilisées au P&L / Exposition brute	-	61 %
(d)	Juste valeur des couvertures	couvertures externes non prises en compte dans le calcul des pertes de valeur et dépréciation	-	-
(a - b - c - d)		Exposition nette (valeur nette des pertes de valeur et dépréciations)	-	41,7

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.2.2 - RÉPARTITION SECTORIELLE DES CMBS

L'activité CMBS a été relancée au Crédit Foncier fin 2008, dans le cadre d'une politique des risques très sélective et pour des montants investis qui restent très modérés : 356 millions d'euros au 30 juin 2011, soit moins de 2 % du portefeuille global de titrisations du Crédit Foncier. Les expositions considérées comme « à risque » (cf. 7.2.1) représentent 30 % du portefeuille de CMBS.

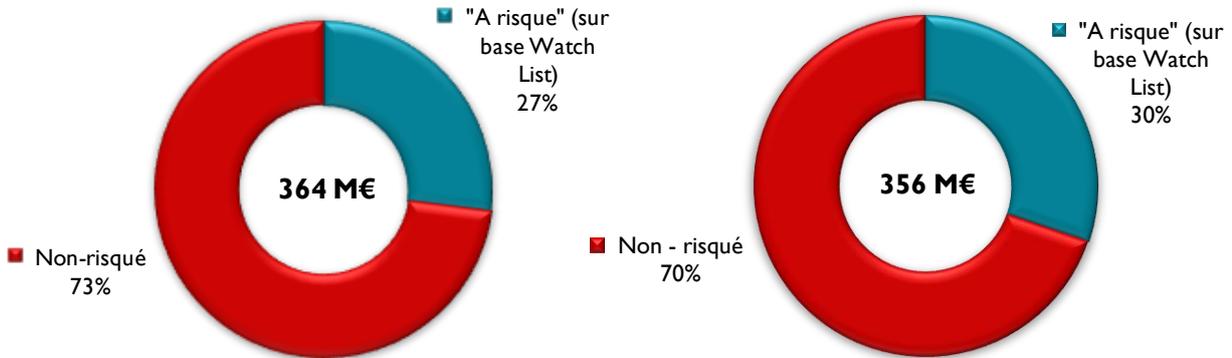
Sur le 1^{er} semestre 2011, aucune production n'a été réalisée sur le portefeuille de CMBS.



Répartition sectorielle des CMBS

31 décembre 2010

30 juin 2011



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

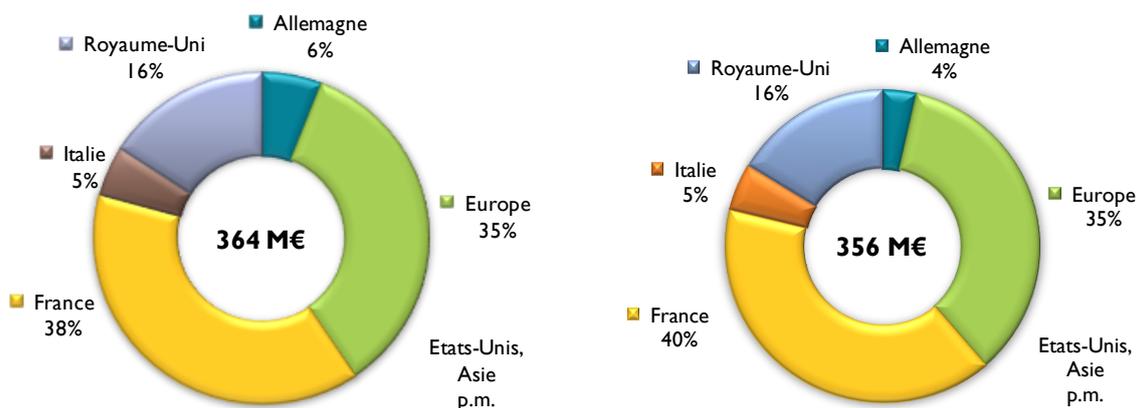
7.2.3 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CMBS

L'intégralité du portefeuille de CMBS est située en Europe, aucune exposition de CMBS aux États-Unis ou en Asie n'est recensée. La catégorie Europe correspond à des CMBS paneuropéens (dont les actifs sous-jacents sont répartis sur plusieurs pays d'Europe).

Répartition géographique des CMBS

31 décembre 2010

30 juin 2011



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

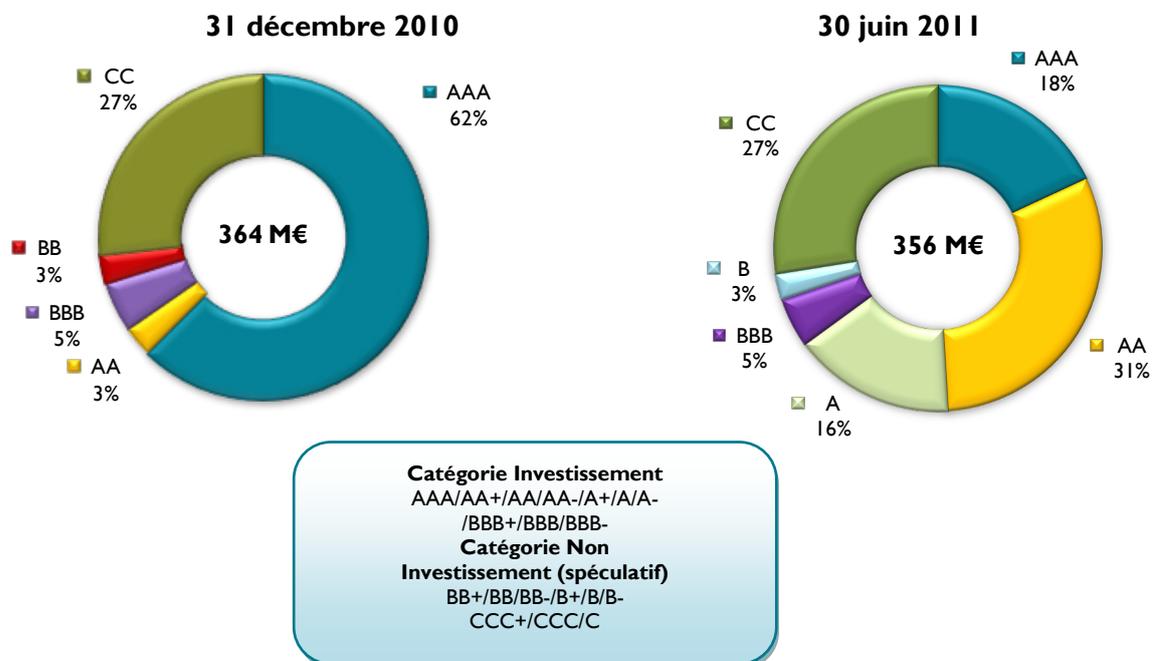


7.2.4 - RÉPARTITION PAR NOTATION DES CMBS

100 % du portefeuille est noté par une ou plusieurs agences de notation. Les ratings du portefeuille de CMBS ont fortement évolué au cours du 1^{er} semestre 2011. Ces évolutions sont essentiellement liées à la réévaluation du risque de contrepartie par l'agence Standard & Poor's.

- La proportion des titres en catégorie step 1 baisse sensiblement à 49 % le 30 juin 2011 contre 65 % le 31 décembre 2010. Les expositions en catégorie step 2 font leur apparition en juin 2011 et représentent 16 % des encours. L'essentiel de ces baisses de notation est lié à la réévaluation du risque de contrepartie par l'agence Standard & Poor's et ne reflète pas une baisse intrinsèque des opérations.
- Les expositions « à risque » et notées en catégorie spéculative restent stables à l'exception d'un CMBS pan européen (3 % des encours) affecté par une baisse notation à B (juin 2011) contre BB (fin 2010).

Répartition par notation des CMBS



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements "bilanciels" (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

7.3 - AUTRES EXPOSITIONS SUBPRIME ET ALT-A (RMBS, PRÊTS, ETC)

Le groupe Crédit Foncier n'a ni exposition subprime, ni Alt-A directement ou indirectement. Plus largement le Crédit Foncier n'a aucune exposition sur le marché hypothécaire américain.

En dehors des actifs « à risque » recensés en partie 7.2 et faisant l'objet d'un provisionnement individuel, le groupe Crédit Foncier n'a pas d'autre exposition de titrisation inscrite en Watch List.



7.4 - VÉHICULES AD HOC

7.4.1- INFORMATION GÉNÉRALE RELATIVE AUX EXPOSITIONS SUR LES ENTITÉS AD HOC

Au 30 juin 2011, le groupe Crédit Foncier ne recense aucune exposition sur des entités ad hoc (type ABCP ou autre) autre que celle mentionnée ci-dessous au titre du conduit sponsorisé SIRP qui a été intégré au périmètre de consolidation du groupe Crédit Foncier depuis le 2^{ème} semestre 2008.

7.4.2 - CONDUITS SPONSORISÉS

La notion de sponsor vise un établissement assujéti, qui établit et gère un programme de papier commercial adossé à des actifs (assets backed commercial paper) ou toute autre opération ou montage de titrisation dans le cadre duquel il achète des expositions de tiers.

Depuis le 25 septembre 2008, le Crédit Foncier détient 100 % des 457 millions d'euros de billets de trésorerie émis par le conduit SIRP noté publiquement A-2 (S&P) / P-2 (Moody's) au 30 juin 2011. Le portefeuille à l'actif de SIRP est constitué d'un TSDI émis par une filiale à 100 % du Crédit Foncier et d'un zéro coupon AIG. Du fait de l'amortissement du TSDI et de la capitalisation du zéro coupon, l'exposition recensée est celle à maturité du programme en 2012 et correspond bien à un risque final sur AIG. Les notations agences de SIRP sont d'ailleurs alignées sur celles d'AIG.

(en millions d'euros)

CONDUIT SPONSORISE – SIRP (véhicule consolidé)	31/12/2010	30/06/2011
Montants des actifs financés	457	457
Lignes de liquidité accordées	457	457
Maturité des actifs (moyenne pondérée) - (en %)		
0-6 mois	100 %	100 %
6-12 mois		
Supérieur à 12 mois		
Répartition des actifs par origine géographique (en %)		
France	100 %	100 %
Autres		

Source : données de gestion



CONDUIT SPONSORISE – SIRP (VÉHICULE CONSOLIDÉ)						
31/12/2010	Répartition des actifs (en %)	RÉPARTITION DES ACTIFS PAR NOTATION EXTERNE (en %)				
		AAA	AA	A	BBB	Non Investment Grade
Prêts automobiles	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-
Prêts immobiliers commerciaux	-	-	-	-	-	-
Prêts immobiliers résidentiels	-	-	-	-	-	-
<i>dont subprime américains</i>	-	-	-	-	-	-
Crédits à la consommation	-	-	-	-	-	-
Prêts d'équipement	-	-	-	-	-	-
Residential Mortgage Backed Securities - <i>Etats-Unis</i>	-	-	-	-	-	-
Residential Mortgage Backed Securities - <i>hors Etats-Unis</i>	-	-	-	-	-	-
Commercial Mortgage Backed Securities	-	-	-	-	-	-
Collateralized Debt Obligations	-	-	-	-	-	-
CLOs et CBOs (I)	-	-	-	-	-	-
Autres (Titres émis ou garantis par des entités notées catégorie A)	100 %	-	-	100 %	-	-

(I) Collateralized Loan Securitization et Collateralized Bonds Securitization
Source: données de gestion

7.5 - OPÉRATIONS DE DETTES À EFFET DE LEVIER OU LBO

7.5.1 - EXPOSITIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS À EFFET DE LEVIER (LEVERAGE BUY OUT - LBO)

Au 30 juin 2011, le groupe Crédit Foncier recense 8 opérations à effet de levier pour un montant de 145 millions d'euros (10 opérations pour 164 millions d'euros au 31 décembre 2010). Au cours du 1^{er} semestre 2011, 3 opérations ont été remboursées et une nouvelle opération est intervenue.

(en millions d'euros)	31/12/2010	30/06/2011
PARTS FINALES		
Nombre de dossiers	10	8
Engagements	164	145
PARTS À VENDRE		
Nombre de dossiers	-	-
Engagements	-	-
TOTAL	164	145

Source : données de gestion expositions en valeur brute (encours sains + douteux non nettés des provisions)



Définition des opérations à effet de levier :

- opération de crédit structurée, avec un effet de levier, i.e. un endettement bancaire, mise en place au profit du repreneur d'une société cible,
- avec ou sans participation du management de la cible,
- donnant lieu à la mise en place d'une société holding de reprise dont le capital est en tout ou partie détenu par un ou plusieurs sponsors financiers.

La présence d'un sponsor financier et d'une société holding est ici retenue comme un élément discriminant pour qualifier l'opération d'opération à effet de levier / LBO.

7.5.2 - ÉVOLUTION DES EXPOSITIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS À EFFET DE LEVIER (LEVERAGE BUY OUT - LBO)

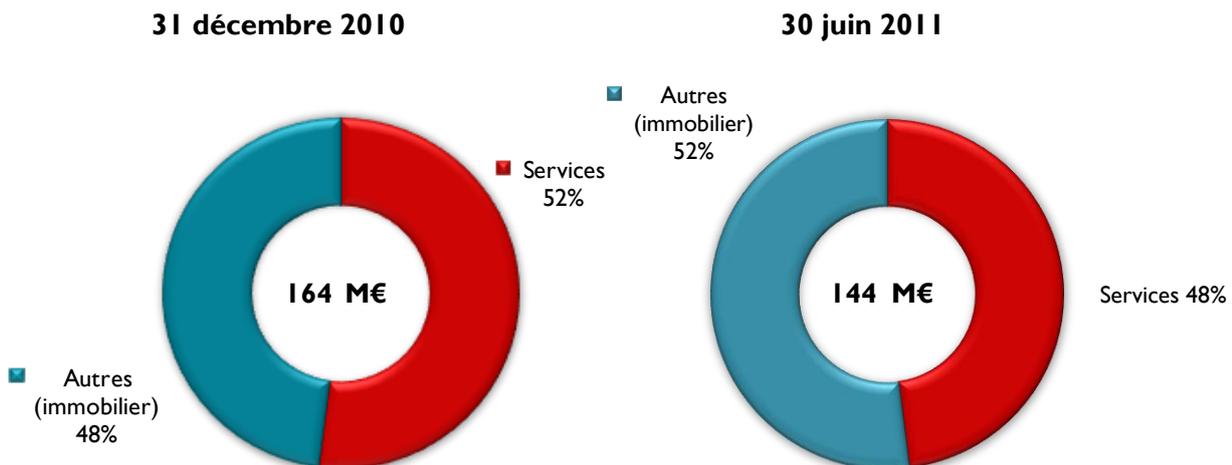
EXPOSITIONS LBO	31/12/2010	30/06/2011
Total en valeur brute	164	145
Provisions	(33)	(36)
TOTAL EN VALEUR NETTÉE DES PROVISIONS	131	109
<i>dont Parts finales</i>	<i>131</i>	<i>109</i>
<i>dont Parts à vendre</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Source : données de gestion

Les expositions LBO du Crédit Foncier ont diminué sur le 1^{er} semestre 2011, passant de 131 à 109 millions d'euros en valeurs nettes des provisions.

Il convient de noter le provisionnement à 100 % d'une exposition de 20 millions d'euros sur un promoteur immobilier français.

7.5.3 - RÉPARTITION SECTORIELLE (*) DES PARTS FINALES DES OPÉRATIONS À EFFET DE LEVIER (LEVERAGE BUY OUT - LBO)

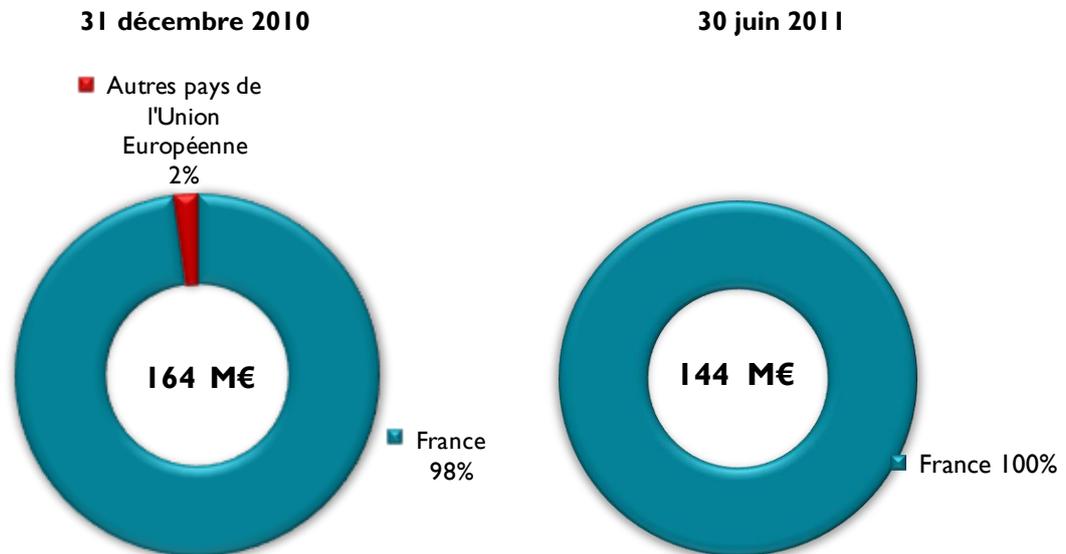


Source: données de gestion – expositions en valeur brute (encours sains + douteux non nettés des provisions)

(*) Répartition sectorielle des sociétés cibles
Le pourcentage est calculé sur l'engagement.



7.5.4 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE(*) DES PARTS FINALES DES OPÉRATIONS À EFFET DE LEVIER (LEVERAGE BUY OUT - LBO)



Source: données de gestion – expositions en valeur brute (encours sains + douteux non nettés des provisions)

(*) Localisation géographique des sociétés cibles
Le pourcentage est calculé sur l'engagement

7.6 - AUTRES EXPOSITIONS SENSIBLES (LEHMAN BROTHERS, AIG)

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 217).

7.7 - GLOSSAIRE DE TITRISATION

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 218).



8 - LES RISQUES DE MARCHÉ

Le groupe Crédit Foncier n'a fondamentalement pas de risque de marché pour compte propre, mais est exposé aux risques structurels de bilan (risque de liquidité, taux d'intérêt, change).

L'organisation et la méthodologie utilisées dans le cadre du suivi de ces risques ont fait l'objet d'une actualisation en 2010 afin de s'harmoniser aux nouveaux référentiels de risques de marché du Groupe BPCE.

La présente partie 8 et la partie 9 détaillent la gestion qui en a été faite au cours de cette même période.

8.1 - EXIGENCES EN FONDS PROPRES POUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Le Crédit Foncier n'a pas d'exigences en fonds propres pour le risque de marché.

Les seuils d'assujettissement au titre des risques de marché du portefeuille de négociation sont rappelés dans le tableau suivant :

SEUILS D'ASSUJETTISSEMENT AU TITRE DES RISQUES DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION	VALEURS MAXIMALES
Pourcentage moyen du rapport de la valeur comptable du portefeuille de négociation sur le total du bilan et hors-bilan	5,0 %
Pourcentage maximum du rapport de la valeur comptable du portefeuille de négociation sur le total du bilan et hors-bilan	6,0 %
Montant moyen du total des positions du portefeuille de négociation	15 millions €
Montant maximal du total des positions du portefeuille de négociation	20 millions €

8.2 - CAS SPÉCIFIQUE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

8.2.1 - PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Le portefeuille « compte propre » regroupe toutes les opérations conduites dans l'intention de profiter à court terme d'une évolution des prix. Suite à la déclinaison de la nouvelle charte financière BPCE au sein du Crédit Foncier, Le groupe Crédit Foncier ne détient aucune position dans ce portefeuille. L'affectation d'une opération à un portefeuille dépend de l'intention de gestion initiale. Ainsi, toutes les opérations du Crédit Foncier appartiennent au portefeuille clientèle.

La notion de compte propre diffère du Trading book notamment à cause du principe d'intention de gestion initiale. Une opération du compartiment « clientèle » peut être comptabilisée en trading book.



8.2.2 - LIMITE

La limite en VaR du groupe Crédit Foncier est fixée à 250 milliers d'euros par BPCE. La VaR du portefeuille de négociation est nulle car vide.

8.2.3 - MESURE DU RISQUE DE MARCHÉ

Pour suivre la position en risque correspondante, le Crédit Foncier utilise le logiciel Groupe Scenarisk. Cet outil BPCE évalue les pertes potentielles qu'une activité spéculative peut engendrer par le calcul d'une mesure synthétique de Value at Risk (VaR), avec un degré de confiance et un horizon de détention respectivement de 99 % et 1 jour. Les résultats obtenus sont consolidés au niveau de BPCE.

Suite à la déclinaison du nouveau référentiel des risques de marché BPCE sur le périmètre du Crédit Foncier, le compartiment soumis à la limite de VaR est vide.

8.2.4 - SURVEILLANCE ET GESTION DES DÉPASSEMENTS

Aucun dépassement n'est à signaler sur l'année 2011.

8.2.5 - DISPOSITIF DE CONTRÔLE

La Direction générale du Crédit Foncier reçoit quotidiennement les calculs de VaR qui font également l'objet de présentations en Comité des Risques. Tout développement de cette activité de négociation serait subordonné à l'approbation explicite, préalable et renouvelée chaque année, de la Direction générale et du Conseil d'administration du Crédit Foncier.



9 - LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN

INTRODUCTION

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 221).

9.1 - ORGANISATION DU SUIVI DES RISQUES ALM

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 221-222).

9.2 - MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES DE LIQUIDITÉ, DE TAUX ET DE CHANGE

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 222-223).

9.3 - SUIVI DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

9.3.1 - ORGANISATION DU REFINANCEMENT DU GROUPE CRÉDIT FONCIER

L'essentiel des ressources du groupe Crédit Foncier provient des émissions à moyen et long terme réalisées par la Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier et filiale du Groupe émettrice d'obligations foncières, notée AAA.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le groupe Crédit Foncier a pu lever 7,5 milliards d'euros, dont 6,3 milliards d'euros pour la Compagnie de Financement Foncier et 1,2 milliard d'euros pour le Crédit Foncier.

Le Groupe dispose en outre d'un stock de réserves mobilisables, dont le montant est évalué trimestriellement par la Direction de la gestion financière.

Au 30 juin 2011, ce dernier était estimé en valeur nominale à 90,3 milliards d'euros sous forme de titres et créances dont 37,2 milliards sont mobilisés ou mobilisables auprès de la BCE ; les ressources additionnelles mobilisables à court terme sont de 43,5 milliards d'euros et le gisement potentiel de 9,5 milliards d'euros. A cette même date, la part effectivement mobilisée de ces réserves était représentative d'un encours de 3,5 milliards d'euros en avances reçues de la BCE.



9.3.2 - RESPECT DES LIMITES

- En matière de suivi du risque de liquidité, le Groupe BPCE demande à ses filiales d'observer quatre limites :
- le coefficient de liquidité réglementaire à un mois,
- une limite interne associée au ratio annuel de couverture des emplois par les ressources,
- une limite JJ (emprunteur) de 2 milliards d'euros : le montant de cette limite doit être en permanence sécurisé par un encours similaire (en valeur nette après décote) déposé en pool 3G et non mobilisé.
- les stress de liquidité

9.3.2.1 - COEFFICIENT DE LIQUIDITÉ RÉGLEMENTAIRE À UN MOIS

Au 30 juin 2011, le coefficient de liquidité du Crédit Foncier (sur base sociale) s'élevait à 108 %.

Celui de la Compagnie de Financement Foncier s'établit à 530 % au 30 juin 2011. A noter que cette dernière doit également justifier d'une trésorerie en permanence excédentaire à horizon d'un an.

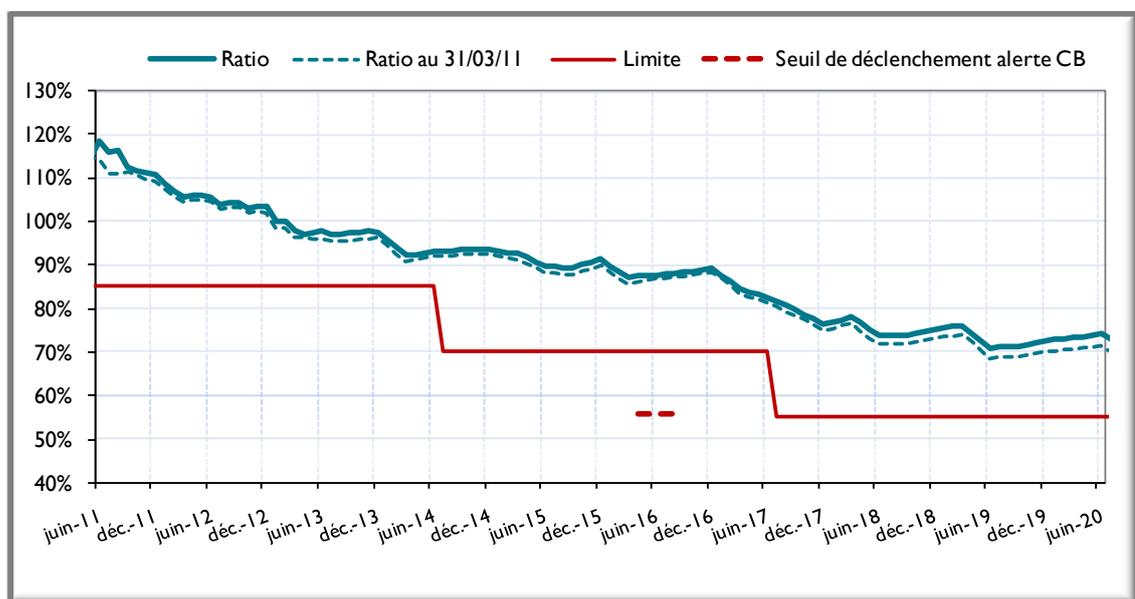
9.3.2.2 - LIMITE INTERNE ASSOCIÉE AU RATIO DE COUVERTURE DES EMPLOIS PAR LES RESSOURCES

Les pourcentages de couverture des emplois par les ressources à respecter sont de 85 % de 0 à 3 ans, 70 % de 3 à 6 ans, 55 % de 6 à 10 ans.

Certaines catégories de titres mobilisables peuvent être prises en compte dans l'assiette de calcul du ratio, leur écoulement étant déterminé en fonction de leur cessibilité ou de leur mobilisation.

Au 30 juin 2011, le groupe Crédit Foncier respecte cette limite sur toute la durée d'observation.

Ratio Emplois / Ressources



(Estimation à fin juin 2011 sur base des données réelles du 31 mars 2011)



9.3.2.3 - LIMITE JJ

Sur la période, le Crédit Foncier n'a pas eu recours aux refinancements à très court terme (JJ-semaine) qui font l'objet d'une limite définie par BPCE et dont le respect n'appelle donc pas d'observation.

9.3.2.4 – STRESS DE LIQUIDITE

Conformément aux dispositions du référentiel de gestion Actif-Passif du Groupe BPCE, le stress-test repose sur trois scénarii distincts : une crise spécifique ou liée à la signature du Groupe, une crise systémique et une crise mixte.

Cet exercice fait l'objet d'une présentation au Comité de Gestion de Bilan et est respecté sur toute la durée d'observation.

9.3.3 - LES FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2011

- ❖ Participation au groupe de travail BPCE sur les nouveaux ratios LCR (Liquidity Coverage Requirement) et NSFR (Net Stable Funding Reporting) du Comité de Bâle,
- ❖ Revue de certaines lois d'écoulement et adaptation de l'outil ALM en conséquence,
- ❖ Travaux sur la modélisation des remboursements anticipés,
- ❖ Travaux sur les outils de mesure du risque de taux et de la marge nette d'intérêt,
- ❖ Suivi régulier du plan de financement

9.3.4 - PERSPECTIVES POUR 2012

- ❖ Industrialisation des calculs du LCR et du NSFR.

9.4 - SUIVI DU RISQUE DE TAUX

En matière de suivi du risque de taux, le Groupe BPCE demande à ses filiales d'observer trois limites principales :

- une première visant à encadrer l'impasse de taux fixé statique du groupe à 10 ans par une proportion décroissante (de 95 % l'année 1 à 50 % en année 10) des Fonds Propres (évalués à date d'arrêt) ;
- la Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres (indicateur Bâle II standard) ;
- la sensibilité de la MNI aux fluctuations des taux d'intérêts dans le cadre de quatre scénarii communiqués trimestriellement par l'organe central.



9.4.1 - RESPECT DES LIMITES

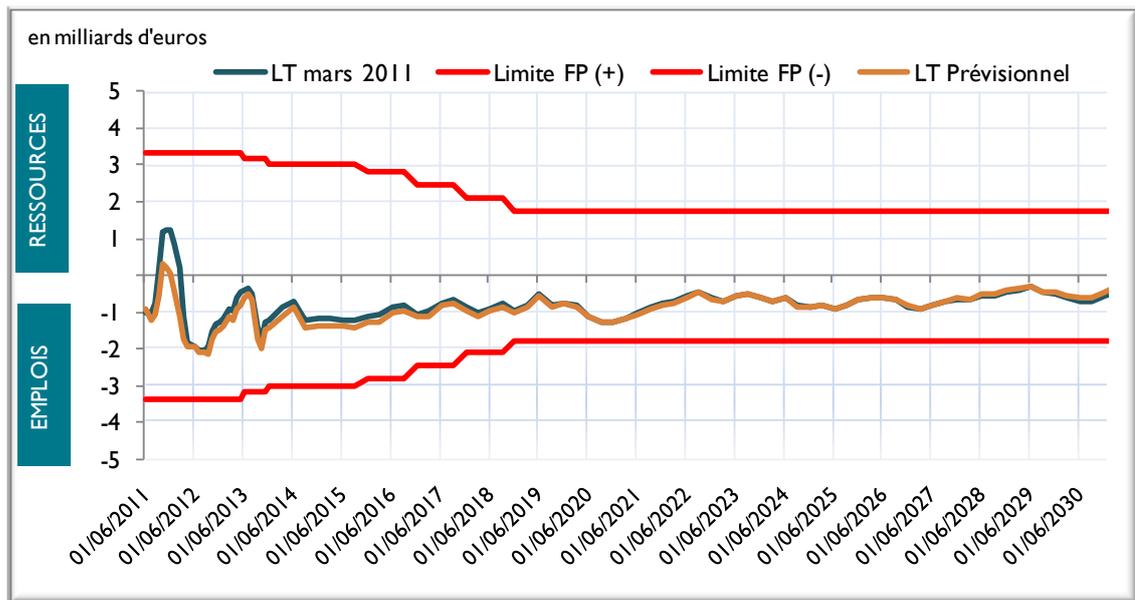
9.4.1.1 - LIMITE DE GAP STATIQUE

Au 30 juin 2011, le Crédit Foncier respecte cette limite sur toute la durée d'observation.

Le périmètre retenu est aujourd'hui l'impasse de taux fixé long terme.

Le risque de taux Court Terme (risque de base) fait l'objet d'une limite propre.

Impasse de taux LT



(Estimation à fin juin 2011 sur base des données réelles du 31 mars 2011)

9.4.1.2 - LA VAN DE FP

Au 30 juin 2011, la consommation de fonds propres réglementaires (en intégrant le fonds de roulement dans les encours à taux fixe et leur écoulement in fine sur 20 ans) à un choc de la courbe de 200 bp s'établit à -1,9 % (pour mémoire, la limite réglementaire s'établit à +/- 20 %).

9.4.1.3 - LA SENSIBILITÉ DE LA MARGE NETTE D'INTÉRÊTS (TABLEAU « PIRE CAS »)

Après application de 4 scénarii plus ou moins stressés, la sensibilité de l'impasse rapportée à la MNI doit être respectivement inférieure à 5 % en année N+1 et à 9 % en année N+2 (année glissante).

La mesure de sensibilité de la marge d'intérêts se fait en regard de quatre chocs de taux par rapport au scénario central : translation à la baisse de 100 bp, translation à la hausse de 100 bp, aplatissement (+50 bp sur le court terme et -50 bp sur le long terme) et pentification (-50 bp sur le court terme et + 50 bp sur le long terme).



Au 30 juin 2011, les sensibilités "pire cas" de la MNI sont les suivantes :

	Juillet 2011 – juin 2012	Juillet. 2012- juin 2013
Limites de sensibilité MNI	+/- 5 %	+/- 9 %
Sensibilité «pire cas»	-2,4 %	-1,8 %

Les limites sont respectées.

9.4.2 - LES FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2011

- ❖ Restructuration d'un portefeuille de swap avec une contrepartie de marché sans modification de l'impasse de taux et des indicateurs sous-jacents,
- ❖ Suivi approfondi du niveau des remboursements anticipés suite à une augmentation conjoncturelle au 1^{er} semestre 2011,
- ❖ Suivi spécifique des prêts particuliers concernés par la médiation mise en place depuis décembre 2009.

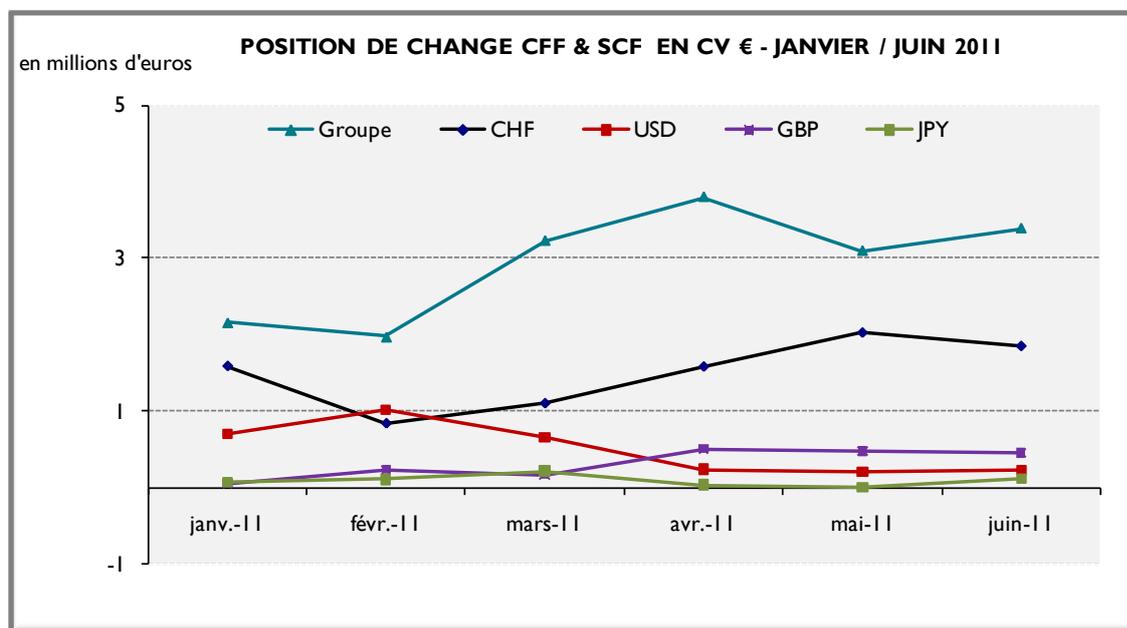
9.4.3 - PERSPECTIVES POUR 2011 ET 2012

- ❖ Adaptation du dispositif de taux en élargissant le périmètre de l'impasse de taux fixé à Long Terme et Court Terme,
- ❖ Evolution de l'outil de gestion de bilan pour obtenir une plus grande flexibilité dans la gestion des scénarios de taux (notamment nécessaire à la surveillance des risques).

9.5 - SUIVI DU RISQUE DE CHANGE

En matière de risque de change, la limite à respecter est la suivante : la position de change spot par devise est limitée à 5 % du total de bilan dans la devise. Cette limite ne s'applique que si l'encours dans la devise concernée est supérieur à la contrevaletur euro de 1 million d'euros.

Sur la base des données communiquées par le Middle Office, une information est faite à un rythme trimestriel au Comité de Gestion de Bilan (CGB) sur le respect des limites liées à cette position. Au 30 juin 2011, cette limite est respectée.





10 - LE RISQUE ACTIONS

10.1 - DISPOSITIFS ET PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 231).

10.2 - OBJECTIFS POURSUIVIS

Le groupe Crédit Foncier a mis en place en 2007 une politique d'investissement sur des véhicules d'investissement immobilier (SIIC, OPCI et fonds fermés) et sur des participations pour une enveloppe indicative totale de 100 millions d'euros, utilisée au 30 juin 2011 à hauteur de 54,7 millions, afin de développer notamment des relais de croissance en matière de financement et d'activités connexes du Crédit Foncier. S'agissant de participations détenues à long terme, ce portefeuille n'est pas intégré par le Crédit Foncier dans ses calculs quotidiens de Value at Risk (VaR)

S'agissant des règles d'investissements, celles-ci sont adaptées a minima semestriellement après validation par le comité d'investissement, afin de tenir compte de l'évolution conjoncturelle. Tout nouvel investissement est soumis au processus mentionné supra. Les investissements dans des fonds immobiliers Groupe et hors du Groupe ne peuvent dépasser 5 % de ses fonds propres réglementaires bruts.

Par ailleurs, le Crédit Foncier est en phase de désengagement d'un certain nombre de participations estimées non stratégiques en termes de relais de croissance.

CFCAL, filiale du Crédit Foncier a été cédée le 17 décembre 2010 au Crédit Mutuel Arkéa.

La partie 2 – Développement du Crédit Foncier de ce rapport commente par ailleurs les opérations capitalistiques au 1^{er} semestre 2011.



I 0.3 - TECHNIQUES COMPTABLES ET MÉTHODE DE VALORISATION

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 232).

I 0.4 - EXPOSITION DE L'ENTITÉ

Au 30 juin 2011, l'exposition au risque actions du groupe Crédit Foncier s'élève à 285 millions d'euros (contre 283 millions d'euros au 31 décembre 2010) et se décompose comme ci-après :

<i>En millions d'euros au 30 juin 2011</i>	Coût ou valeur historique	Juste valeur ou valeur réévaluée	Plus ou moins valeur latentes nettes	Plus values latentes brutes	Moins valeur latentes brutes
Actifs financiers à la juste valeur sur option	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	283	285	2	2	-
Total	283	285	2	2	0
Rappel Total 31/12/2010	281	283	2	12	-10

Source : Données comptables (consolidation IFRS 30/06/2011)

Au 30 juin 2011, le montant total en contribution consolidée des gains ou pertes non réalisés sur les expositions actions du portefeuille bancaire s'élève à 2 millions d'euros, enregistrés en gains et pertes latents ou différés.

Prudentiellement, cette plus-value latente de 2 millions d'euros sur les actifs financiers disponibles à la vente, enregistrée comptablement en capitaux propres, est déduite des fonds propres de base lorsqu'elle ne porte pas sur des titres disponibles à la vente déduits des fonds propres. Ainsi au 30 juin 2011, cette plus-value neutralisée pour la quasi-totalité a été reprise, avant impôt, en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % soit 1,3 million d'euros.



II - LES RISQUES OPERATIONNELS

Sur le 1^{er} semestre 2011, 137 incidents de risques opérationnels ont été collectés pour un coût potentiel estimé de 3,7 millions d'euros.

Le dispositif des risques opérationnels a été adapté aux normes et méthodes du groupe BPCE et concrétisé au sein de l'établissement par une instruction d'application publiée auprès de tous les membres du réseau Crédit Foncier et de ses Filiales. Sur préconisation du Groupe BPCE, le réseau de correspondants de risques opérationnels a été recentré, il est composé au 30 juin 2011 de 220 personnes formées. La complétude des contrôles de qualité, de suivi et d'exhaustivité de la collecte des incidents s'est poursuivie en déployant les contrôles sur la base pertes et provisions et les comités. Le dispositif de maîtrise du risque est piloté par un suivi des plans d'actions d'amélioration du risque sur les incidents majeurs.

Afin d'harmoniser les pratiques, les outils et les référentiels, le groupe BPCE a lancé des opérations de convergences de plusieurs types : convergence de 15 typologies de contrôles indispensables au dispositif, convergence du référentiel unique avec des travaux de rapprochement BPCE-Crédit Foncier et mise en place de comité de validation, convergence vers l'outil cible PARO « Pilotage et Analyse des Risques Opérationnels » pour un outil cible unique au groupe.

La coordination des actions des risques opérationnels et des contrôles permanents se concrétisant par des réunions communes avec les directions métiers et un reporting commun présenté au comité exécutif, un reporting des contrôles de 2^{ème} niveau fait l'objet d'une présentation mensuelle au comité de contrôle interne permet une consolidation de l'ensemble du dispositif et assure une meilleure maîtrise du risque global.

Pour tout complément concernant la coordination des actions des risques opérationnels et des contrôles permanents se référer au Document de référence 2010, p 233 à 235.



12 - LE RISQUE D'INTERMEDIATION

12.1 - ACTIVITÉ POUR COMPTE DE TIERS

Le Crédit Foncier n'effectue quasiment plus d'opération pour le compte de la clientèle depuis novembre 2008, date à laquelle il a cédé son activité de gestion des comptes de dépôts.

Pour la partie résiduelle de l'activité conservée, le Crédit Foncier est amené à exécuter des ordres d'opérations sur titres; celles-ci transitent toutes par Natixis Eurotitres.

12.2 - ACTIVITÉ POUR COMPTE PROPRE (*)

(*) au sens de la définition de l'AMF du service d'investissement

Le groupe Crédit Foncier intervient sur les marchés pour ses opérations de bilan (émissions de titres, achats de titres, prêts/emprunts de trésorerie, ...) et de couverture de taux de l'ensemble de ses éléments d'actif et de passif.

L'exécution sur le marché des opérations est centralisée au sein d'une Direction spécialisée et encadrée par une Charte financière qui définit les missions, l'organisation et les modalités de contrôle de la gestion de bilan et des activités financières.

Les contreparties et intermédiaires habilités sont validés par la Direction des Risques en lien avec les directions concernées de BPCE.

13 - LE RISQUE DE REGLEMENT

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p. 236-237).

14 - LE RISQUE DE NON-CONFORMITE

Au cours du 1^{er} semestre 2011, les travaux de la Direction de la Conformité ont notamment porté sur:

- la mise en œuvre du reporting réglementaire relatif aux dispositifs de rémunération, selon le cadre fixé par BPCE,
- la revue des procédures et supports précontractuels concernant l'information et le conseil en matière d'assurance emprunteurs,
- l'accompagnement de la mise en place de la réforme du crédit à la consommation (« Loi Lagarde »).

Concernant la prévention des risques de blanchiment des capitaux, de financement du terrorisme et de fraudes, les travaux engagés se sont poursuivis, en particulier à travers :

- une action importante de sensibilisation des personnels à ces risques et à leur modalités de surveillance,
 - la sélection d'un outil de prévention de la fraude documentaire dont la mise en place sera effective au 3^{ème} trimestre,
- la formalisation du dispositif général de prévention et de traitement des risques de fraude.



15 - AUTRES RISQUES

15.1 - LES ASSURANCES

Le Crédit Foncier bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2011 de programmes d'assurance d'entreprise souscrits par BPCE et couvrant l'ensemble des entités de son groupe.

Il est assuré pour les risques relatifs à sa responsabilité d'employeur. Il bénéficie aussi de plusieurs types de contrats portant sur les dommages aux tiers et aux biens susceptibles d'être causés par ses collaborateurs dans le cadre de leur activité.

Il est couvert contre les risques résultant du vol, de la malveillance informatique et de la fraude. Il dispose également d'une garantie « pertes d'activités bancaires » bien qu'il soit pourvu de « back up » informatique, de plusieurs sites permettant la répartition de ses unités de gestion et d'un plan de continuité d'activité opérationnel.

Par ailleurs, le Crédit Foncier bénéficie d'un contrat global de Responsabilité Civile Professionnelle garantissant l'ensemble de ses activités, y compris celles exercées par ses filiales, ainsi que d'un contrat de Responsabilité Civile des Dirigeants et Mandataires Sociaux.



Les caractéristiques des principaux contrats souscrits pour 2011 sont les suivantes :

Assurance	Garanties et montants
Multirisques Entreprise « Dommages aux biens »	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie multirisques sur l'ensemble des biens mobiliers (y compris l'ensemble du matériel informatique) et immobiliers du Crédit Foncier : dommages, incendie, vol, dégât des eaux,... - Conséquences des dommages atteignant les biens, - Conséquences pécuniaires des responsabilités de la Société, - Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives. <p>La limite contractuelle d'indemnité est fixée à 250 000 000 € par an. avec des sous limites.</p>
Fraude et assurance des valeurs	<p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société lorsqu'elle est victime de fraude ou de malveillance, y compris les fraudes informatiques définies par le Code Pénal.</p> <p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société par suite de vol, de détérioration ou de destruction de valeurs.</p> <p>Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</p> <p>Le montant de la garantie globale s'élève à 60 000 000 € par sinistre et par an, porté à 85 000 000 € avec la garantie excess combinée qui est partagée avec la garantie RC Professionnelle.</p>
Dommages immatériels informatiques	<p>Garantie des dommages immatériels : erreur humaine, panne ou dérangement d'ordre technique, acte de malveillance et virus informatique...</p> <p>Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</p> <p>La limite contractuelle pour les préjudices résultant de dommages immatériels informatiques est fixée à 65 000 000 € par an avec des sous-limites.</p>
Perte de gages	<p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la société lorsqu'un bien immobilier est sinistré partiellement ou totalement (Incendie, grêle, foudre, ...) privant ainsi le Crédit Foncier de ses garanties hypothécaires.</p> <p>Le montant de la garantie s'élève à 15 000 000 € par sinistre et par an.</p>
Prévoyance des salariés	<p>Garantie collective des risques de décès, incapacité de travail et invalidité couverte par un régime collectif de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire pour l'ensemble des salariés de la Société.</p> <p>Montant de la garantie (capital ou rente) en pourcentage du salaire annuel brut.</p>
Responsabilité civile d'exploitation	<p>Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à la Société ou à son personnel en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers.</p> <p>Le montant de la garantie s'élève à 40 000 000 € (tous dommages confondus) avec des sous-limites.</p>
Responsabilité civile professionnelle	<p>Garantie des conséquences pécuniaires de toute réclamation introduite par un tiers à son encontre et mettant en jeu sa responsabilité civile pour toute faute professionnelle réelle ou présumée commise dans l'exercice des activités assurées. Cette garantie couvre, en particulier, les risques liés : (i) à l'activité de distribution de crédits immobiliers, d'opérateur bancaire (particuliers et corporate) et de démarchage financier (ii) aux opérations financières (iii) aux activités immobilières (iv) aux activités internationales (v) à l'activité de présentation des opérations d'assurance et plus généralement les autres activités réglementées et de services (vi) à la gestion pour compte de tiers.</p> <p>Le montant de la garantie s'élève à 50 000 000 € par sinistre et par an, porté à 85 000 000 € avec la garantie excess combinée qui est partagée avec la garantie Fraude et assurance des valeurs.</p>
Responsabilité civile des Dirigeants et Mandataires Sociaux	<p>Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile ou solidaire des dirigeants et mandataires sociaux imputable à une faute professionnelle commise en leur qualité d'assuré au sein du Crédit Foncier, de toute filiale ou entité extérieure.</p> <p>Le montant de la garantie s'élève à 100 000 000 € par sinistre et par an avec des sous limites.</p>



15.2 - LES ACTIVITÉS EXTERNALISÉES

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p 242)

15.3 - LE RISQUE INFORMATIQUE

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p 242)

15.4 - ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Dans la continuité des actions initiées en 2010 et conformément aux engagements pris dans le cadre de la renégociation du contrat d'hébergement externe de nos activités de marché, le Crédit Foncier a réalisé avant la fin du mois de janvier un test de redémarrage des activités sur le nouveau site. Cet exercice nous a permis de valider l'opérationnalité de la nouvelle solution avant de résilier le contrat sur l'ancien site.

En dehors des tests techniques et tests des filiales non intégrées, l'activité PCA du 1er semestre 2011 a été rythmée par la révision complète du périmètre des activités entrant dans le PCA ainsi que la cartographie des activités critiques.

De nouvelles activités ont été intégrées au dispositif 2010, de nouvelles procédures ont été rédigées et le Plan de Reprise Applicatifs (PRA) élargi.

En complément, le dispositif de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) a été une nouvelle fois modifié afin d'améliorer le niveau des contrôles dans chacun des métiers.

Au niveau de la communication et de la formation interne, une information spécifique et un support ont été intégrés dans les parcours « nouveaux entrants ».

Le 2^{ème} semestre sera orienté vers le test du 3^{ème} site de repli opérationnel du Crédit Foncier, ainsi que la couverture des tests tiers.

15.5 - LES RISQUES JURIDIQUES

Pour de plus amples informations, il conviendra de se référer au document de référence 2010 (pages 243 à 247). En complément de celles-ci, on peut néanmoins noter au 30 juin 2011 les évolutions ci-après.

S'agissant de la mise en cause du Crédit Foncier dans la commercialisation des prêts à taux révisibles sur la période 2003-2007, il est précisé que parmi les jugements qui ont été rendus, 9 décisions ont débouté les demandeurs, dont un arrêt de Cour d'Appel, et 5 décisions ont condamné le Crédit Foncier (dans 3 affaires, l'appel est en cours).

Quant au litige relatif au manquement à son obligation de mise en garde du Comptoir des Entrepreneurs, aux droits duquel le Crédit Foncier est venu, un pourvoi en cassation a été formé en juillet 2011 par la structure de défaisance contre l'arrêt d'appel.

S'agissant du financement d'une opération structurée portant sur un actif immobilier situé en région parisienne dont Lehman Brothers était « originateur » et contrepartie de cap, l'arrêt rendu par la Cour d'Appel le 25 février 2010 a été cassé par la Cour de Cassation aux termes d'une décision rendue le 8 mars 2011. Les parties ont été renvoyées devant la Cour d'Appel de Versailles, qui pour l'heure n'est saisie que de la contestation du jugement prononçant l'ouverture de la sauvegarde : l'audience de plaidoirie est fixée à novembre 2011.



Enfin, s'agissant de la procédure de conciliation ouverte au bénéfice d'un promoteur ayant rencontré des difficultés financières, une solution financière collective a été mise en place au profit du promoteur avec la participation d'un groupement d'acteurs privés et publics. Cette solution doit permettre la reprise des chantiers en cours des 12 Sociétés civiles de construction-vente (SCCV) ne bénéficiant pas de garantie financière d'achèvement extrinsèque, afin d'assurer la finition des chantiers et la livraison de leurs lots aux investisseurs. Pour les autres chantiers, les garants et assureurs se sont par ailleurs engagés à respecter leurs obligations.

Banco Primus

Fin 2010, l'assemblée générale des actionnaires de la société Banco Primus, société anonyme de droit portugais, filiale du Crédit Foncier, a révoqué pour faute son directeur général.

Contestant le bien-fondé de sa révocation, ce dernier a multiplié les recours en France et au Portugal, tant à l'encontre de Banco Primus que du Crédit Foncier. Plusieurs ont déjà fait l'objet de décisions de justice qui lui sont défavorables. Banco Primus et le Crédit Foncier ont également engagé des recours à l'encontre de l'ancien dirigeant, afin d'obtenir réparation des préjudices causés par les fautes ayant justifié sa révocation.

En conséquence, 3 procédures principales sont actuellement pendantes, les décisions n'étant pas attendues avant 2012.

15.6 - CAISSE DE RETRAITE DU CRÉDIT FONCIER POUR LES SALARIÉS ENTRÉS AVANT LE 1ER MARS 2000

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p 247)

15.7 - PROCESSUS DÉCISIONNEL MIS EN ŒUVRE POUR DÉFINIR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Se reporter au Document de référence 2010 pour cette section (p 247)



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2011

EN NORMES IFRS

Bilan consolidé - Actif	114
Bilan consolidé - Passif	115
Compte de résultat consolidé	116
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	117
Tableau de variation des capitaux propres	118
Tableau de Flux de Trésorerie	119
NOTE 1 – Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs à la clôture de la période	120
Note 1.1 - Cadre juridique	120
Note 1.2 - Système de garantie	120
Note 1.3 - Faits caractéristiques de la période.....	120
NOTE 2 – Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels	123
Note 2.1 - Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire	123
Note 2.2 - Information sur les règles et méthodes comptables	123
Note 2.3 - Recours à des estimations.....	123
NOTE 3 – Secteurs Opérationnels	124
Note 3.1 - Compte de résultat.....	125
Note 3.2 - Bilan.....	125
NOTE 4 – Notes relatives au bilan	126
Note 4.1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	126
Note 4.2 - Actifs financiers disponibles à la vente	127
Note 4.3 - Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers	128
Note 4.4 - Prêts et créances	130
Note 4.5 - Reclassements d'actifs financiers.....	132
Note 4.6 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.....	133
Note 4.7 - Écarts d'acquisition.....	133
Note 4.8 - Dettes envers les établissements de crédit	134
Note 4.9 - Dettes représentées par un titre	134
Note 4.10 - Provisions	135
Note 4.11 - Dettes subordonnées.....	136
NOTE 5 – Notes relatives au compte de résultat	137
Note 5.1 - Produits et charges d'intérêts.....	137
Note 5.2 - Produits et charges de commissions	137
Note 5.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	138
Note 5.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	138
Note 5.5 - Produits et charges des autres activités	139
Note 5.6 - Charges générales d'exploitation.....	139
Note 5.7 - Risque de crédit.....	140
Note 5.8 - Impôts sur le résultat.....	142
NOTE 6 – Engagements de financement, de garantie et sur titres	143
Note 6.1 - Engagement de financement.....	143
Note 6.2 - Engagement de garantie	143
Note 6.3 - Engagement sur titres.....	143
NOTE 7 – Opérations avec les parties liées	144
NOTE 8 – Périmètre de consolidation au 30 juin 2011	145



BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

ACTIF	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
<i>(en millions d'euros)</i>	-		
Caisse, Banques centrales		10	6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	3 517	3 707
Instruments dérivés de couverture		6 258	7 774
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	5 075	3 232
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	8 299	7 793
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	108 905	111 444
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 386	2 128
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4.6	949	989
Actifs d'impôts courants		2	464
Actifs d'impôts différés		440	401
Comptes de régularisation et actifs divers		4 101	4 314
Participations dans les entreprises mises en équivalence		51	50
Immeubles de placement		50	51
Immobilisations corporelles		141	147
Immobilisations incorporelles		38	39
Écarts d'acquisition	4.7	50	50
TOTAL DE L'ACTIF		139 272	142 589



BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

PASSIF	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
<i>(en millions d'euros)</i>			
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	5 744	6 167
Instruments dérivés de couverture		6 029	6 975
Dettes envers les établissements de crédit	4.8	15 043	15 978
Dettes envers la clientèle		364	308
Dettes représentées par un titre	4.9	103 365	103 884
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		162	180
Passifs d'impôts courants		9	110
Passifs d'impôts différés		153	178
Comptes de régularisation et passifs divers		4 726	5 069
Provisions techniques des contrats d'assurance		28	21
Provisions	4.10	181	199
Dettes subordonnées	4.11	828	820
CAPITAUX PROPRES		2 640	2 700
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		2 541	2 600
Capital et primes liées		1 304	1 304
Réserves consolidées		1 599	1 421
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-403	-378
Résultat de la période		41	253
INTERÊTS MINORITAIRES		99	100
TOTAL DU PASSIF		139 272	142 589



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Notes	1er semestre 2011	1er semestre 2010
<i>(en millions d'euros)</i>			
Intérêts et produits assimilés	5.1	4 164	3 838
Intérêts et charges assimilées	5.1	-3 842	-3 428
Commissions (produits)	5.2	128	97
Commissions (charges)	5.2	-10	-11
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	-15	-25
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	12	14
Produits des autres activités	5.5	65	76
Charges des autres activités	5.5	-38	-57
PRODUIT NET BANCAIRE	-	464	504
Charges générales d'exploitation	5.6	-300	-279
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-12	-10
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-	152	215
Coût du risque - Particuliers et corporates	5.7	-43	-62
Coût du risque - Souverains	5.7	-58	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	51	153
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		1	1
Gains ou pertes sur autres actifs		5	
Variation de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔT	-	57	154
Impôts sur le résultat	5.8	-16	-46
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		41	108
RESULTAT NET part du Groupe		41	102



RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	1er semestre 2011	1er semestre 2010
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net	41	108
Écarts de conversion		
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-37	-236
Variation de valeur de la période affectant les capitaux propres	-42	-236
Variation de valeur de la période rapportée au résultat	5	
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture		-7
Variation de valeur de la période affectant les capitaux propres		-7
Variation de valeur de la période rapportée au résultat		
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies		
Quote-part de gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Variation de valeur de la période affectant les capitaux propres		
Variation de valeur de la période rapportée au résultat		
Impôts	12	84
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts)	-25	-159
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	16	-51
Part du groupe	16	-56
Intérêts minoritaires	0	5

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et primes liées		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments					
					Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
(en millions d'euros)	806	333	1 649		-209	-4	2 575	229	2 804	
Capitaux propres au 1er janvier 2010										
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires										
Augmentation de capital	98	67					165		165	
Composante en capitaux propres des plans de paiements sur base d'action			-220				-220	-40	-260	
Distribution 2010 du résultat 2009			-8				-8	-103	-111	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires			-228				-63	-143	-206	
Sous-total	98	67	-228				-165	2	-163	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-169	4				
Autres variations										
Résultat						253	253	12	265	
Autres variations						253	253	12	265	
Sous-total	904	400	1 421		-378		2 600	100	2 700	
Capitaux propres au 31 décembre 2010										
Affectation du résultat de l'exercice 2010			253				-253			
Capitaux propres au 1er janvier 2011 après affectation	904	400	1 674		-378		2 600	100	2 700	
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires										
Augmentation de capital							-75	-3	-78	
Distribution 2011 du résultat 2010							-75	-3	-78	
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires							-25		-25	
Sous-total							-75	-3	-78	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres										
Autres variations										
Résultat						41	41	2	41	
Autres variations						41	41	2	43	
Sous-total	904	400	1 599		-403	41	2 541	99	2 640	
Capitaux propres au 30 juin 2011										

%%



TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées, d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Sont en particulier affectés aux activités opérationnelles, les titres relatifs à des participations stratégiques inscrits dans le portefeuille "Actifs financiers disponibles à la vente".

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

	1er semestre 2011	1er semestre 2010
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat avant impôts	57	154
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13	12
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	21	52
+/- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-1	-1
+/- Pertes nettes / gains nets sur activités d'investissement	-39	-34
+/- Produits/charges des activités de financement	17	17
+/- Autres mouvements	671	116
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	682	162
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-1 612	598
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	4 138	1 003
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers	-3 142	-2 579
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs non financiers	-175	-260
- Impôts versés	293	138
= Augmentation/diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-498	-1 100
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	241	-784
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	12	32
+/- Flux liés aux immeubles de placement		2
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1	-21
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	11	13
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-79	-66
+/- Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-4	-46
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-83	-112
Effet de la variation des taux de change (D)		
FLUX NETS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)	169	-883
Trésorerie à l'ouverture	818	954
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	6	6
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	812	948
Trésorerie à la clôture	987	71
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	10	16
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	977	55
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	169	-883

NOTE I – CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE.

NOTE I.1 - CADRE JURIDIQUE

Filiale de BPCE, le Crédit Foncier est spécialisé dans le financement de l'immobilier et du secteur public. Il intervient sur les marchés des particuliers (financements immobiliers, sous forme de crédits directs ou d'acquisition de créances hypothécaires titrisées, expertise et services), des opérateurs privés, et du secteur public, en France et à l'international.

NOTE I.2 - SYSTÈME DE GARANTIE

Le Crédit Foncier est affilié à BPCE et participe à son système de garantie.

NOTE I.3 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

Note I.3.1 - Opérations de restructuration

Crédit Foncier Immobilier (CFI).

Dans le prolongement de la constitution du pôle service et afin de simplifier l'organigramme juridique du groupe CFI par le regroupement des sociétés exerçant des activités identiques, les sociétés Ad Valorem Expertises et Foncier Expertise ont fusionné en date du 29 Avril 2011, avec date d'effet au 01 janvier 2011 pour former Crédit Foncier Expertise. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note I.3.2 – Renforcement dans les structures existantes du Groupe

Banco Primus

Le 31 mai 2011, le Crédit Foncier a mis en place un contrat de « prestaçoes » d'un montant de 4 000 000 euros. Ce prêt vient s'ajouter à celui de 8 500 000 euros que le Crédit Foncier a accordé à Banco Primus le 16 novembre 2010, portant le montant total de « prestaçoes » à 12 500 000 euros. Il est à noter que ces prêts sont éligibles au ratio Tier One selon les critères de la Banque du Portugal.

Compagnie de Financement Foncier

Le Crédit Foncier a procédé au renforcement des fonds propres de sa filiale au travers de deux opérations :

- Le 8 juin 2011, par réinvestissement en actions du solde de dividendes de la Compagnie de Financement Foncier. A ce titre, le Crédit Foncier a reçu en échange 5 341 246 actions nouvelles pour une valeur totale de

126 millions d'euros dont une prime d'émission de 41 M€.

- Le 28 juin 2011, par souscription à une augmentation de capital de la Compagnie de Financement Foncier de 94 millions d'euros pour 5 875 000 actions nouvelles.

Locindus

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes de Locindus. A ce titre, le 9 juin 2011, le Crédit Foncier a reçu en échange 378 004 actions Locindus pour une valeur de 7 millions d'euros, portant ainsi son taux de détention de 71,97 % à 72,69 %.

Note I.3.3 – Risque souverain sur les pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien par l'Union Européenne.

• Montants des expositions

Plusieurs pays de la zone euro sont confrontés à des difficultés économiques et à une crise de confiance sur leur dette. Dans ce contexte, en collaboration avec le Fonds Monétaire International, l'Union Européenne a élaboré des dispositifs de soutien envers la Grèce (mai 2010 et juillet 2011), l'Irlande (novembre 2010) et le Portugal (mai 2011).

Au titre de ses activités bancaires, les expositions du Groupe Crédit Foncier au 30 juin 2011 au risque souverain sur ces trois pays, présentées selon le format défini par l'ABE (Autorité Bancaire Européenne), sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Portefeuille bancaire			TOTAL des expositions nettes
	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	
Classement comptable				
Grèce	260	0	813	1 073
Irlande		212	0	212
Portugal		76	0	76
TOTAL	260	288	813	1 361

Pour le bilan, les expositions du portefeuille bancaire sur la Grèce ont une date d'échéance :

- antérieure au 1^{er} janvier 2021 à hauteur de 231 millions d'euros,
- postérieure au 1^{er} janvier 2021 à hauteur de 841 millions d'euros.

- **Appréciation des risques**

Le plan d'aide à la Grèce adopté par les membres de l'Union Européenne prévoit, entre autres mesures, que les détenteurs de titres souverains grecs ont la possibilité d'échanger leurs titres venant à échéance entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 décembre 2020 contre d'autres titres émis par l'état grec. Cet échange se fera sur une base volontaire. Alternativement, les créanciers pourront conserver leurs titres actuels qui devraient alors être honorés aux dates d'échéances contractuelles ou les présenter à une opération de rachat avec réfaction dont les modalités restent à définir.

Le Groupe BPCE a décidé de participer au plan d'échange initié en juin 2011 et finalisé le 21 juillet 2011. Le choix d'apporter les titres à l'échange emporte des conséquences comptables différentes pour, d'une part, les titres dont l'échéance est antérieure au 1^{er} janvier 2021, que le plan inclut et ceux de maturité supérieure, qu'il exclut :

- Titres couverts par le plan :

Les titres remis en échange présenteront une décote de 21% appréciée en valeur actuelle par rapport aux titres auxquels ils se substituent.

Ce montant constitue donc la décote correspondant à la renonciation aux flux de trésorerie contractuels relatifs aux titres existants, acceptée en raison de la situation financière compromise de l'état grec.

Cette décote, définitive dès lors qu'un établissement participe à l'échange, a été enregistrée en coût du risque.

- Titres non couverts par le plan

Après prise en considération des différents aspects du plan (fonds publics, participation du secteur privé, profil de la dette grecque après rééchelonnement), il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

A noter que sur les 841 millions d'euros dont l'échéance excède 2021, 317 millions d'euros bénéficient d'une contre-garantie d'Assured Guaranty (ex FSA).

En conséquence, le Groupe Crédit Foncier a comptabilisé une décote d'un montant de 58 millions d'euros au compte de résultat du 1^{er} semestre 2011 sur la ligne « Coût du risque ».

S'agissant des dettes souveraines irlandaises et portugaises, après prise en considération des différents aspects des plans (fonds publics, participation du secteur privé, profil des dettes irlandaises et portugaises après rééchelonnement), il n'y a pas à ce jour d'évidence que le recouvrement des flux de trésorerie futurs correspondant à ces titres est compromis. En conséquence, ils n'ont pas à être dépréciés au titre du risque de contrepartie.

- **Juste valeur des actifs financiers**

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

(en millions d'euros)	Valeur Comptable	Juste Valeur
Grèce	813	630
Irlande	0	0
Portugal	0	0

Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	Juste Valeur	Pertes latentes inscrites dans les capitaux propres
Grèce	0	0
Irlande	212	-127
Portugal	76	-49

Prêts et Créances

(en millions d'euros)	Valeur Comptable	Juste Valeur
Grèce	260	146
Irlande	0	0
Portugal	0	0



Pour les titres de dette souveraine grecque, la juste valeur a été déterminée de la façon suivante :

- titres couverts par le plan : valeur dépréciée au 30 juin 2011,
- titres non couverts par le plan : prix de marché observés en date du 30 juin 2011 (à l'exception des titres faisant l'objet d'un rehaussement de crédit pour lesquels le nominal a été retenu).

Pour les titres de dettes souveraines irlandaises et portugaises, la juste valeur correspond aux prix de marché observés en date du 30 juin 2011.

Note 1.3.4 - Dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie (U.G.T.)

Au premier semestre 2011, les tests de dépréciation des UGT n'ont pas mis en évidence de perte de valeur complémentaire des écarts d'acquisition.

Note 1.3.5 - Valorisation du spread émetteur

La prise en compte du spread de crédit sur les émissions structurées comptabilisées en juste valeur sur option, a un impact négatif avant impôt de -8,6 M€ en résultat sur le premier semestre.

Note 1.3.6 - Événements postérieurs à la clôture

Aucun autre événement postérieur au 30 juin 2011 et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes n'est intervenu entre la date du 30 juin 2011 et la date du conseil examinant les comptes semestriels.



NOTE 2 – PRINCIPES D'ÉLABORATION DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

NOTE 2.1 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET DATE DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE

Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la Recommandation no 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2011 des sociétés incluses dans le périmètre du Groupe Crédit Foncier. Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 juillet 2011.

NOTE 2.2 - INFORMATION SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Conformément au Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Crédit Foncier a établi ses états financiers consolidés au titre du 1^{er} semestre 2011 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture ⁽¹⁾.

Ce jeu condensé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2011 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2010 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et plus particulièrement les amendements à IAS 24 – Informations relatives aux parties liées ; à IFRIC 14 portant sur IAS 19 – le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2011 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'anticipe pas l'application de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque ce choix relève d'une option, sauf mention spécifique. Il n'est toutefois pas attendu d'impact significatif de l'application de ces normes sur les comptes consolidés du groupe.

NOTE 2.3 - RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2011, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (note 4.3);
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement, les dépréciations sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles (note 5.7);
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, les provisions relatives aux contrats qualifiés de contrats d'assurance.;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés (note 5.8);
- les tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

(1) Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission



NOTE 3 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Adossé à BPCE, le groupe Crédit Foncier est le premier établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier en France, proposant aux particuliers et aux entreprises des solutions de financement et des services immobiliers sur mesure dans le cadre d'une approche patrimoniale globale. Il assure également le financement du secteur public tant en France qu'à l'étranger.

En application d'**IFRS 8** et compte tenu de la matérialité des métiers du Groupe Crédit Foncier, les structures d'organisation interne et de gestion du Groupe sont axées sur cinq activités principales dans le cadre du pilotage du Groupe par les organes de gestion et de décision.

Secteur des particuliers

Ce secteur des particuliers comprend trois éléments :

- le financement par l'intermédiaire de crédits immobiliers de l'accession à la propriété ou de l'investissement locatif, sous forme de prêts réglementés ou non complétés par une offre de service bancaire.
- des services complémentaires à l'offre de crédit, avec deux types de prestations : la réalisation d'expertises immobilières et le conseil en investissement immobilier (proposition de packages pour investisseurs).
- la valorisation du patrimoine immobilier du Crédit Foncier, via des revenus locatifs ou des cessions d'immeubles.
- d'acquisition de créances hypothécaires résidentielles sans risque.

Secteur Corporates Privés

Ce secteur regroupe les produits et solutions de financement destinés aux professionnels de l'immobilier (promoteurs, investisseurs, entreprises, partenariats publics privés) via une offre complète de produits :

- Financement long terme ou court terme sous forme de crédits classiques ou structurés,
- Crédit-bail immobilier,
- Cautionnement et autres engagements par signature.

Secteur Corporates Publics

Ce secteur regroupe les opérations de financement des collectivités territoriales françaises et acteurs du logement social (HLM, SEM).

Secteur Corporates International

Ce secteur regroupe l'activité de financement à l'international sous forme de financement des collectivités territoriales internationales (par le biais d'acquisitions de titres obligataires émis par des entités publiques ou assimilées et de financements consentis à des collectivités locales étrangères sous forme d'octroi de prêts ou de souscription à des émissions obligataires),

Pôle Holding

Ce pôle comprend les activités de portefeuille pour engagement compte propre, les activités de support hormis celles directement affectables aux métiers, la gestion des participations non consolidées et le placement normatif des excédents de fonds propres du Groupe.



NOTE 3.1 - COMPTE DE RÉSULTAT

	Particuliers	Corporates privés	Corporates publics	Corporates International	Holding	Total du semestre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>						
Produit Net bancaire	336	72	26	68	-38	464
Frais de Gestion	-233	-34	-15	-17	-13	-312
Résultat Brut d'exploitation	103	38	11	51	-51	152
Coefficient d'exploitation	69,3 %	47,2 %	57,7 %	25,0 %	-34,2 %	67,2 %
Coût du risque	-26	-17			-58	-101
Résultat net des entreprises mises en équivalence					1	1
Gains et pertes sur autres actifs					5	5
Résultat courant avant impôts	77	21	11	51	-103	57
Impôt sur le résultat et impôts différés	-26	-7	-4	-18	39	-16
Résultat net part du Groupe	51	14	7	33	-64	41

NOTE 3.2 - BILAN

	Particuliers	Corporates privés	Corporates publics	Corporates International	Holding	Total du semestre 2011
<i>(en milliards d'euros)</i>						
Encours financiers	46 308	8 491	23 811	37 889		116 499
Autres					22 773	22 773
Total Bilan Actif	46 308	8 491	23 811	37 889	22 773	139 272



NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 4.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Note 4.1.1 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Titres à revenu fixe		14	14		14	14
Obligations et autres titres à revenu fixe		14	14		14	14
Actions et autres titres à revenu variable						
Prêts		2 963	2 963		3 084	3 084
Prêts à la clientèle		2 963	2 963		3 084	3 084
Opérations de pension						
Dérivés de transaction	540		540	609		609
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	540	2 977	3 517	609	3 098	3 707

Les actifs financiers valorisés en juste valeur sur option concernent des prêts structurés consentis au Secteur Public Territorial (SPT), enregistrés dans la catégorie « non concordance comptable », ce choix permettant de traduire la couverture économique procurée par le dérivé structuré.

Prêts et créances à la juste valeur par résultat sur option et risque de crédit

La ligne Prêts à la clientèle comprend exclusivement les prêts structurés consentis par le Groupe aux collectivités locales françaises.

La variation de juste valeur de ces actifs financiers imputable au risque de crédit n'est pas significative.

Dérivés de transaction

Les dérivés de transaction à l'actif et au passif représentent principalement les instruments dérivés négociés en couverture économique des opérations structurées.



Note 4.1.2 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		
Dérivés de transaction	813	1 043
Passifs financiers à la juste valeur sur option	4 931	5 124
Comptes à terme et emprunts interbancaires		
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	14	14
Dettes représentées par un titre	4 917	5 110
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 744	6 167

Les passifs financiers valorisés en juste valeur sur option comprennent en particulier les émissions structurées de la Compagnie de Financement Foncier.

NOTE 4.2 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Titres à revenu fixe	4 760	2 915
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 760	2 915
Actions et autres titres à revenu variable	309	304
Titres de participations	307	287
Autres titres à revenu variable	2	17
Prêts	28	34
Prêts à la clientèle	28	34
Créances douteuses	7	6
MONTANT BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5 104	3 259
Dépréciation des créances douteuses	-7	-6
Dépréciation durable sur titres de participations	-22	-21
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5 075	3 232
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)	-458	-415



NOTE 4.3 - HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Au 30 juin 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
ACTIFS FINANCIERS	4 622	9 939	289	14 850
Instruments dérivés		540		540
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		540		540
Titres		14		14
Autres actifs financiers		2 963		2 963
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		2 977		2 977
Instruments dérivés de couverture		6 258		6 258
Titres	4 622	157	267	5 046
Autres actifs financiers		7	22	29
Actifs financiers disponibles à la vente	4 622	164	289	5 075
PASSIFS FINANCIERS		11 746	27	11 773
Instruments dérivés		813		813
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		813		813
Instruments dérivés de couverture		6 002	27	6 029
Titres		4 917		4 917
Autres passifs financiers		14		14
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		4 931		4 931

Au 30 juin 2011, les actifs financiers évalués selon une technique utilisant des données non observables comprennent essentiellement les titres de participations.

Au cours du 1^{er} semestre 2011 il n'a pas été comptabilisé de gains et pertes au compte de résultat au titre des actifs et passifs financiers classés en niveau 3, ni aucune variation de gains et pertes, comptabilisée directement en capitaux propres au titre d'actifs financiers classés en niveau 3 sur des opérations non dénouées au 30 juin 2011.



Au 31 décembre 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
ACTIFS FINANCIERS	2 846	11 590	277	14 713
Instruments dérivés		609		609
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		609		609
Titres		14		14
Autres actifs financiers		3 084		3 084
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		3 098		3 098
Instruments dérivés de couverture		7 774		7 774
Titres	2 846	102	251	3 199
Autres actifs financiers		7	26	33
Actifs financiers disponibles à la vente	2 846	109	277	3 232
PASSIFS FINANCIERS		13 097	45	13 142
Instruments dérivés		1 043		1 043
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 043		1 043
Instruments dérivés de couverture		6 930	45	6 975
Titres		5 110		5 110
Autres passifs financiers		14		14
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat		5 124		5 124



NOTE 4.4 - PRÊTS ET CRÉANCES

Note 4.4.1 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8 299	7 793
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	8 299	7 793

Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Comptes ordinaires débiteurs	729	1 171
Opérations de pension	15	15
Comptes et prêts	5 231	3 816
Opérations de location financement	4	4
Prêts subordonnés et prêts participatifs	21	20
Titres assimilés à des prêts et créances	2 298	2 766
Prêts et créances dépréciés	1	1
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	8 299	7 793



Note 4.4.2 - Prêts et créances sur la clientèle

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Prêts et créances sur la clientèle	109 591	112 105
Dépréciations individuelles	-565	-521
Dépréciations sur base de portefeuilles	-121	-139
Total des prêts et créances sur la clientèle	108 905	111 444

Décomposition des prêts et créances sur la clientèle

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Comptes ordinaires débiteurs	10	0
Autres concours à la clientèle	73 933	75 676
Prêts à la clientèle financière	5	4
Crédits de trésorerie	2 982	4 014
Crédits à l'équipement	15 137	15 903
Crédits au logement	54 281	54 311
Crédits à l'exportation	2	3
Autres crédits	1 526	1 441
Autres créances	33 247	34 165
Titres assimilés à des prêts et créances	32 692	33 571
Autres prêts et créances sur la clientèle	555	594
Prêts et créances dépréciés	2 401	2 264
Total des prêts et créances sur la clientèle	109 591	112 105



NOTE 4.5 - RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS

En application des amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers », le Groupe a reclassé en 2008 certains actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie « Prêts et créances ».

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur de ces actifs :

(en millions d'euros)	Déc. 2010	Jun 2011	Variation	Dont rembour- sements de capital de la période	Dont variation de valeur due à la com- posante "change"	Dont variation de valeur due à la com- posante "taux"	Dont amor- tissement de la composante crédit à la date de reclassement
Coût amorti (nominal +/- surcote/décote)	10 953	10 361	-592	-277	-315	n/a	n/a
Intérêts courus et non échus	123	126	3	n/a	ns	ns	n/a
Valorisation de la composante taux (couverte)	1 282	1 027	-255	n/a	-52	-203	n/a
Valorisation composante crédit (non couverte)	-119	-115	4	n/a	n/a	n/a	4
Dépréciations		-2	-2	n/a	n/a	n/a	n/a
Valeur nette comptable	12 239	11 397	-842	-277	-367	-203	4
Juste valeur	11 595	10 748	-847				

Les actifs reclassés présentant un risque de taux et/ou de change font tous l'objet d'une couverture de juste valeur de ces composantes de risque. La variation de valeur de ces composantes couvertes depuis la date de reclassement a été constatée en résultat, mais est par ailleurs compensée par la variation de valeur des instruments de couverture associés (swaps de taux et/ou de change), à l'inefficacité près. L'amortissement de la composante crédit à la date de reclassement est également constaté en résultat, et est compensée par l'amortissement du montant des moins-values latentes constatées en réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente au moment du reclassement, les deux amortissements étant effectués au même rythme.

Si ces actifs financiers n'avaient pas été reclassés, les capitaux propres recyclables du groupe auraient présenté une moins-value complémentaire de 5 millions d'euros nette d'impôts au 30 juin 2011.

Ces actifs faisant l'objet d'une couverture de la composante "taux" et de la composante "change", l'impact en résultat se limite aux intérêts de la période.

Ces actifs ont fait l'objet d'une dépréciation au 1er semestre 2011 pour 2 millions d'euros.



NOTE 4.6 - ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Obligations et autres titres à revenu fixe	949	989
Montant brut des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	949	989

NOTE 4.7 - ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Valeur Brute à l'ouverture	88	87
Acquisitions		13
Cessions		-12
Écarts de conversion		
Autres variations		
Valeur Brute à la clôture	88	88
Cumul des pertes à la clôture	-38	-38
Valeur Nette à la clôture	50	50

Écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie (UGT)

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Valeur nette comptable		
Banco Primus	37	37
CFI	13	13
Total des écarts d'acquisition	50	50

Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation n'ont pas conduit le Groupe à identifier de dépréciation complémentaire au titre du 1^{er} semestre 2011.



NOTE 4.8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Dettes à vue sur les établissements de crédit	153	359
Comptes à vue	150	357
Dettes rattachées	3	2
Dettes à terme sur les établissements de crédit	14 890	15 619
Emprunts et comptes à terme	13 152	13 857
Opérations de pension	1 699	1 729
Dettes rattachées	39	33
Total des dettes envers les établissements de crédit	15 043	15 978

NOTE 4.9 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Emprunts obligataires	94 667	94 001
Titre du marché interbancaire et titres de créances négociables	7 029	7 898
Total	101 696	101 899
Dettes rattachées	1 669	1 985
Total des dettes représentées par un titre	103 365	103 884



NOTE 4.10 - PROVISIONS

	Déc. 2010	VARIATIONS DE L'EXERCICE				Jun 2011
		Aug- mentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements (1)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Provisions pour engagements sociaux	35	2				37
Provisions pour indemnités fin de carrière	11					11
Provisions autres avantages à long terme	20	2				22
Provisions pour médaille du travail	3					3
Provisions pour avantages post emploi	1					1
Provisions pour engagement hors-bilan	29					29
Provisions pour litiges	59	4	-16	-2	-2	43
Provision pour litiges, amendes et pénalités d'exploitation	17	2	-1	-2		16
Provision pour litiges, amendes et pénalités sur opérations bancaires	42	2	-15		-2	27
Provisions Autres	68	5	-2	-3		68
Autres provisions pour risques et charges d'exploitation	58		-2	-2		54
Autres provisions pour risques et charges sur titres consolidés	4					4
Provision pour risques et charges sur opérations bancaires	6	5		-1		10
Provision pour restructurations	8		-4			4
Total des provisions	199	11	-22	-5	-2	181

(1) y compris variations de périmètre et de parité monétaire.



NOTE 4.11 - DETTES SUBORDONNÉES

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Dettes subordonnées à durée déterminée	501	501
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280	280
Total	781	781
Dettes rattachées	26	12
Réévaluation de la composante couverte	21	27
Total des dettes subordonnées	828	820

Évolution des dettes subordonnées au cours du 1^{er} semestre 2011

(en millions d'euros)	Déc. 2010	Émission	Remboursement	Autres mouvements (1)	Juin 2011
Dettes subordonnées à durée déterminée	501				501
Dettes subordonnées à durée indéterminée					
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280				280
Dettes rattachées	12			15	27
Réévaluation de la composante couverte	27			-7	20
Total des dettes subordonnées	820			8	828

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire



NOTE 5 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 5.1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(en millions d'euros)	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	1 731	-5	1 726	1 680	-1	1 679
Prêts et créances avec les établissements de crédit	117	-151	-34	104	-146	-42
Opérations de location financement	15		15	61		61
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		-1 718	-1 718		-1 722	-1 722
Instruments dérivés de couverture	2 200	-1 964	236	1 902	-1 554	348
Actifs financiers disponibles à la vente	79		79	68		68
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22		22	20		20
Actifs financiers dépréciés			0	3		3
Autres produits et charges d'intérêts		-4	-4		-5	-5
Total des produits et charges d'intérêts	4 164	-3 842	322	3 838	-3 428	410

NOTE 5.2 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

(en millions d'euros)	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie		-1	-1		-1	-1
Opérations avec la clientèle	62	-3	59	38	-3	35
Prestation de services financiers	4	-2	2	2	-1	1
Vente de produits d'assurance vie	54		54	46		46
Opérations sur titres	1	-3	-2	1	-2	-1
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	4	-1	3	4	-2	2
Autres commissions	3		3	6	-2	4
Total des commissions	128	-10	118	97	-11	86



NOTE 5.3 - GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(en millions d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Résultats sur instruments financiers de transaction	222	38
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	-237	-75
Résultats sur opérations de couverture	-1	8
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	-1	8
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	-267	-152
Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	266	160
Résultat sur opérations de change	1	4
Total des gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-15	-25

NOTE 5.4 - GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en millions d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Résultats de cession ou de rupture des prêts et titres assimilés	2	3
Dividendes reçus	10	11
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	12	14



NOTE 5.5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

(en millions d'euros)	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance (1)	19	-8	11	17	-6	11
Produits et charges sur opérations de location	2	-1	1	4	-2	2
Produits et charges sur immeubles de placement	1	-1	0	2	-3	-1
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	43	-28	15	53	-46	7
Quote-part réalisée sur opérations faites en commun	1		1	1	0	1
Charges refacturées, produits rétrocédés			0		-1	-1
Autres produits et charges divers d'exploitation	25	-25	0	47	-38	9
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	17	-3	14	5	-7	-2
Total des produits et charges des autres activités	65	-38	27	76	-57	19

(1) L'activité d'assurance exercée par le Groupe consiste en la commercialisation de prêts viagers hypothécaires attribués à une population sénior. Ces prêts à intérêts capitalisés sont remboursables au décès de l'emprunteur par l'attribution du bien immobilier apporté en garantie du prêt.

A ce titre, ils correspondent à la définition d'un contrat qui génère un risque d'assurance au sens de la norme IFRS 4.

NOTE 5.6 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Charges de personnel	-173	-170
Autres frais administratifs	-127	-109
Impôts et taxes	-19	-10
Services extérieurs	-108	-99
Total des charges générales d'exploitation	-300	-279



NOTE 5.7 - RISQUE DE CRÉDIT

Note 5.7.1 - Coût du risque particuliers et corporates

(en millions d'euros)	Dotations	Reprises nettes (1)	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Prêts et créances avec la clientèle	-139	97	-3	3	-42	-62
Engagements par signature	-1				-1	
Coût du risque particuliers et corporates	-140	97	-3	3	-43	-62

(1) Correspondant aux reprises de dépréciations et de provisions nettes des pertes couvertes

Note 5.7.2 - Coût du risque souverains

(en millions d'euros)	Dotations	Reprises nettes (1)	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Autres actifs financiers			-58		-58	
Coût du risque souverains			-58		-58	



Note 5.7.3 - Dépréciations et provisions pour risque de crédit

(en millions d'euros)	Déc. 2010	Augmen- tation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres variations	Jun 2011
Opérations avec la clientèle	661	139	-43	-70	-1	686
Autres actifs financiers	7					7
Autres actifs	2				-1	1
Dépréciations déduites de l'actif	670	139	-43	-70	-2	694
Provisions sur engagements par signature et sur garanties financières données	28	1			-1	28
Total des dépréciations et provisions pour risque de crédit	698	140	-43	-70	-3	722

Note 5.7.4 - Exposition globale au risque de crédit

(en millions d'euros)	1er semestre 2011	31 décembre 2010
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenus variables)	3 517	3 707
Instruments dérivés de couverture	6 258	7 774
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenus variables)	4 790	2 949
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8 299	7 793
Prêts et créances avec la clientèle	108 905	111 444
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	949	989
Exposition nette des engagements au bilan	132 718	134 656
Garanties financières données	1 434	1 448
Engagements par signature	11 483	11 831
Provisions pour engagements par signature	-28	-28
Exposition nette des engagements au hors-bilan	12 889	13 252
Exposition globale nette au risque de crédit	145 607	147 908



NOTE 5.8 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Note 5.8.1 - Composantes du poste « Impôts sur le résultat »

(en millions d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Impôts courants	-68	-80
Impôts différés (dont impôt différé sur PTZ)	52	34
Impôts sur le résultat	-16	-46

Note 5.8.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en millions d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Résultat comptable avant impôts et variations de valeur des écarts d'acquisition (A)	57	154
Résultat net part du groupe	41	102
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées		6
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1	
Impôts	16	46
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,43 %	34,43 %
Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)	20	53
Effet des différences permanentes	6	5
Impôt à taux réduit et activités exonérées		1
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	-2	2
Autres éléments		-1
Impôts sur le résultat	16	46
Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)	28,02 %	29,88 %



NOTE 6 – ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET SUR TITRES

NOTE 6.1 - ENGAGEMENT DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Engagements de financement donnés en faveur	11 452	11 794
- des établissements de crédit	794	346
- de la clientèle	10 658	11 449
* Ouvertures de crédit confirmées	9 622	10 478
* Autres engagements	1 036	971
Engagements de financement reçus	6 913	5 535
- des établissements de crédit	6 911	5 535
- de la clientèle	2	

NOTE 6.2 - ENGAGEMENT DE GARANTIE

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Engagements de garantie donnés	13 211	12 794
- d'ordre des établissements de crédit	10 557	10 256
- d'ordre de la clientèle	2 654	2 537
Engagements de garanties reçus	78 003	78 767
- des établissements de crédit	11 845	12 229
- de la clientèle	65 274	65 508
- d'engagement d'assurance	884	1 029

NOTE 6.3 - ENGAGEMENT SUR TITRES

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Engagements sur titres (titres à livrer)	422	130
Engagements sur titres (titres à recevoir)	403	67



NOTE 7 – OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

	30 juin 2011		31 décembre 2010	
	BPCE	Entreprises consolidées par MEE (*)	BPCE	Entreprises consolidées par MEE (*)
<i>(en millions d'euros)</i>				
Crédits	1 959		1 806	
Autres actifs financiers	30		30	
Autres actifs	0		455	
Total des actifs avec les entités liées	1 989		2 291	
Dettes	4 726		3 495	
Autres passifs financiers				
Autres passifs	8		108	
Total des passifs avec les entités liées	4 734		3 603	
Intérêts, produits et charges assimilés	-24		-67	
Commissions	-1		-2	
Résultat net sur opérations financières	-7		4	
Produits nets des autres activités				
Total du PNB réalisé avec les entités liées	-32		-65	
Engagements donnés	1 577		1 201	
Engagements reçus	4 143		4 327	
Engagements sur instruments financiers à terme	490		490	
Total des engagements avec les entités liées	6 210		6 018	

(*) Mise en équivalence



NOTE 8 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2011

SOCIETES CONSOLIDEES	Forme juridique	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Établissements financiers				
Compagnie de Financement Foncier	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Cinergie	SA	Intégration globale	99,99	99,99
SCA Ecu foncier	SCA	Intégration globale	95,00	5,00
Financière Desvieux	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Comptoir Financier de Garantie (CFG)	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Locindus	SA	Intégration globale	72,69	72,69
SOCFIM	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Banco Primus	SA	Intégration globale	92,62	92,62
Sociétés non financières				
Cofimab	SNC	Intégration globale	99,99	99,99
Crédit Foncier Immobilier	SA	Intégration globale	74,93	74,93
Gramat Balard	SARL	Intégration globale	100,00	99,99
Vauban Mobilisations Garanties (VMG)	SA	Intégration globale	100,00	99,99
Vendôme Investissements	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Foncier Participations	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Société d'Investissement et de Participation Immobilière (SIPARI)	SA	Intégration globale	99,99	99,99
SEREXIM	SAS	Intégration globale	100,00	74,93
Foncière d'Evreux	SA	Intégration globale	100,00	99,99
SOCFIM Participations Immobilières	SNC	Intégration globale	100,00	99,99
Crédit Foncier Expertise	SA	Intégration globale	100,00	74,93
GCE Coinvest	SAS	Mise en équivalence	49,00	49,00
Maison France Confort P-I	SAS	Mise en équivalence	49,00	24,01
Fonds Communs de Créances (regroupés sous l'entité technique E02222)				
Partimmo 10/2001	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 07/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 10/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 05/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 11/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre I	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre two	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 2006-I	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 2008-I	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Structure ad'hoc				
Securitized Instantly Repackaged Perpetuals Limited		Intégration globale	100,00	100,00



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du groupe Crédit Foncier de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier de la Grèce, dont les effets sont décrits dans la note 1.3.3. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 30 août 2011

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-François Dandé

Associé

Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2011

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Baptiste Deschryver

Associé

RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTROLE DES COMPTES

RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

M. Bruno Deletré, Directeur général du Crédit Foncier

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Paris, le 30 août 2011

Le Directeur Général,

Bruno Deletré

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

M. Bruno Lorthiois, Directeur de la Communication et des Relations presse

RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
I, Cours Valmy – La Défense 92923

Représenté par Jean-François Dandé

Date de renouvellement du mandat : 26 avril 2010

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Jean-Baptiste Deschryver

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 16 mai 2006

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Commissaires aux comptes suppléants

Malcom McLarty

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
I, Cours Valmy – La Défense 92923

Date de renouvellement du mandat : 26 avril 2010

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Pierre COLL

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 16 mai 2006

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

TABLES DE CONCORDANCE

Schéma relatif aux émissions de titres d'emprunts et instruments dérivés d'une valeur nominale unitaire inférieure à 50 000 euros

(Annexe IV du règlement CE n° 809/2004)

RUBRIQUES		Actualisation du document de référence 2010 déposée auprès de l'AMF le 30 août 2011	Document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2011
		Pages	Pages
1.	PERSONNES RESPONSABLES		
1.1.	Personnes responsables des informations	147	400
1.2.	Déclaration des personnes responsables	147	400
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1.	Identification des contrôleurs légaux	148	401
2.2.	Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	148	401
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
3.1.	Informations financières		10-11
3.2.	Informations financières pour les périodes intermédiaires	6-7	n.a.
4.	FACTEURS DE RISQUE	41-112	149-247
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1.	Histoire et évolution de la société		
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur		394
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur		394
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur		394
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur		394
5.1.5.	Évènement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité.	n.a.	n.a.
5.2.	Investissements		
5.2.1.	Description des principaux investissements réalisés depuis la date des derniers états financiers	13-14	27-29
5.2.2.	Renseignements sur les principaux investissements à venir et pour lesquels les Organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	n.a.	n.a.
5.2.3.	Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés en 5.2.2	n.a.	n.a.
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1.	Principales activités		37-71
6.1.1.	Principales catégories de services fournis		37
6.1.2.	Nouveau produit vendu ou nouvelle activité		24-26
6.2.	Principaux marchés	18-19/21/25/ 27/28/30/36	39-40/ 43/46/48/51/ 53-55/57 41/66-67
6.3.	Position concurrentielle		
7.	ORGANIGRAMME		
7.1	Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	8	20
7.2.	Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	8/145	20/71/324/377

8.	INFORMATION SUR LES TENDANCES		
8.1.	Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	40	29
8.2.	Événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	n.a.	n.a.
9.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		n.a.
10.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE		
10.1.	Nom, adresse et fonction des membres des organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	9-10	84-101
10.2.	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts		101
11.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
11.1.	Informations sur le comité de l'audit. Nom des membres et résumé du mandat.		81/87/114-115/121/124-128
11.2.	Gouvernement d'entreprise		80-130
12.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
12.1.	Détention, contrôle	8	21-22
12.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle		n.a.
13.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS		
13.1.	Informations financières historiques		Document de référence 2009 (*)
13.2.	États financiers annuels		
	a) Bilan		254-255
	b) Compte de Résultat		256
	c) Tableau des Flux de Trésorerie		259
	d) Méthodes comptables et notes explicatives		260-325
13.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
13.3.1.	Rapport des contrôleurs légaux		326-327
13.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux		129-130
13.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés		n.a.
13.4.	Date des dernières informations financières		
13.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées		31 déc. 2010
13.5.	Informations financières intermédiaires et autres		
13.5.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date des derniers états financiers vérifiés		
	a) Bilan	114-115	
	b) Compte de Résultat	116	
	c) Tableau des Flux de Trésorerie	119	
	d) Méthodes comptables et notes explicatives	120-145	
13.5.2.	Informations financières intermédiaires depuis la fin du dernier exercice	n.a.	n.a.
13.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage		243-247
13.7.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale		20
	• Déclaration	40	29

14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
14.1.	Capital social	8	21
14.1.1.	Montant du capital souscrit	8	21
14.2.	Acte constitutif et statuts		394-396
14.2.1.	Registre et objet social		394-395
15.	CONTRATS IMPORTANTS		
	• Conventions réglementées		382-390
16.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS		n.a.
17.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC		
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement		396

(*) En application des articles 28 du Règlement CE n° 809-2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence dans le présent document, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages 248 à 309 et 310 à 311 du document de référence n° D.10-0363 déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2010.

Les chapitres du document de référence n° D.10-0363 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Table de concordance entre le rapport financier annuel et l'actualisation du document de référence

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

Éléments constitutifs du rapport financier semestriel au 30 juin 2011	Actualisation du document de référence 2010
	Pages
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	147
RAPPORT D'ACTIVITÉ	
- Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	5-40
- Principaux risques et incertitudes	41-112
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
- Comptes semestriels	113-145
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels	146

Crédit Foncier, la première banque de l'immobilier

Depuis 1852, le Crédit Foncier est le leader du financement des projets immobiliers au service des particuliers, des collectivités locales, et des grands opérateurs immobiliers publics et privés.

Aujourd'hui, le Crédit Foncier est le seul multi spécialiste du marché qui répond à tous les besoins en matière immobilière, - conseil, financement, expertise, évaluation, commercialisation – en proposant des solutions adaptées à chacun de ses clients, quels que soient ses objectifs.

creditfoncier.com